

S.D.A.C.R. 2011 - 2016

Tome 2

COUVERTURE DES RISQUES

Maintenir la capacité
opérationnelle du S.D.I.S.

Une approche
territoriale



3 Axes de
transformation
19 Projets

**LES RISQUES ÉVOLUENT,
LES SAPEURS-POMPIERS DE SAÔNE-ET-LOIRE AUSSI**

RÉSUMÉ - Tome 2

"Le S.D.A.C.R. qui se borne à dresser l'inventaire des risques et déterminer les objectifs de couverture de ces risques a un caractère uniquement prévisionnel".

S'il s'agit bien d'un acte réglementaire, il appartient à la famille des "schémas directeurs", définissant des orientations fondamentales d'aménagement d'un territoire.

C.A.A. de Marseille - 04.04.2005

Comme son nom l'indique clairement, le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques doit comporter deux parties.

Ce deuxième tome est consacré à la couverture des risques.

Il s'agit de définir les orientations fondamentales d'aménagement du territoire, outil de pilotage du développement du Service. La couverture des risques développée a une visée projective qui permet de définir les priorités en termes d'objectifs.

Ce tome est articulé en trois parties :

- ❶ **Les objectifs opérationnels départementaux pour maintenir la capacité opérationnelle du S.D.I.S. ;**
- ❷ **Leur traduction dans les territoires qui composent le département ;**
- ❸ **L'identification de trois axes de transformations et leurs fiches projets, issus de l'analyse des risques (cf. tome 1) :**
 - ↳ *préserver la richesse humaine du Service ;*
 - ↳ *adapter l'organisation en la rendant plus flexible ;*
 - ↳ *partager et mutualiser avec les autres partenaires.*

La stratégie d'élaboration de ce document est, avant tout, fondée sur une approche réaliste et pragmatique qui vise à transformer les contraintes auxquelles le Service est soumis en opportunités d'adaptation à l'environnement.

Sa mise en œuvre prévue sur plusieurs années a été conçue pour donner le temps aux acteurs du S.D.I.S. d'effectuer les nécessaires concertations et d'en définir les modalités.

SENS DE LA DÉMARCHE 2011 - 2016

Le S.D.I.S. 71, c'est son cœur de métier, se doit d'évaluer et faire face aux risques. À côté des risques avérés, risques sur lesquels le Service dispose d'une expérience certaine, apparaissent désormais des risques émergents, sur lesquels le S.D.I.S. n'a pas d'expérience. Ces problématiques sont actuellement sans solution connue et il faudra donc "chemin faisant" adapter nos idées, nos techniques, nos dispositifs.

Faire face aux risques émergents, au premier rang desquels il faut citer la crise des finances publiques, tout en continuant de faire face aux risques avérés, demandera à la fois de l'efficacité, du pragmatisme, et aussi beaucoup d'ingéniosité.

Fort de ce constat, dans cette période particulièrement importante et cruciale, à côté de son organisation classique qui a fait ses preuves, le S.D.I.S. de Saône-et-Loire va mettre en place une nouvelle gouvernance, plus souple, plus agile qui s'appuiera sur deux grands pôles complémentaires :

- Un pôle solidement ancré dans le territoire au travers des bassins de recherches et d'actions et de proximité, échelons de terrain de la subsidiarité (humaine et matérielle). Ces bassins s'appuieront sur l'autonomie, l'ingéniosité et la réactivité de nos agents au niveau local lors de leurs confrontations quotidiennes aux difficultés rencontrées. Ils permettront ainsi d'effectuer une veille continue sur les problématiques émergentes, de réaliser des expérimentations et de proposer de nouvelles solutions, mieux adaptées, plus ingénieuses, moins coûteuses en temps et en énergie.
- Un pôle tourné vers l'horizon, incarné par un comité spécial d'orientations stratégiques État-Département-S.D.I.S. qui permettra, en effectuant la synthèse des politiques publiques, de la conjoncture économique et de la réalité de terrain, d'approcher plus globalement les problématiques émergentes. Il sera le garant des conditions de réalisation des expérimentations prenant place dans les bassins de recherches et d'actions et arbitrera leurs réalisations. Il choisira en conséquence les grandes directions stratégiques du S.D.I.S. répondant aux problématiques de terrain, tout en jouant le rôle de garant de l'accord de ces avancées avec nos institutions (État, Département).

L'évaluation des actions et la vérification des hypothèses, qu'elles soient en amont ou en aval des expérimentations sera, à n'en pas douter, un passage crucial et complexe.

La sécurité, conséquence directe de cette évaluation et de la couverture des risques mise en place par le Service, ne se mesure pas uniquement avec des indicateurs, elle est avant tout perçue et ressentie humainement, affectivement par la population bien sûr, mais aussi par tous les acteurs du S.D.I.S. lorsqu'ils y sont physiquement confrontés.

Cette présence, cette proximité est la clé de la réussite de la démarche. Il conviendra donc de laisser aux différents acteurs un certain nombre de marges de manœuvres pour contextualiser les actions tout en étant d'une vigilance extrême. N'oublions pas que l'ensemble des acteurs du S.D.I.S. ont pour objectif de préserver la qualité, l'équité de la distribution des secours à la population, de maintenir ce lien de proximité, fondement même du métier du Service, tout en mutualisant les moyens.

Le chemin n'est donc pas tracé. Le S.D.A.C.R. pourra, en ce sens, servir de carte, de repère, pour aider à progresser ensemble, à éclairer les décisions, les actions communes et leur évaluation.

SOMMAIRE

TOME 2

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	11
LE MAINTIEN DE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DU S.D.I.S.....	13
LES TROIS PRINCIPES QUI AIDERONT À L'ACTION	13
LES POINTS DE VIGILANCE	14
↻ Secours à personnes (S.A.P.)	14
↻ A.N.T.A.R.E.S.	15
↻ Changement des pratiques opérationnelles	15
↻ Interfaçage avec le S.A.M.U.	16
↻ Évaluation	17
LA MISE EN OEUVRE	20
UNE APPROCHE TERRITORIALE	21
↻ Les logiques des Bassins de Recherches et d'Actions (B.R.A.)	23
↻ Le bon sens du terrain : un travail en commun	24
↻ Des constats et des interrogations	24
↻ Une nécessaire adaptation du S.D.I.S. de Saône-et-Loire	25
↻ Une démarche réaliste et réalisable pour trouver l'envie, le désir d'agir ensemble	25
↻ Carte des Bassins de Recherches et d'Actions	27
↻ Explication sommaire des fiches "Centre de Secours"	29
- Bassin d'Autun, Anost, Épinac, Étang-sur-Arroux	31
♦ C.I.S. Autun	32
♦ C.I.S. Anost	33
♦ C.I.S. Épinac	34
♦ C.I.S. Étang-sur-Arroux	35
- Bassin de Montceau-les-Mines, Couches, Le Creusot, Montchanin	37
♦ C.I.S. Montceau-les-Mines	38
♦ C.I. Blanzay	39
♦ C.I.S. Couches	40
♦ C.I.S. Le Creusot.....	41
♦ C.I. Écuisses	42
♦ C.I.S. Montchanin	43
- Bassin de Chalon-sur-Saône, Buxy, Chagny, Givry, St Étienne-en-Bresse	45
♦ C.I.S. Chalon-sur-Saône,	46
♦ C.I. Crissey	47
♦ C.I. Fontaines	48
♦ C.I. Ouroux-sur-Saône	49
♦ C.I.S. Buxy.....	50
♦ C.I.S. Chagny	51
♦ C.I.S. Givry	52
♦ C.I. St Étienne-en-Bresse	53

- Bassin de Mervans, Navilly, Pierre-de-Bresse, St Martin-en-Bresse, Verdun-sur-le Doubs	55
♦ C.I.S. Mervans,	56
♦ C.I. Simard	57
♦ C.I. St Germain-du-Bois	58
♦ C.I.S. Navilly	59
♦ C.I.S. Pierre-de-Bresse	60
♦ C.I.S. St Martin-en-Bresse	61
♦ C.I.S. Verdun-sur-le Doubs	62
♦ C.I. Gergy	63
- Bassin de Louhans, Cuiseaux, Romenay, Savigny-en-Revermont Varennes-St-Sauveur	65
♦ C.I.S. Louhans	66
♦ C.I. Montpont-en-Bresse	67
♦ C.I. Sagy	68
♦ C.I. Sornay	69
♦ C.I.S. Cuiseaux	70
♦ C.I.S. Romenay.....	71
♦ C.I.S. Savigny-en-Revermont	72
♦ C.I.S. Varennes-St-Sauveur	73
- Bassin de Tournus, Lugny, Sennecey-le-Grand, Azé	75
♦ C.I.S. Tournus	76
♦ C.I. Cuisery	77
♦ C.I. Simandre	78
♦ C.I.S. Lugny	79
♦ C.I.S. Sennecey-le-Grand	80
♦ C.I. Azé (Haute-Mouge)	81
- Bassin de Mâcon	83
♦ C.I.S. Mâcon	84
♦ C.I. Charnay-les-Mâcon	85
♦ C.I. Crêches-sur-Saône	86
♦ C.I. La Chapelle-de-Guinchay	87
♦ C.I. Romanèche-Thorins	88
- Bassin de Cluny, Dompierre-les-Ormes, Matour, Tramayes	89
♦ C.I.S. Cluny	90
♦ C.I.S. Dompierre-les-Ormes	91
♦ C.I.S. Matour	92
♦ C.I.S. Tramayes	93
- Bassin de Joncy, St Gengoux-le-National, Salornay-sur-Guye, St Bonnet-de-Joux	95
♦ C.I.S. Joncy	96
♦ C.I.S. St Gengoux-le-National	97
♦ C.I. Salornay-sur-Guye	98
♦ C.I.S. St Bonnet-de-Joux	99
- Bassin de Charolles, Chauffailles, Clayette (La), Marcigny, Paray-le-Monial, Digoin	101
♦ C.I.S. Charolles	102
♦ C.I.S. Chauffailles	103
♦ C.I.S. Clayette (La)	104
♦ C.I.S. Marcigny	105
♦ C.I.S. Paray-le-Monial	106
♦ C.I.S. Digoin	107
- Bassin de Bourbon-Lancy, Gueugnon, Issy-L'Évêque, Perrecy, Gênelard, Toulon-sur-Arroux	109
♦ C.I.S. Bourbon-Lancy	110
♦ C.I.S. Gueugnon	111
♦ C.I.S. Issy-L'Évêque	112
♦ C.I. Perrecy	113
♦ C.I.S. Gênelard	114
♦ C.I.S. Toulon-sur-Arroux	115

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



pour maintenir la capacité
opérationnelle du S.D.I.S.

Le S.D.I.S., au plan local, demeure l'un des services de proximité les plus efficaces. Pour mener à bien ses missions, le S.D.I.S. s'est doté au fil des ans de moyens humains et matériels performants, c'est pourquoi, au travers de ce S.D.A.C.R., le S.D.I.S. se fixe comme objectif de maintenir sa capacité opérationnelle au travers de 3 principes qui guideront l'action :

- La réponse de proximité,
- La contextualisation,
- La conservation de l'autonomie et la mutualisation.

Toutefois, le S.D.I.S. de Saône-et-Loire ne peut ni ne pourra faire face à toutes les situations, à tous les risques de Sécurité Civile.

Dans ce cadre, il veillera à développer des collaborations renforcées avec les autres acteurs de Sécurité Civile, au premier rang desquelles se placent l'État et ses services déconcentrés.

I - LE MAINTIEN DE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DU S.D.I.S.

La couverture actuelle des risques montre que le S.D.I.S. 71 dispose d'un outil opérationnel de qualité, capable de faire face aux situations rencontrées ces dernières années.

Pour les années à venir, il s'agit de maintenir la capacité opérationnelle du S.D.I.S. en s'appuyant sur les trois principes et cinq points de vigilance.

II - LES TROIS PRINCIPES QUI GUIDERONT L'ACTION

- La ***réponse de proximité*** reste la réponse à privilégier pour tout type d'intervention. Ce principe dicte les actions du C.T.A., modifie le cas échéant les départs type en combinant la réponse sur plusieurs centres, lorsque l'effectif du centre le plus proche n'est pas suffisant. Cette réponse de proximité influera également sur la réponse de la chaîne de commandement où le cadre le plus proche sera toujours recherché mais également sur l'engagement des C.I. qui seront engagés en fonction de leur localisation, capacité opérationnelle, humaines et matériels.
- La ***contextualisation*** : la part de l'opérateur et du chef de salle sera accentuée dans la prise de décision au moment de l'appel, afin de mieux contextualiser pour être le plus efficient possible dans la réponse à donner. À cet effet, la liste des départs type sera revue de façon à mieux prendre en compte le contexte. Ceci sera primordial dans la prise de décision lors des départs réflexes avec l'engagement ou non de la réponse secouriste de proximité mais également pour tout type de sinistre, afin d'utiliser au mieux la ressource humaine et matériel.
La communication avant et après l'intervention devra être renforcée entre le Commandant des Opérations de Secours (C.O.S.) et les personnels du C.T.A./C.O.D.I.S., afin d'explicitier ou mieux appréhender les prises de décisions.

- ***L'équilibre entre l'autonomie et la mutualisation*** : la disponibilité de la ressource S.P.V., la mise en place de nouveaux engins de type polyvalent permettent au S.D.I.S. de faire intervenir plusieurs centres lorsque le centre n'est pas autonome (5 % du temps en moyenne). Issue de la mise en place d'engins polyvalents et de la gestion de la disponibilité des personnels et compétences (gestion dynamique des ressources), la mutualisation inter-centres fait partie des pratiques connues des centres du département (28 431 sorties de secours en 1999 et 30 546 sorties de secours en 2009 pour une activité opérationnelle stabilisée autour de 26 500 interventions).

Ainsi la mise en place d'engins polyvalents ou de gestion de la disponibilité (GIPSI II) n'est plus à craindre, elle encourage même ce phénomène. La logique de Bassins de Recherches et d'Actions s'inscrit pleinement dans ces axes.

Cette mutualisation, associée à une gestion dynamique des ressources, doit permettre au S.D.I.S. d'être plus performant.

III - LES POINTS DE VIGILANCE

3.1 - SECOURS À PERSONNE (S.A.P.)

Le Conseil d'Administration en date du 29 mars 2010 a autorisé le Président à signer la convention avec le S.A.M.U.

Le S.D.I.S., avec le S.A.M.U., devra concrètement la mettre en œuvre et la faire vivre. Le secours à personne constitue 65 % de l'activité du Service, soit environ 16 500 interventions.

La mise en œuvre de cette convention doit permettre :

- **de positionner le S.D.I.S. sur ses missions essentielles, l'urgence ;**
- de donner une lisibilité sur les actions du Service en lien avec les autres partenaires participant à l'Aide Médicale Urgente ;
- de renforcer son positionnement grâce à un maillage du territoire en proposant des solutions innovantes qui tiennent compte de la disponibilité des S.P.V. ;
- de prendre en compte le redécoupage des plateaux techniques des centres hospitaliers,
- de tenir compte des attentes de la population qui devront en permanence conduire les logiques d'actions du S.D.I.S. et du S.A.M.U.

3.2 - A.N.T.A.R.E.S. (Adaptation Nationale des Transmissions Aux Risques Et aux Secours)

Le projet de migration du S.D.I.S. 71 sur A.N.T.A.R.E.S. s'inscrit totalement dans les objectifs énoncés par l'Etat, afin de répondre aux exigences opérationnelles nationales à 4 niveaux :

- Renforcer l'interopérabilité au plan national et au niveau interdépartemental ;
- Donner au niveau départemental, les moyens de commandement et de coordination et possibilités de communications directes entre le centre opérationnel et le commandement ;
- Renforcer la performance sur le terrain par des communications individuelles et directes, par la possibilité d'intégration au système informatique du commandement et des moyens spécialisés (P.C.O., P.M.A., unité C.M.I.C., P.R.M.,...) ;
- Enfin, dans les engins, fournir des services "de bord" (cartographie opérationnelle, aide à l'itinéraire, applications spécifiques) et des services "communiquants" comme les boutons "status", la touche d'appel d'urgence, l'envoi de bilans informatisés, l'utilisation de la messagerie ou encore la consultation de base de données.

L'enjeu sera de parvenir à lever les dernières incertitudes financières concernant ce projet. Le chiffrage en investissement est désormais connu, par contre des incertitudes subsistent concernant :

- la hauteur de subventionnement par le F.A.I. pour les prochaines années ;
- la définition de la participation financière du S.A.M.U.

Les incertitudes sont actuellement en passe d'être levées, reste à finaliser le plan de déploiement

3.3 – CHANGEMENT DES PRATIQUES OPÉRATIONNELLES

Pour tenir compte :

- de la baisse de l'accidentologie routière de 40 % sur le département qui incite inévitablement à revoir notre répartition en moyens de secours routier ;
 - de l'augmentation des doublons d'engagements (C.P.I., C.I., C.I.S.) qui contribue à faire intervenir plus de sapeurs-pompiers que nécessaire ;
 - d'un découpage des secteurs d'intervention des C.I.S. et C.I. qui ne suit pas forcément une logique de réponse de proximité mais qui reste le fruit de l'histoire communale ;
 - des matériels de plus en plus coûteux, alors que ces mêmes véhicules sont faiblement sollicités soit parce qu'ils sont très spécifiques, soit parce que le centre concerné a une sollicitation opérationnelle peu importante ;
 - de l'engagement de l'échelon de commandement qui pourrait être plus proche ;
 - des durées de transports sanitaires qui s'allongent ;
 - de la révision des armements et départs-type permettant de mieux contextualiser les départs ;
 - de l'enveloppe financière normée par la convention S.D.I.S./Département ;
- les pratiques opérationnelles devront être revisitées.

3.4 - INTERFAÇAGE AVEC LE S.A.M.U.

Avec le développement rapide des technologies de communication et de traitement des données, un enjeu majeur émerge et est clairement affiché au niveau national :

L'interfaçage des Systèmes d'Information et de Communication opérationnels.

Cet enjeu est largement décrit dans le Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité Nationale (chapitre 8).

Il est également traduit en objectifs forts et concrets à travers le projet national A.N.T.A.R.E.S., qui s'appuie à la fois sur la normalisation des formats des données opérationnelles et celle des protocoles d'échange de ces données entre les différents S.I.C. des acteurs opérationnels, ainsi que sur une infrastructure nationale partagée. La migration des acteurs opérationnels sur le réseau A.N.T.A.R.E.S. imposera à ces acteurs de travailler sur un même serveur (A.V.L.) et des bases de données communes.

Par ailleurs, le succès des projets nationaux en cours de développement INTEROPS et S.A.I.P., est en partie, lié à cet interfaçage.

On ne pourra pas se contenter en la matière d'une interface basique d'échange des données de saisie d'alerte entre les deux systèmes, pour améliorer le temps de traitement et la réponse à une demande de secours.

Les deux enjeux qui devront être pris en compte dès le démarrage du projet sont :

- L'interfaçage et l'enrichissement conjoint en temps réel des bases de données et des S.I.G. des deux services, les données permettant de répondre aux alertes, mais aussi les données liées à l'activité opérationnelle, pour une meilleure évaluation du secours à personne ;
- L'exploitation des nouvelles fonctionnalités et données liées à la migration sur A.N.T.A.R.E.S. et la mise en œuvre du serveur A.V.L. unique (géolocalisation, status, messageries, bilans secouristes, bilans médicaux, bilans victimes dans le cadre de plan N.O.V.I.,...).

La volonté collective des acteurs et le respect par les fournisseurs respectifs des normes et protocoles techniques en vigueur au niveau national devraient permettre d'atteindre cet objectif, certes ambitieux mais néanmoins indispensable dans le contexte national actuel.

35 – ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

3.5.1 - Problématique

La perception de l'évaluation, notion fréquemment utilisée dans les organisations, est souvent synonyme de sanction ou d'avancement pour les agents.

Les modalités actuelles de l'évaluation de la performance des administrations, induites par la loi L.O.L.F., sont essentiellement fondées sur des indicateurs. Ces mesures, présentées comme objectives, factuelles, chiffrées, deviennent de fait "la norme du vrai" mais peuvent aussi se transformer en exercice de pouvoir sur les savoirs et les savoir-faire.

Comment bâtir un système d'évaluation qui permette de mesurer l'adaptation de l'organisation à son environnement ?

Comment bâtir un système d'évaluation qui donne confiance aux acteurs et inspire confiance aux décideurs et à la population ?

Comment bâtir un système d'évaluation qui facilite l'atteinte des objectifs fixés, et permette aux acteurs d'agir ?

3.5.2 - Redonner son sens à l'évaluation

A - Petite histoire de l'évaluation

Historiquement, elle est liée en France à l'instauration du service public républicain, né des idées de la révolution française, et vise à ouvrir les postes à toute personne compétente, et non en fonction de ses titres de noblesses ou de l'héritage d'une charge. L'évaluation est également fortement liée à la notion de statut pour les mêmes raisons. Dans cette perspective, sa raison d'être correspond à un besoin d'augmenter ou de maintenir d'une manière objective sa capacité d'action sur l'environnement. Elle tente donc pour cela de quantifier et de qualifier l'efficacité des actions d'une personne ou d'un groupe en fonction d'une échelle. Toutefois, son étymologie latine (*valere*) révèle également que la notion est liée à la fois à la valeur, la légitimité, la priorité accordée aux choses par les personnes en fonction des problématiques contextuelles qu'elles rencontrent, mais également à une notion de bien-être, signe perceptible de leur maîtrise suffisante de ces mêmes problématiques. La "confiance" est de fait l'indicateur essentiel des capacités d'adaptation du système et des acteurs à un environnement changeant. *L'évaluation mise en place se devra à la fois de développer cette confiance et, par sa performance, ne la rendra pas aveugle.*

Ces éléments d'éclairage permettent de mieux intégrer le sens de la démarche qui sera mise en place au S.D.I.S. de Saône-et-Loire.

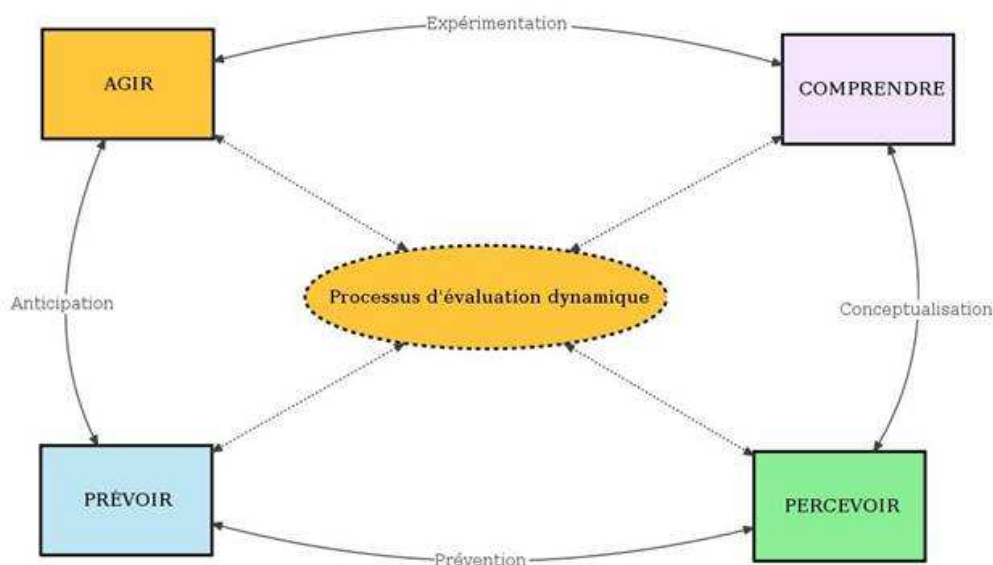
B – Une approche pragmatique de l'évaluation sera développée en Saône-et-Loire pour cultiver la confiance des acteurs.

L'évaluation, loin d'être seulement un système d'indicateurs, de notation, de valorisation et de sanction, est donc une expression servant initialement à désigner une démarche d'adaptation continue au niveau social.

Il s'agit, pour chaque individu ou chaque groupe, d'évaluer sa capacité d'adaptation à un environnement complexe (proche, éloigné, dangereux, sécurisé, urgent, stable, ...).

La notion d'évaluation n'est donc pas dissociable des enjeux suivants :

- ↳ **percevoir** : en premier lieu, elle sert à faire apparaître et rendre perceptibles des éléments de leur environnement qui leur permettent d'agir de manière raisonnée et efficiente ;
- ↳ **prévoir** : elle permet de repérer les éléments cycliques, rythmiques, reproductibles, permettant aux acteurs de prévoir en partie les variations de leur environnement ;
- ↳ **comprendre** : elle permet de ne pas reculer devant des problématiques sans solutions connues (non cycliques) en amenant la possibilité de cerner de nouvelles relations de cause à effet, la construction d'idées, de manœuvres ou d'hypothèses ;
- ↳ **agir** : elle permet, au final, de procurer aux personnes concernées une capacité d'action sur leur environnement, une possibilité d'interagir avec lui, augmentant ainsi la capacité de perception et permettant également la découverte de nouvelles problématiques.



- Quelques exemples

↳ en terme de perception :

- Une évaluation, en temps réel, de paramètres critiques, fondée sur la présence physique immédiate.

Exemple : la notion de reconnaissance en intervention, la correction immédiate d'un geste de secourisme pendant une formation de terrain

- La création d'indicateurs permettant de percevoir à distance ou de manière différée un état, une évolution d'une situation ou d'un paramètre.

À ce niveau, le S.D.I.S. de Saône-et-Loire produira les indicateurs déterminés au préalable par l'administration centrale pour qu'ils puissent lui donner une lisibilité et une intelligibilité sur les principales dynamiques en cours en son sein.

Le S.D.I.S. mettra parallèlement en œuvre une politique de développement de l'autonomie de ses propres agents en leur permettant de produire et de proposer leurs propres indicateurs. Ces derniers pourront ainsi leur rendre lisible et visible les actions du S.D.I.S. pouvant les intéresser.

Ces deux aspects sont inclus dans la démarche d'amélioration continue du Service.

↳ en terme de prévision :

- Le repérage de phénomènes périodiques, cycliques et donc prévisibles. Les indicateurs peuvent alors être utilisés pour réaliser de la chrono-prévention.

Le S.D.I.S. 71 dispose pour l'activité opérationnelle, d'une ossature technique solide, reposant sur des logiciels métiers, un entrepôt de données comprenant plusieurs années d'activité opérationnelle et des outils techniques de traitement et d'analyse pour l'élaboration d'indicateurs, tableaux de bord.

L'objectif sera de mettre à disposition de chacun des acteurs opérationnels du S.D.I.S. 71 les outils leur permettant de construire leurs indicateurs personnalisés, adaptés à la fois à leur contexte et à leurs besoins. Ils pourront alors analyser l'activité opérationnelle les concernant et réaliser les études d'adaptation et de prévision nécessaires.

Exemple : rythme circadien des accidents de la route, rythme circadien des interventions pour arrêt cardio respiratoire (étude de chronobiologie en cours).

↳ en terme de compréhension :

- La recherche continue de paramètres critiques en situation inconnue permettant une prise de risque mesurée et l'exploration raisonnée de nouvelles possibilités d'action d'expérimentation.

Exemple : construction d'une SI.TAC.

↳ en terme d'action :

- La vérification concrète, sur le terrain, des idées issues de la perception, la prévision et la compréhension, permettant de les infirmer ou de les confirmer.

Exemple : mise en œuvre de la SI.TAC. en opération, dialogue social, démarche d'amélioration continue (D.A.C.), bassins de recherches et d'actions (B.R.A.).

C - Une approche pragmatique de l'évaluation qui inspire confiance aux décideurs et à la population

- ↳ **aux décideurs** : l'élaboration conjointe du S.D.A.C.R. et de la convention S.D.I.S./Département est le premier pas visible de l'exercice de la co-responsabilité ; des réunions régulières du comité spécial d'orientations stratégiques permettront de suivre leur mise en œuvre, de réduire les incertitudes et de faire face aux aléas ;
- ↳ **à la population** : la confiance de la population est pour le moment, acquise, l'objectif sera de la cultiver et de la préserver.

IV - LA MISE EN OEUVRE

La mise en œuvre du S.D.A.C.R. s'étale sur six ans (2011-2016). Cette durée a été retenue conjointement par les autorités en charge du S.D.I.S. pour que les mesures préconisées restent réalistes, réalisables et que les modalités de mise en œuvre puissent être concertées entre les acteurs du S.D.I.S.

UNE APPROCHE TERRITORIALE



Les Bassins de Recherches et d'Actions

LES LOGIQUES DES BASSINS DE RECHERCHES ET D' ACTIONS

Une dimension d'aménagement du territoire :

Dans un contexte de demandes sociales de plus en plus fortes, tant en terme de quantité que de qualité, alors même que les ressources humaines et financières deviennent de plus en plus précieuses, toutes les collectivités publiques réfléchissent aux démarches pour rationaliser leurs actions et optimiser leur performance. De nombreuses organisations publiques ont ainsi territorialisé l'exercice de leurs compétences. La tendance est claire et certaines seront sans doute contraintes par l'évolution naturelle de la société ; le S.D.I.S. n'échappe pas à cette logique.

Aussi se développe de plus en plus une nouvelle organisation de l'action publique, non plus en fonction des secteurs d'activité, non plus en fonction des publics visés, mais en fonction des territoires différents qui composent le S.D.I.S.

Cette territorialisation permet d'adapter les politiques publiques aux caractéristiques particulières de chaque territoire, en associant les partenaires locaux de leur conception à leur mise en œuvre, en passant par leur évaluation.

La territorialisation de la gestion publique locale concerne tout à la fois la définition des politiques publiques, et également les relations avec les citoyens et les acteurs du territoire qui vont être amenés à participer, à co-construire des politiques publiques locales complètement adaptées aux besoins de chacun des territoires.

Dans le cadre d'une meilleure couverture opérationnelle, la distribution des secours doit s'adapter aux évolutions des risques courants et particuliers qu'ils soient avérés ou émergents, au contexte socio-économique, aux modifications démographiques, aux mutations d'autres organisations (secteur de la santé par exemple). Aujourd'hui, la notion de défense du territoire communal, conçue au travers des secteurs de premier appel, a moins de pertinence. Une coopération, une mutualisation des moyens humains et matériels sont indispensables. En conséquence, afin d'engager la réflexion au plus près du terrain, émerge le **Bassin de Recherches et d'Actions (B.R.A.)**.

Le premier travail réalisé par un groupe administration-organisations syndicales a permis d'en définir les contours :

"Ce n'est pas une structure supplémentaire, mais un moyen de concertation sur les pratiques opérationnelles et fonctionnelles. Cette concertation débouchera sur des propositions opérationnelles et fonctionnelles, pour construire un S.D.I.S. qui répond aux attentes opérationnelles et sociétales de la population".

*Le B.R.A., un moyen de réflexion et de concertation
pour construire le S.D.I.S. de demain.*

Les Bassins de Recherches et d'Actions impliquent de traiter au niveau de chaque territoire, la solidarité et l'adaptation spécifique des politiques publiques aux contraintes locales.

Cette logique des B.R.A. permet d'abord une meilleure définition des besoins et elle favorise en outre le renforcement d'un sentiment d'appartenance à une entité tangible et palpable, et le renforcement de l'image de proximité et de réactivité de l'institution, en dépassant les égocentrismes locaux et en forgeant une véritable culture du Collectif qui traduit concrètement des valeurs telles que la solidarité. Au-delà du simple aspect qualitatif, cette démarche peut permettre la réalisation d'économies d'échelle non négligeables.

I - LE BON SENS DU TERRAIN : UN TRAVAIL EN COMMUN

Il s'agit bien ici de revenir au bon sens des acteurs de terrain. La taille humaine des bassins de recherches et d'actions est faite pour permettre des échanges directs en interne entre les membres du S.D.I.S. qui pourront mesurer concrètement, humainement, affectivement l'impact des actions qu'ils auront pu initier, de même que la taille humaine des bassins de recherches et d'actions permettra d'établir des contacts de proximité d'une qualité équivalente avec les autres acteurs locaux, qu'ils soient élus, acteurs socio-économiques et population.

Il est important de mutualiser la réflexion des acteurs de terrain pour :

- Améliorer la complémentarité S.P.V./S.P.P. ;
- Adapter les pratiques opérationnelles ;
- Adapter les pratiques fonctionnelles ;
- Faire évoluer et adapter le parc matériel ;
- Adapter les compétences.

II - DES CONSTATS ET DES INTERROGATIONS QUI SERVIRONT DE SUPPORT À LA RÉFLEXION

Une activité opérationnelle qui change :

- Les C.I.S. ne peuvent plus faire face seuls à toutes les problématiques ;
- Au niveau du secours routier avec - 40 % par rapport à 1998 avec beaucoup moins de désincarcérations. Ceci est lié à différents facteurs comme l'amélioration du réseau routier, la répression ou les aménagements des habitacles ;
- Dans le cadre du S.A.P. avec d'une part, un vieillissement et un assistanat de la population plus grand et ensuite, la spécialisation des plateaux hospitaliers engendrant des transports plus longs ;
- L'apparition de nouvelles méthodologies opérationnelles (Feu V.L. au G.P.L., Feu Gaz).

Une organisation à revisiter :

- Adapter nos procédures pour limiter les doublons (C.P.I.-C.I.S.-C.I.) ;
- Autonomie des C.I. opérationnellement et avenir des contrats locaux ;
- Parc matériel vieillissant avec certains engins qui parcourent peu de kilomètres ;
- Adapter le commandement.

Une disponibilité S.P.V. qui évolue et devient mesurable :

- Complémentarité inter-centres ;
- Améliorer l'utilisation de G.I.P.S.I.

Des compétences à maintenir :

- Travailler sur les compétences de base minimales et sur leur maintien.

III - UNE NÉCESSAIRE ADAPTATION DU S.D.I.S. 71

Le dimensionnement humain des entités au plus proche du terrain devrait permettre d'en mesurer les évolutions, d'en redéfinir et repousser progressivement les limites, et d'expérimenter des solutions nouvelles, innovantes, sans mettre en péril toute l'organisation ou inquiéter/irriter/fatiguer inutilement ses acteurs.

Il est évident qu'il n'y a pas de solution unique départementale, car aujourd'hui les C.I.S. ne peuvent plus seuls faire face à toutes les problématiques. Alors, comment développer, au travers des B.R.A., de nouvelles formes de coopération, mutualisation, appui mutuel en préservant le secours de proximité et en réaffirmant le rôle des C.I.S. et C.I. (95 % d'autonomie) ?

D'abord du bon sens pour atteindre les 95 % d'autonomie et en se rappelant que pour réussir une intervention, il faut :



De la même façon, le développement de la notion de "**système d'action opérationnelle**" qui globaliserait pour un risque les **besoins humains** et en **matériels**, les **techniques opérationnelles**, la **mutualisation territoriale** et la **communication opérationnelle** apparaissent pertinents. Les synergies entre ces 5 composantes seraient ainsi mises en évidence, et les besoins financiers seraient plus faciles à cerner, car les politiques seraient globales. De même, pour un niveau d'efficacité opérationnelle acceptable, la synergie entre ces 5 composantes permettra, au sein du système d'action opérationnelle de compenser une composante par rapport à une autre, évitant ainsi les additions.

IV - UNE DÉMARCHE RÉALISTE ET RÉALISABLE POUR RETROUVER L'ENVIE, LE DÉSIR D'AGIR ENSEMBLE

En terme de management, les Bassins de Recherches et d'Actions recréent un lien étroit entre le personnel, le territoire et les usagers qui bénéficient du service. Cette démarche est donc de nature à mieux responsabiliser les équipes de terrain en leur donnant plus d'autonomie, et permettre à la population d'avoir une lisibilité sur les actions conduites, favorisant d'éventuels recrutements de S.P.V.

La définition des périmètres des Bassins de Recherches et d'Actions n'est, en aucun cas, une science exacte. Elle doit être précisément adaptée aux caractéristiques, aux enjeux et aux besoins de chaque territoire. Leur étendue prend en compte l'analyse des risques incendie, des interventions de Secours à Personne, des opérations de secours routiers. L'évolution démographique des agglomérations, les mutations industrielles et les transformations des réseaux routiers du département ont également été prises en compte. Les Bassins de Recherches et d'Actions ont pour objectif de dimensionner les secours en termes humains et matériels, afin de les rendre quasi autonomes pour couvrir les risques courants.

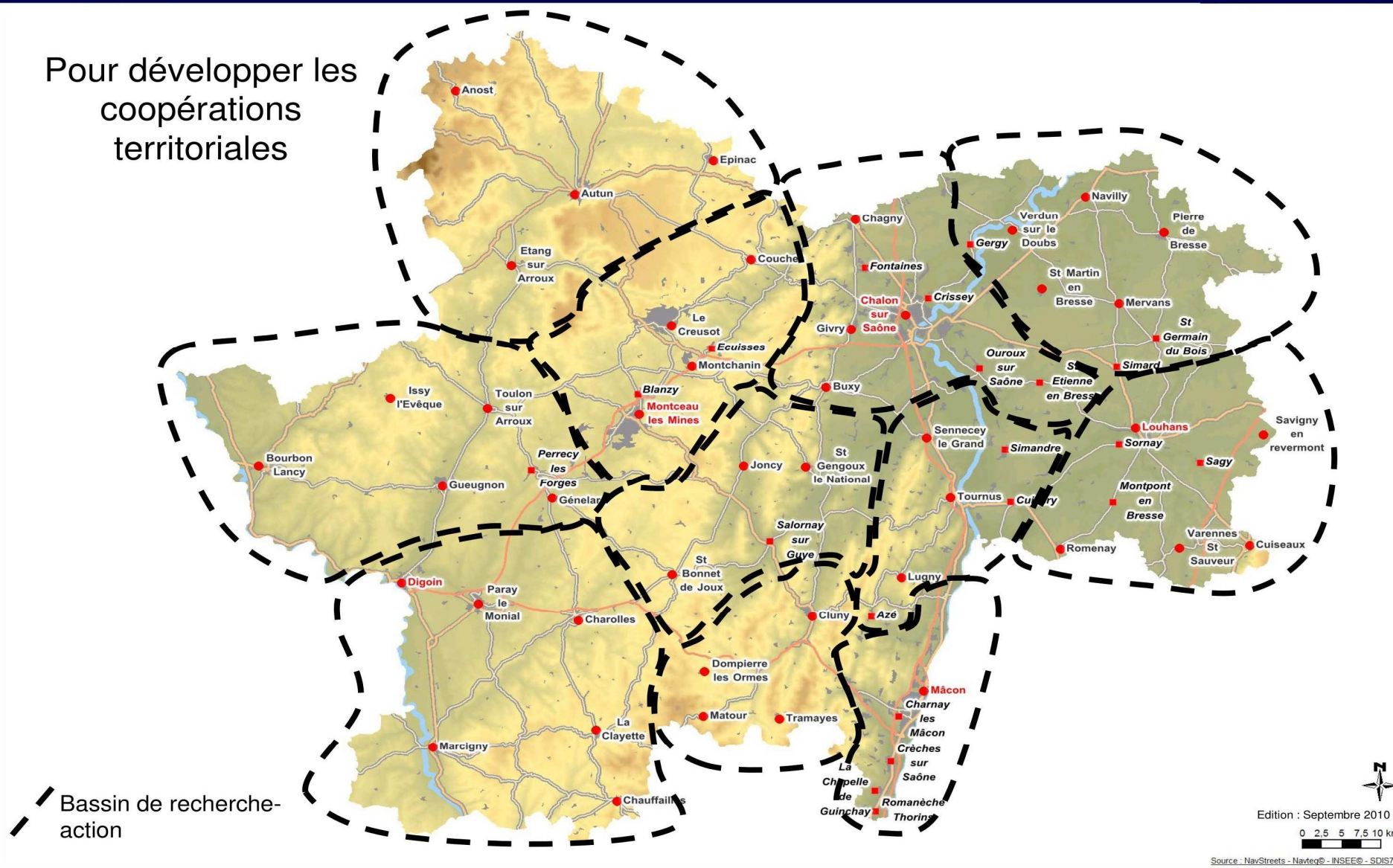
Ils apportent une nouvelle réponse de maillage territorial et impliquent une coopération inter-centres en fonction des compétences et de l'armabilité de chacun.

Ces périmètres sont, bien sûr, perméables et la solidarité du groupement, des groupements entre eux et départementale peut prendre le relais à tout instant. Cette notion très juridique de la coresponsabilité traduira en fait surtout la solidarité des entités, la solidarité des hommes.

L'envie, le désir d'agir ensemble ne se décrètent pas, encore moins le plaisir de l'action accomplie.

En opération, chaque situation est différente, les sapeurs-pompiers en descendant du camion ne savent pas exactement ce qu'ils auront à faire, ne savent pas ce qu'ils pourront faire, mais ils savent une chose : ce qu'ils veulent faire, cette croyance est leur force. C'est cette force qu'il s'agit au travers des bassins de recherches et d'actions de valoriser, d'entretenir et de développer, celle du plaisir d'agir ensemble.

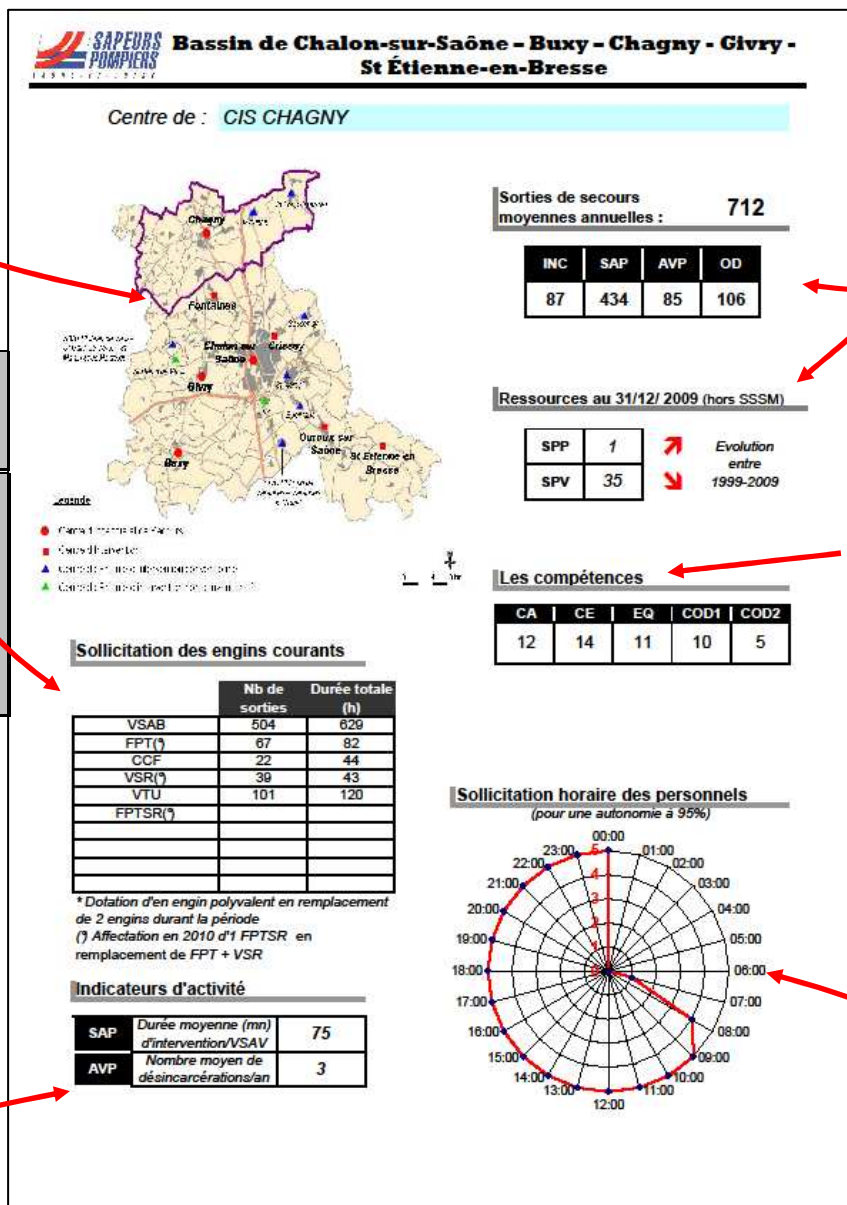
Pour développer les
coopérations
territoriales



Fiche "centre de secours" Explication sommaire

Implantation géographique du centre dans le Bassin

L'activité moyenne du centre sur 3 ans et sa répartition par typologie d'intervention



La sollicitation des engins en 2008, au regard du :

- nombre d'intervention réalisée sur l'année
- temps passé en intervention

L'effectif du centre et la tendance observée

Les compétences détenues pour effectuer les missions

Limite :

Moins un centre possède d'engins, plus ceux-ci ont une polyvalence renforcée. Exemple du V.P.I. qui intervient sur tout type de missions.

Quelques indicateurs spécifiques

Étude de la sollicitation des hommes en fonction de la simultanéité d'interventions par tranche horaire, permettant de proposer un dimensionnement de la capacité opérationnelle du centre.

Limite :

- Sans intérêt si le nombre d'occurrences simultanées est trop faible, notamment si l'activité opérationnelle annuelle est < 200 interventions.
- À partir d'une moyenne d'1 intervention/jour, ce graphe devient pertinent.

Le S.D.I.S. de Saône-et-Loire, comme le S.D.I.S. du Val d'Oise et de l'Isère, a utilisé la Société OXIO, spécialiste des traitements de données à partir de l'entrepôt de données qu'a constitué le S.D.I.S. 71.

Le S.D.I.S. compte maintenant 3 années de recul pour exploiter informatiquement, via les Comptes-Rendus de Sorties et de Secours (C.R.S.S.), l'activité opérationnelle du S.D.I.S.

L'approche mathématique et statistique développée par la Société OXIO pour mesurer l'activité opérationnelle du S.D.I.S. entre 2007 et 2009 se veut sécurisée. La probabilité supérieure par excès sera toujours retenue, afin de permettre au Service de se garder une marge de sécurité.

Exemple : 2 V.S.A.V. intervenant dans la tranche 8 h - 9 h avec un chevauchement d'une minute sera considéré comme un besoin de 2 V.S.A.V. pour le centre dans cette période. De la même manière, ces 2 V.S.A.V. totalisent 7 sapeurs-pompiers, un stationnaire et 6 intervenants durant cette même tranche horaire.

(*)

Descriptif de la méthode statistique développée et utilisée aux S.D.I.S. 95, 38 et 71 :

Etape 1 : Précision du périmètre de l'analyse

- définition du périmètre d'analyse : zone opérationnelle,
- définition des regroupements de types engins à prendre en considération.

Etape 2 : Echantillonnage de l'engagement par minute

Pour chaque minute de la période analysée, on compte le nombre d'engins engagés (par regroupement opéré sur les types engins) sur la zone d'étude.

Etape 3 : Agrégat par heure

Afin de dimensionner une heure, on se positionne dans une situation pessimiste en considérant que pour une heure d'un jour, le nombre d'engins nécessaires est le maximum constaté sur chacune de ses 60 minutes.

Etape 4 : Agrégat par jour

Afin de dimensionner une journée, on se positionne dans une situation pessimiste en considérant que pour une journée, le nombre d'engins nécessaires est le maximum constaté sur chacune de ses 24 heures.

Etape 5 : Analyse probabiliste avec intervalle de confiance

Il s'agit d'une analyse de probabilité simple qui rapporte un nombre d'événements à un échantillon.

Exemple : le nombre de fois où n engins du type étudié ont été engagés simultanément sur la zone par rapport au nombre de jours de la période d'étude.

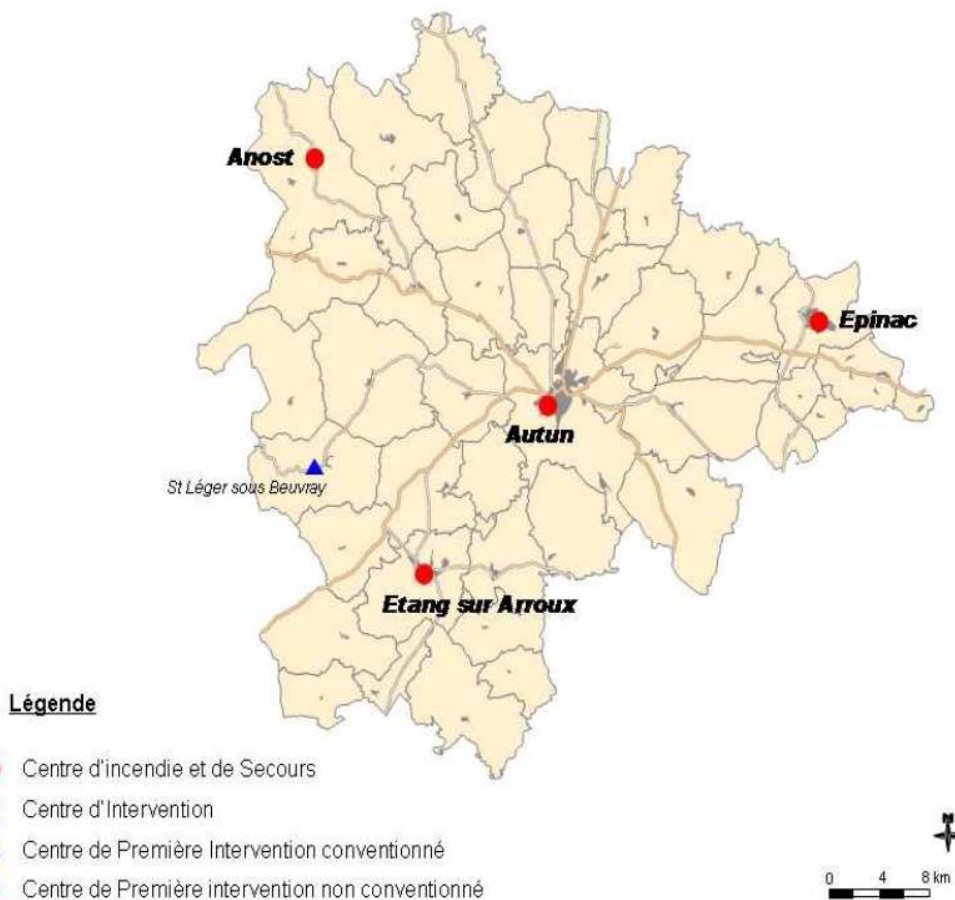
L'intervalle de confiance définit des bornes P_inf et P_sup encadrant cette probabilité. Selon la taille de l'échantillon, P_inf et P_sup sont plus ou moins proches de la probabilité "basique".

Exemple : plus l'échantillon est grand, plus l'intervalle de confiance est réduit.

Afin de se positionner encore dans une hypothèse pessimiste, Oxio retient uniquement la borne supérieure de la probabilité.

Bassin de RECHERCHES et d' ACTIONS

Autun – Anost – Épinac – Étang-sur-Arroux



La population défendue

1999	2009
40 532	38 113



Les Sapeurs Pompiers

1999		2009	
SPP	SPV	SPP	SPV
13	125	18	122



L'activité opérationnelle

1999	2009
2 421	1 999



Centre de : **CIS AUTUN**



Légende

- Centre d'incendie et de secours
- Centre d'intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première Intervention non conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **1 395**

INC	SAP	AVP	OD
153	823	155	263

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	18	↗ Evolution entre 1999-2009
SPV	44	

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
11	14	30	5	22

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	916	685
FPT	125	176
FPTSR	113	138
EPA	94	117
VTU	235	217
CCGC	10	37
CCF	31	67

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

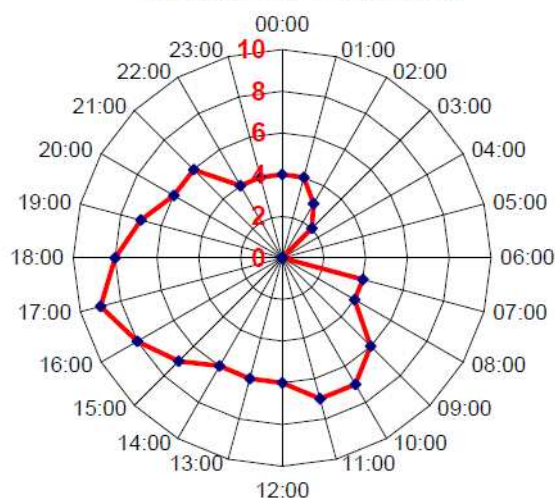
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	45
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	3

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS ANOST**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première Intervention non conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **92**

INC	SAP	AVP	OD
14	55	10	14

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	14

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
0	4	6	2	4

Sollicitation des engins courants

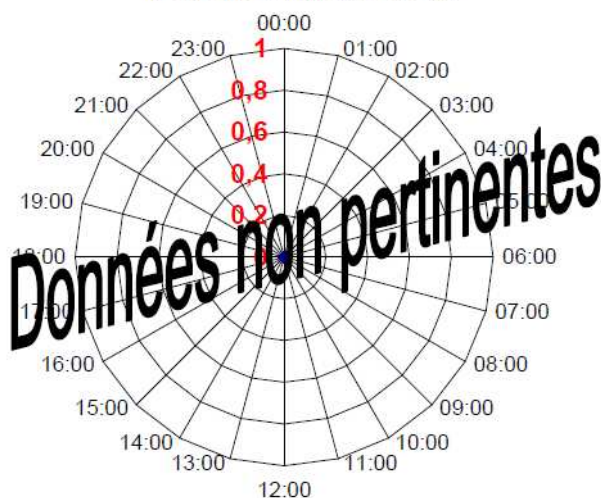
	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	63	101
CCF	13	24
VTU	15	20

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(?) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	97
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	0

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS EPINAC**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **231**

INC	SAP	AVP	OD
33	127	26	46

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	22

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
5	9	11	5	5

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	144	200
FPT	21	49
CCF	8	14
VTU	47	64

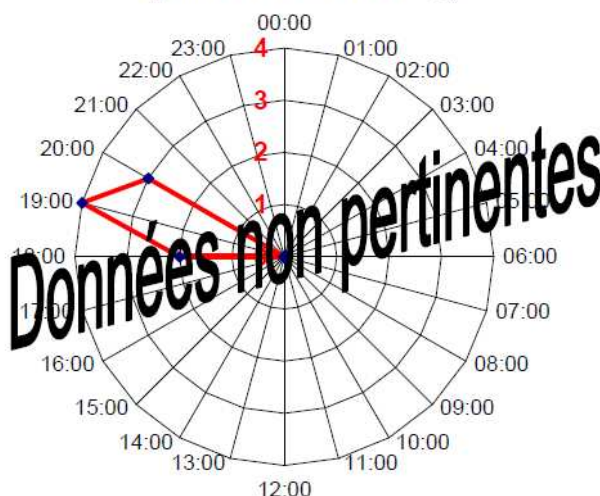
* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	83
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS ETANG SUR ARROUX**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné



Sorties de secours
moyennes annuelles : **317**

INC	SAP	AVP	OD
45	137	38	97

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	42

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
9	10	12	3	3

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	166	263
CCR	32	65
CCF	9	18
CCGC	7	24
VTU	76	109

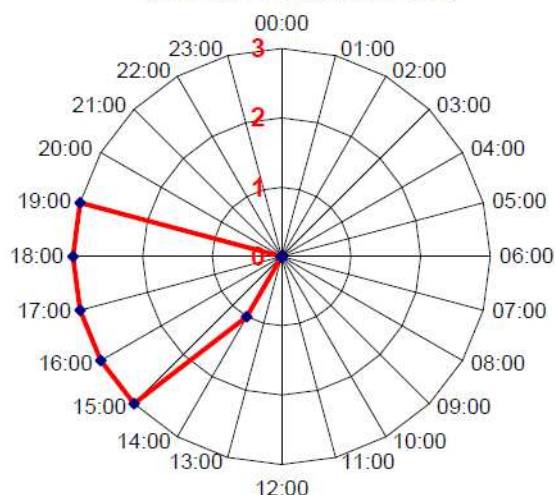
* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	95
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	3

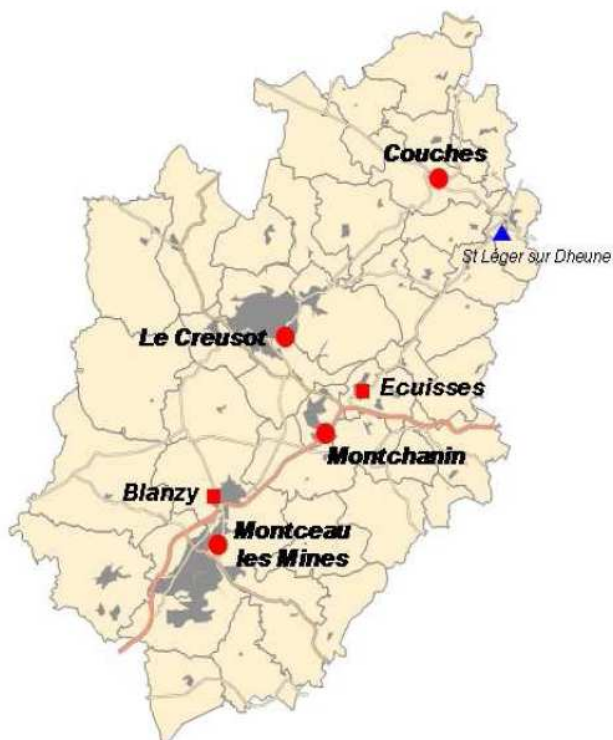
Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Bassin de RECHERCHES et d' ACTIONS

Montceau-les-Mines – Couches – Le Creusot – Montchanin



Légende

- Centre d'incendie et de secours
- Centre d'intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné



La population défendue

1999	2009
103 761	99 534



Les Sapeurs Pompiers

1999		2009	
SPP	SPV	SPP	SPV
80	186	79	184



L'activité opérationnelle

1999	2009
5 116	4 756



Centre de : **CIS MONTCEAU LES MINES**



Légende

- Centre d'incendie et de secours
- Centre d'intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **2 182**

INC	SAP	AVP	OD
246	1 348	216	372

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	39
SPV	35



Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
26	21	21	8	38

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	1 501	1 450
FPT	190	211
FPTSR	119	123
CCF	19	44
EPA	130	108
CEGC	12	39
VTU	376	320

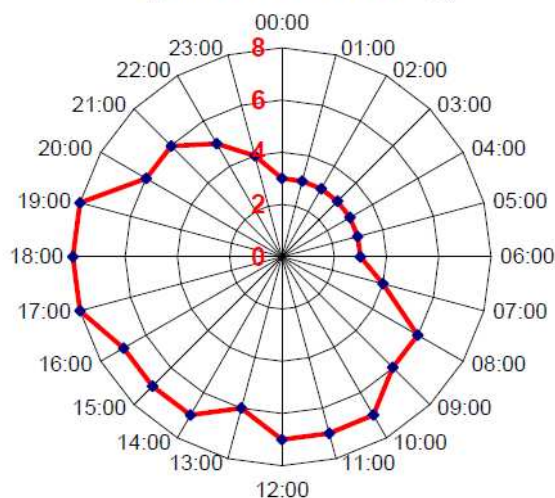
* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

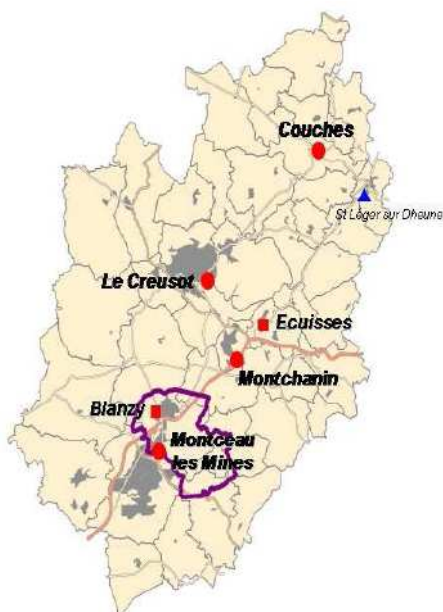
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	58
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	3

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)

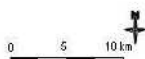


Centre de : **CI BLANZY**



Légende

- Centre d'Incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné



Sorties de secours
moyennes annuelles : **219**

INC	SAP	AVP	OD
21	117	29	52

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	21

Evolution
entre
1999-2009
↗

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
4	3	9	4	4

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	140	183
FPTL	16	25
VTU	32	45

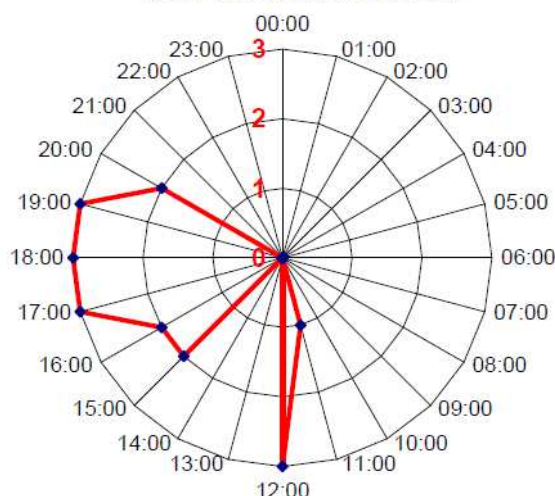
* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	78
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	2

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)

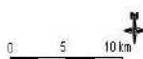


Centre de : **CIS COUCHES**



Légende

- Centre d'Incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné



Sorties de secours
moyennes annuelles : **238**

INC	SAP	AVP	OD
34	126	31	47

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	23

Evolution
entre
1999-2009
↓

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
2	7	12	2	6

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	144	219
FPT	21	56
CCF	8	19
VTU	43	72

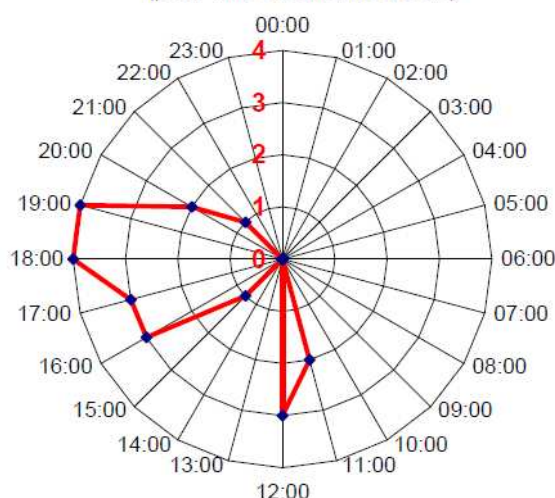
* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	92
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS LE CREUSOT**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **2 057**

INC	SAP	AVP	OD
285	1 063	229	480

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	40	➔ Evolution entre 1999-2009
SPV	40	

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
20	35	16	11	32

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	1 234	1 119
FPT	235	266
FPTSR*	129	137
CCF	32	65
EPA	137	118
VTU	421	400

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

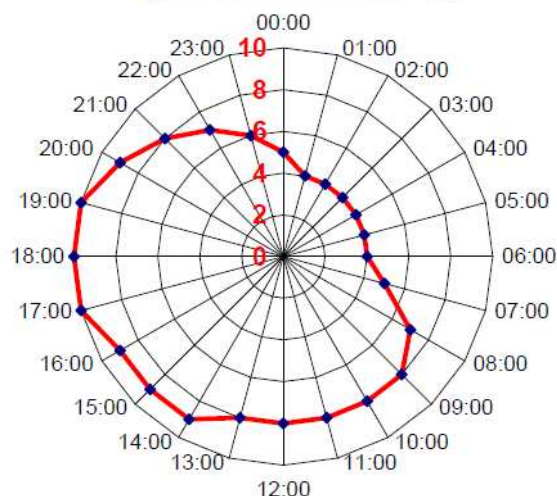
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	54
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	6

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)

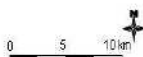


Centre de : **CI ECUISSES**



Légende

- Centre d'Incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionnée



Sorties de secours
moyennes annuelles : **146**

INC	SAP	AVP	OD
20	78	23	26

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	26

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
4	8	9	2	6

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	95	120
CCF	18	29
VTU	23	36

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

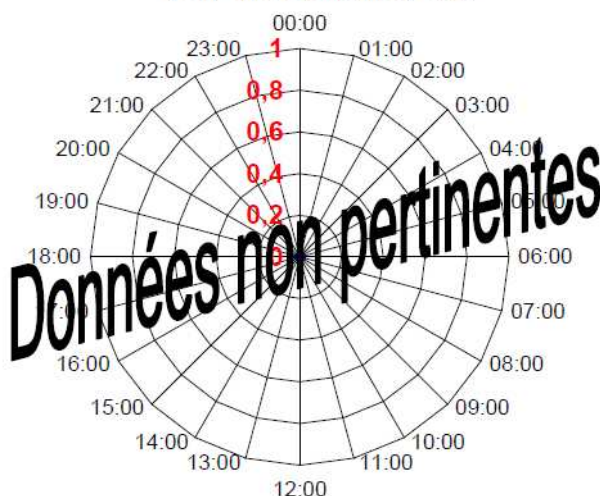
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	76
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	0

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS MONTCHANIN**



Légende

- Centre d'Incendie et de Secours
- Centre d'intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **427**

INC	SAP	AVP	OD
50	224	70	83

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	39

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
6	15	10	2	10

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	264	317
FPTSR	71	104
VTU	91	97

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement

de 2 engins durant la période

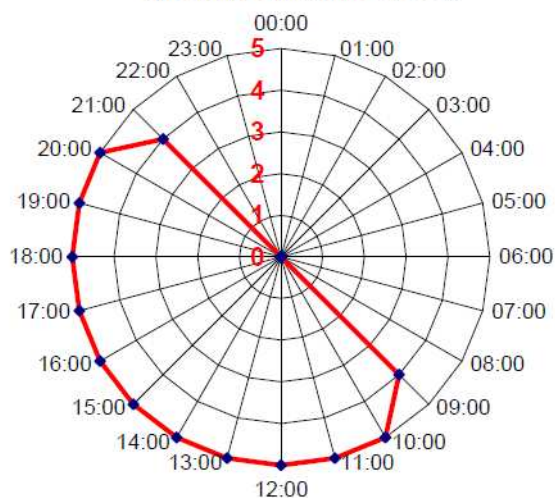
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	72
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	4

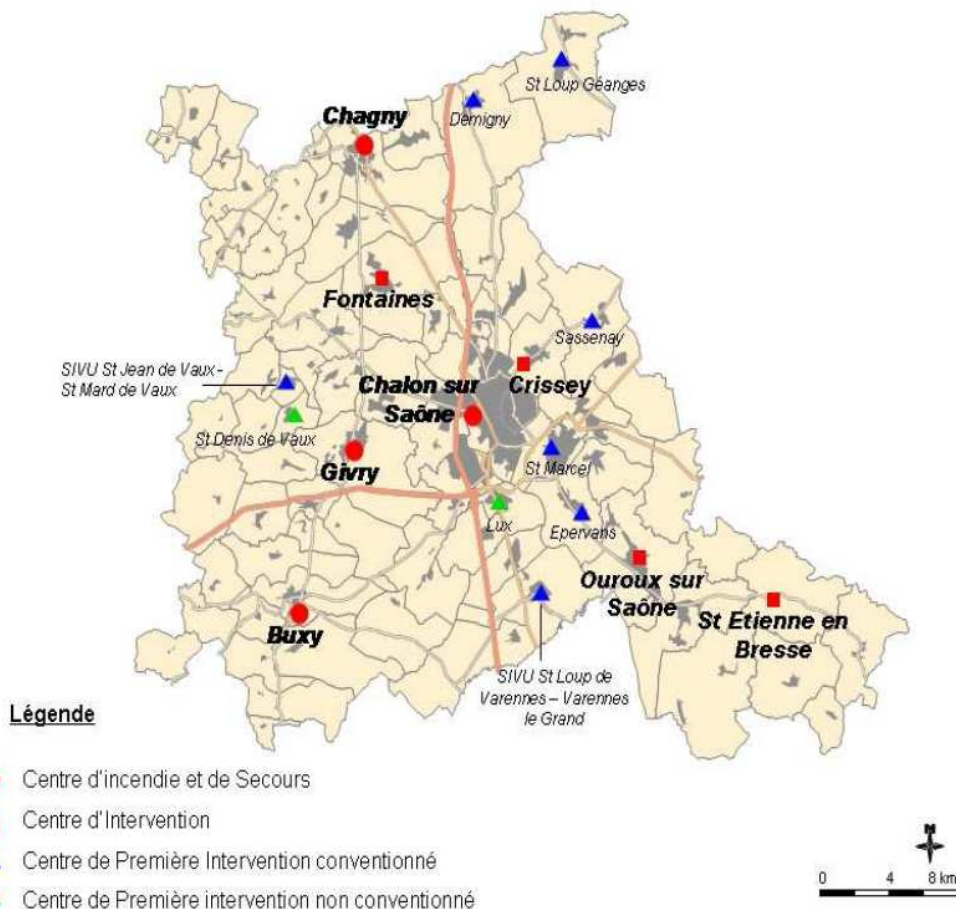
Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Bassin de RECHERCHES et d'ACTIONS

Chalon-sur-Saône – Buxy – Chagny - Givry - St Étienne-en-Bresse



La population défendue

1999	2009
132 715	136 113



Les Sapeurs Pompiers

1999		2009	
SPP	SPV	SPP	SPV
32	274	62	244

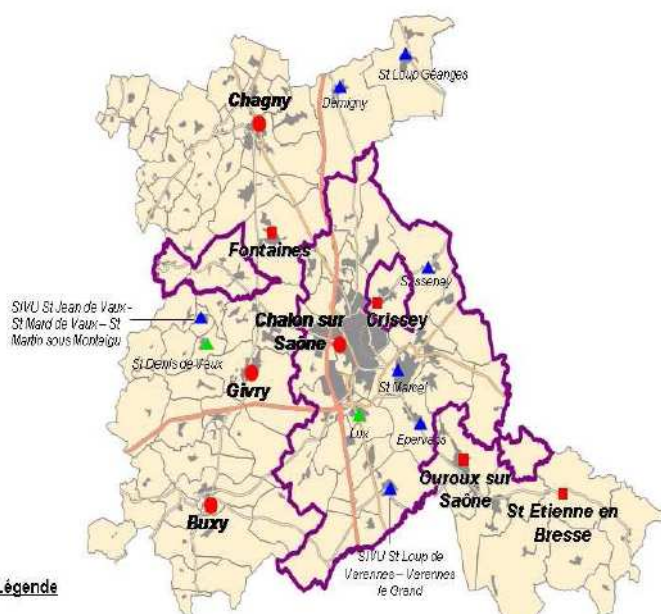


L'activité opérationnelle

1999	2009
6 203	6 286



Centre de : **CIS CHALON SUR SAONE**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **5 026**

INC	SAP	AVP	OD
649	3 041	584	753

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	61
SPV	42



Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
30	40	25	3	58

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	3 576	3 307
FPT(*)	583	620
FPTSR	268	283
VSR(*)	90	68
EPA	429	396
CCF	49	112
CCGC	24	66
VTU	837	864
FPTSR(*)		

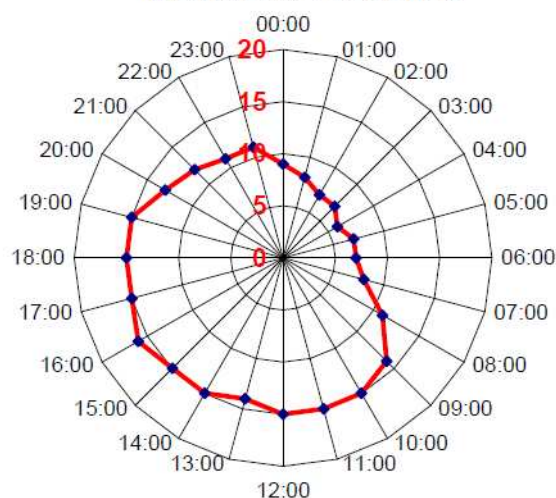
* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

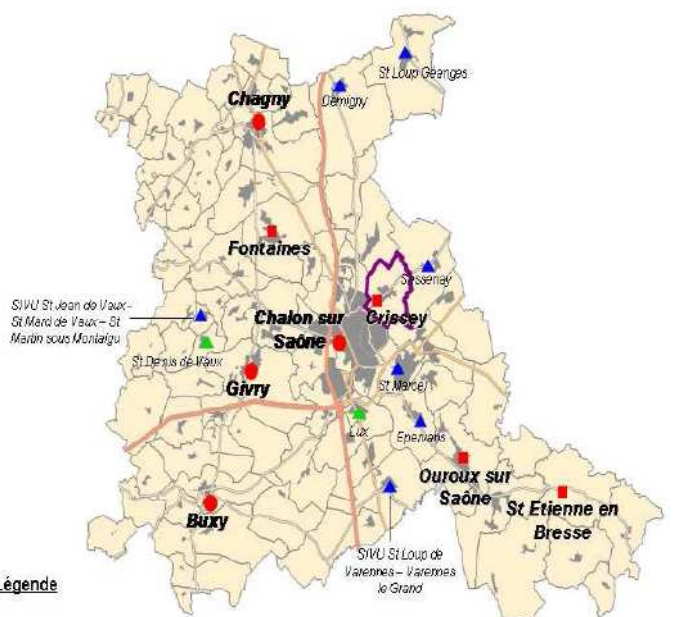
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	55
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	9

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI CRISSEY**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionnée
- ▲ Centre de Première Intervention non conventionnée

Sorties de secours
moyennes annuelles : **126**

INC	SAP	AVP	OD
29	60	13	24

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	23

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
5	8	10	7	4

Sollicitation des engins courants

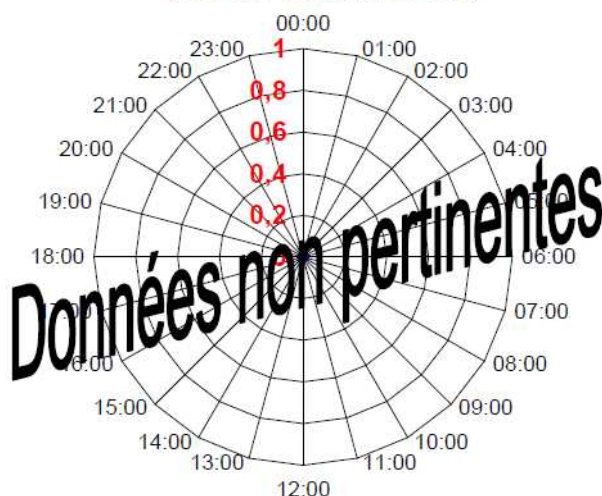
	Nb de sorties	Durée totale (h)
VPI*	45	50
VTU*	10	11

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

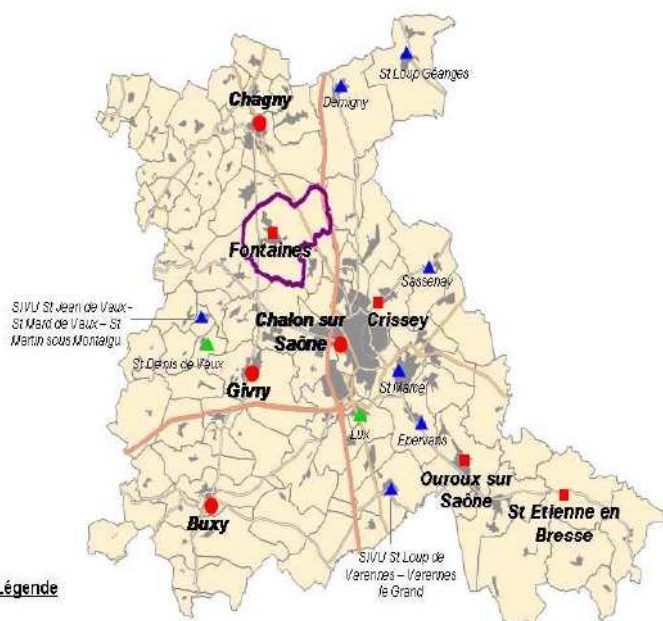
Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	/
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	0

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI FONTAINES**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première Intervention non conventionné



**Sorties de secours
moyennes annuelles : 94**

INC	SAP	AVP	OD
17	39	10	28

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	19

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
5	7	7	6	4

Sollicitation des engins courants

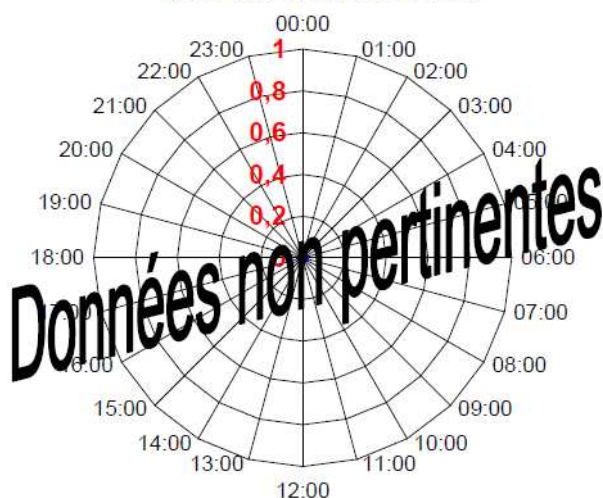
	Nb de sorties	Durée totale (h)
VPI	77	108

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

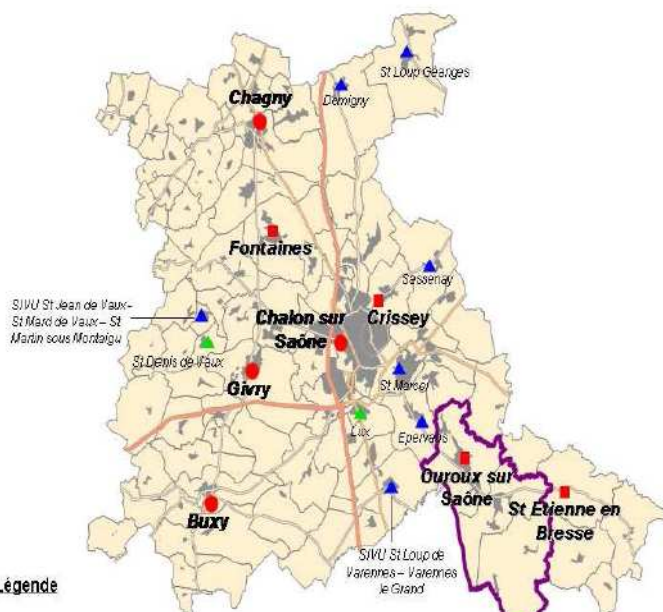
Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	/
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	0

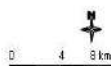
Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI OUROUX SUR SAONE**



- Légende**
- Centre d'incendie et de Secours
 - Centre d'Intervention
 - ▲ Centre de Première Intervention conventionné
 - ▲ Centre de Première Intervention non conventionné



Sorties de secours
moyennes annuelles : **145**

INC	SAP	AVP	OD
23	73	22	27

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	24

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
5	8	11	4	3

Sollicitation des engins courants

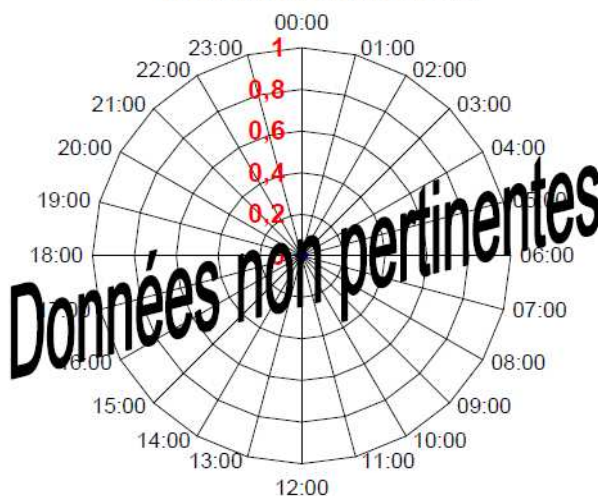
	Nb de sorties	Durée totale (h)
VPI	80	101

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

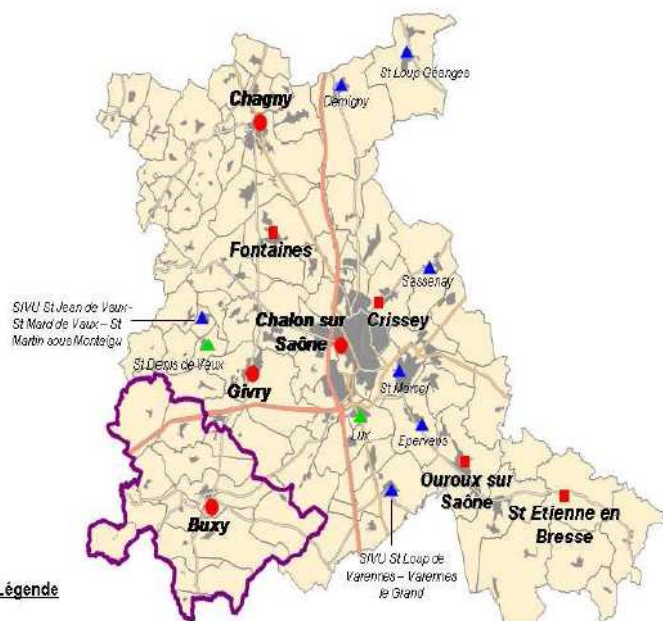
Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	/
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS BUXY**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné



Sorties de secours
moyennes annuelles : **267**

INC	SAP	AVP	OD
32	146	44	46

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	37

Evolution
entre
1999-2009
↓

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
9	12	15	14	1

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	173	238
FPT*	22	43
CCF*	2	5
CCR*	1	3
VSR	22	29
VTU	42	57

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

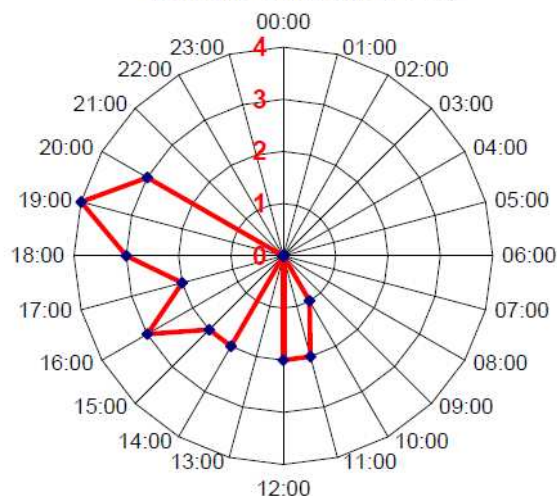
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

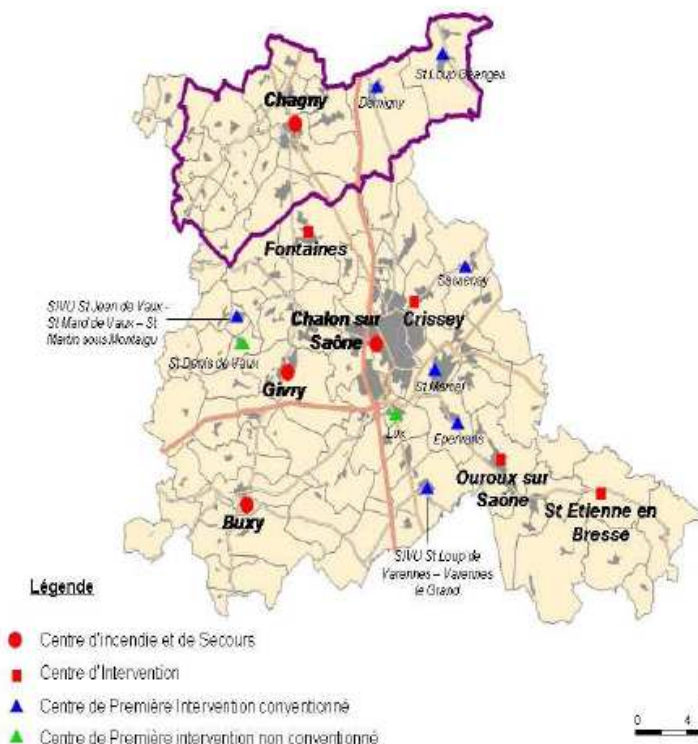
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	83
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	5

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : CIS CHAGNY



Sorties de secours
moyennes annuelles : **712**

INC	SAP	AVP	OD
87	434	85	106

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	<i>1</i>
SPV	<i>40</i>



Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
13	16	10	7	9

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	504	629
FPT(?)	67	82
CCF	22	44
VSR(?)	39	43
VTU	101	120
FPTSR(?)		

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

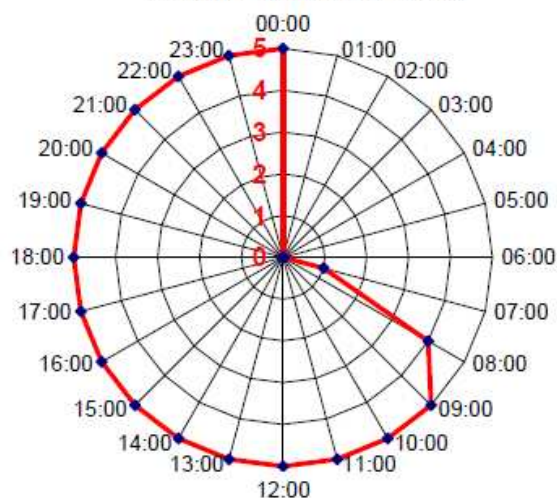
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

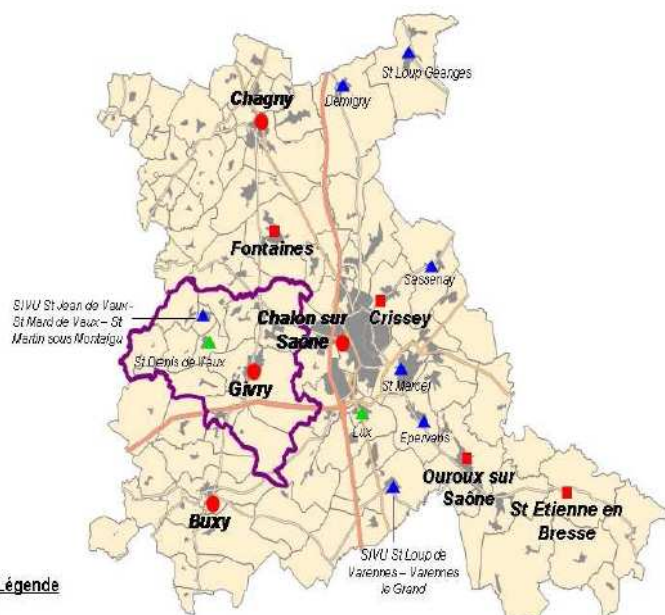
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	75
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	3

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS GIVRY**



- Légende**
- Centre d'incendie et de Secours
 - Centre d'Intervention
 - ▲ Centre de Première Intervention conventionné
 - ▲ Centre de Première intervention non conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **349**

INC	SAP	AVP	OD
49	168	56	75

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSM)

SPP	
SPV	39

Evolution
entre
1999-2009
↓

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
8	17	12	6	6

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	206	279
FPT	36	71
CCF	18	44
VSR	23	29
VTU	70	105

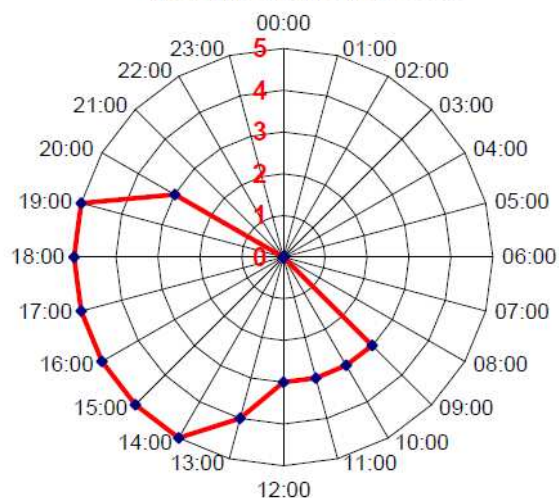
* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

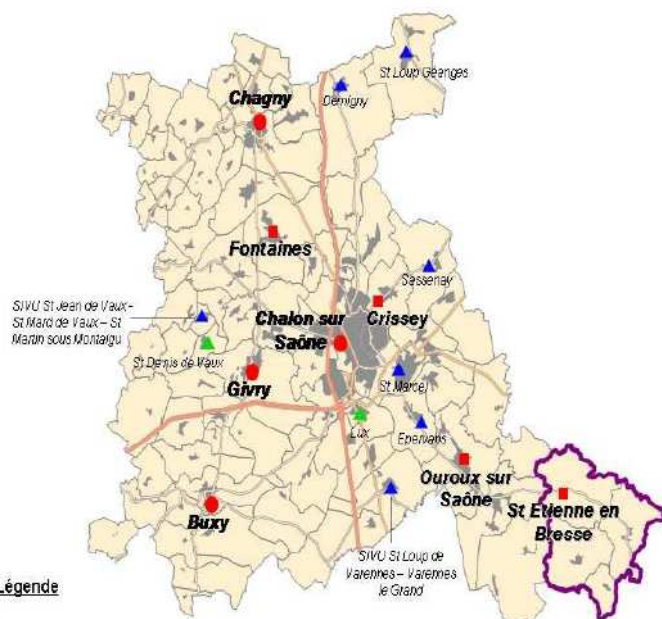
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	81
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	2

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI SAINT ETIENNE EN BRESSE**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première Intervention non conventionné



Sorties de secours
moyennes annuelles : **35**

INC	SAP	AVP	OD
6	15	5	9

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	16

Evolution
entre
1999-2009
↓

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
4	4	7	3	0

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VPI	26	28

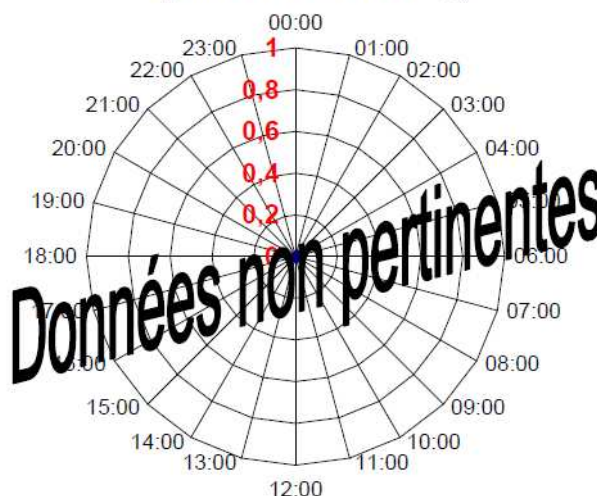
* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

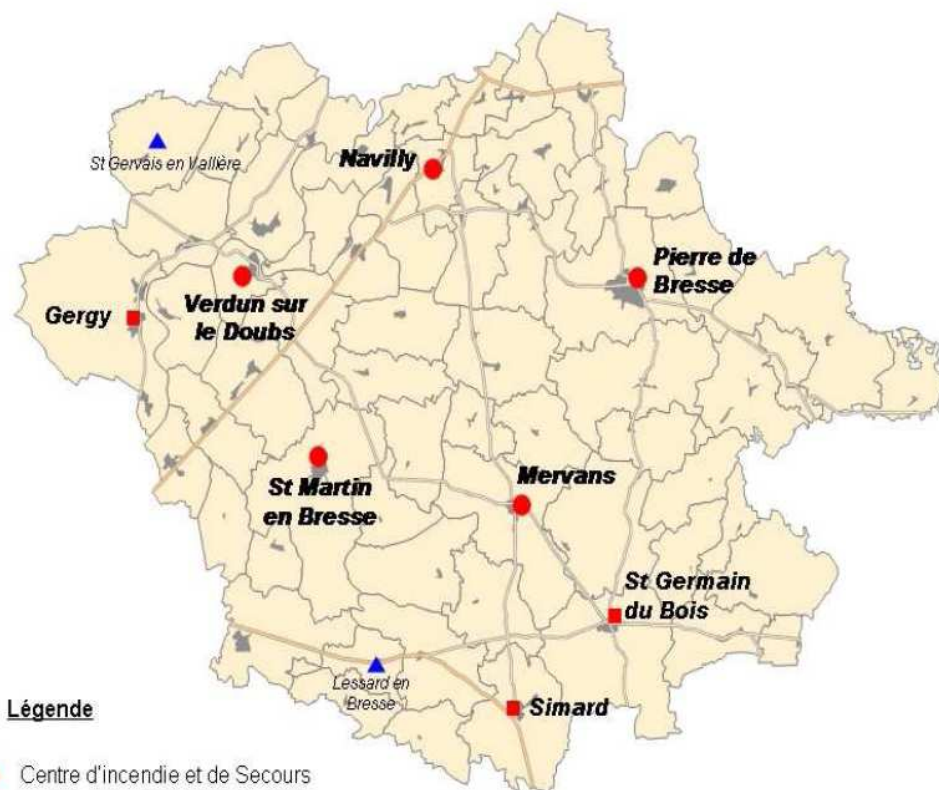
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	/
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Bassin de RECHERCHES et d'ACTIONS

Mervans – Navilly – Pierre-de-Bresse – St Martin-en-Bresse –
Verdun-sur-le-Doubs



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné



La population défendue

1999	2009
22 430	24 543



Les Sapeurs Pompiers

1999		2009	
SPP	SPV	SPP	SPV
0	212	0	170



L'activité opérationnelle

1999	2009
1 125	1 291



Centre de : **CIS MERVANS**



Sorties de secours moyennes annuelles : **391**

INC	SAP	AVP	OD
50	235	58	48

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	25

Evolution entre 1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
5	6	12	8	4

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	271	418
FPT	34	56
CCF	16	28
VSR	25	30
VTU	50	63

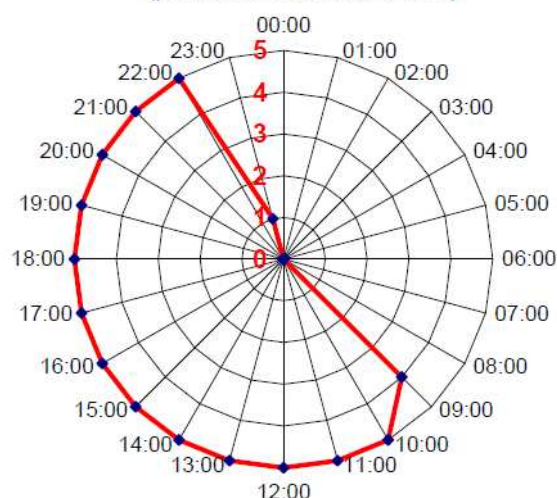
* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	93
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI SIMARD**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **43**

INC	SAP	AVP	OD
6	24	7	6

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	21

Evolution
entre
1999-2009
➔

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
4	6	3	1	0

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VPI	42	59

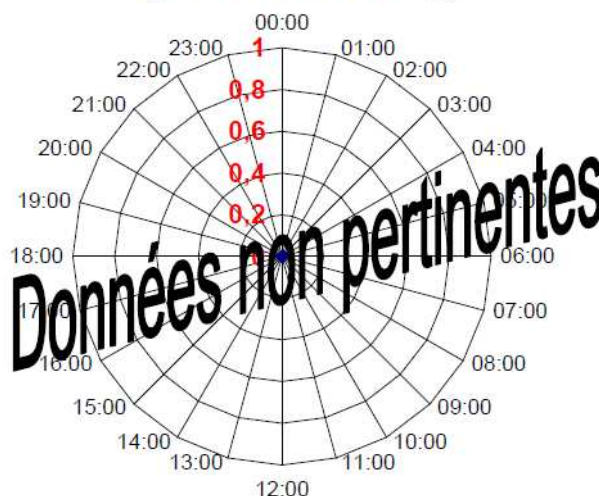
* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période

(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	/
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI SAINT GERMAIN DU BOIS**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **90**

INC	SAP	AVP	OD
9	61	10	10

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	14

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
4	3	5	4	0

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VPI	86	75

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période

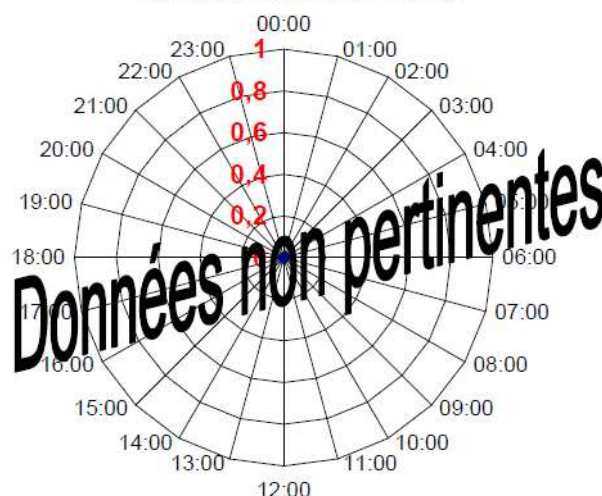
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	/
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS NAVILLY**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **123**

INC	SAP	AVP	OD
18	57	26	23

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	23

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
3	5	14	6	0

Sollicitation des engins courants

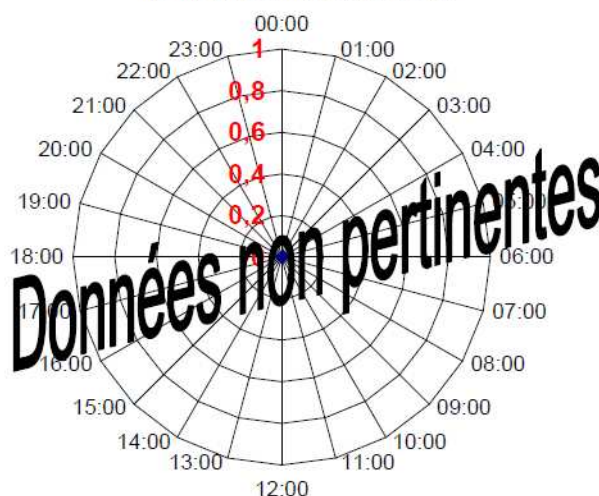
	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	72	119
CCR*	18	40
VSR	14	17
VTU	18	28

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période
(¹) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

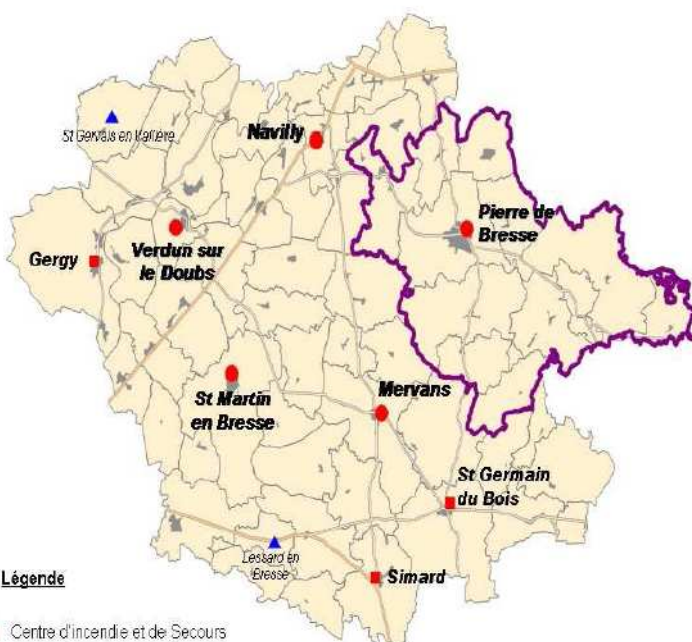
Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	99
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	3

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS PIERRE DE BRESSE**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **294**

INC	SAP	AVP	OD
41	175	33	46

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	29

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
5	6	16	12	4

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	196	331
FPT	34	54
CCF	11	25
VSR	14	16
CCGC	9	26
VTU	48	62

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

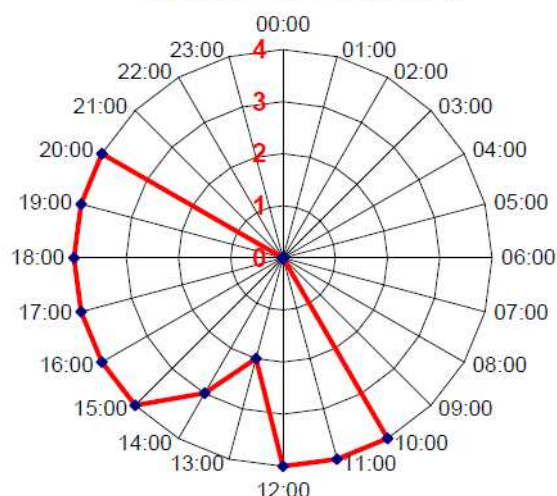
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

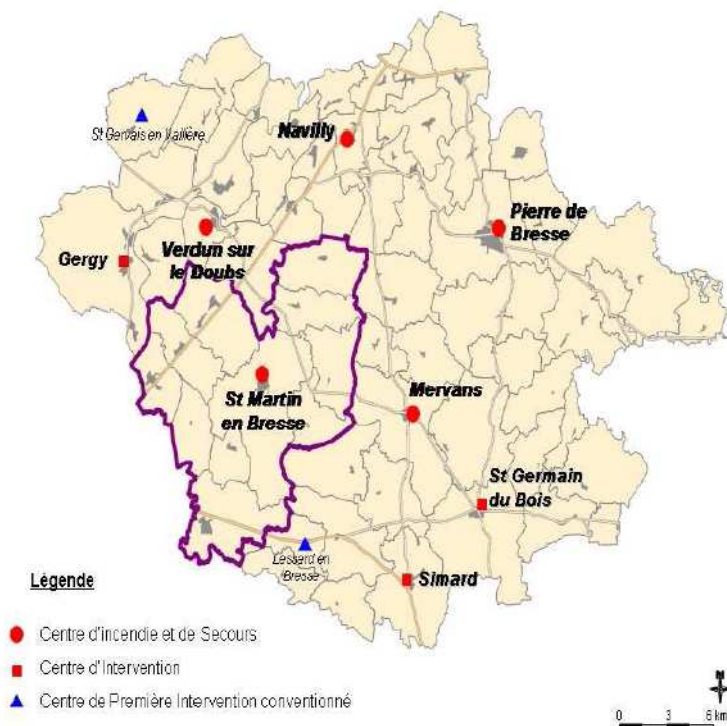
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	101
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS SAINT MARTIN EN BRESSE**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **200**

INC	SAP	AVP	OD
33	94	36	37

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	26

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
4	13	9	7	5

Sollicitation des engins courants

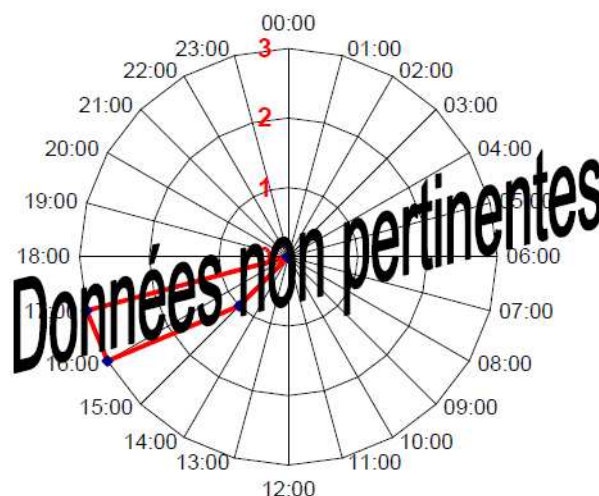
	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	120	184
CCR	33	64
VSR	17	23
VTU	33	63

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

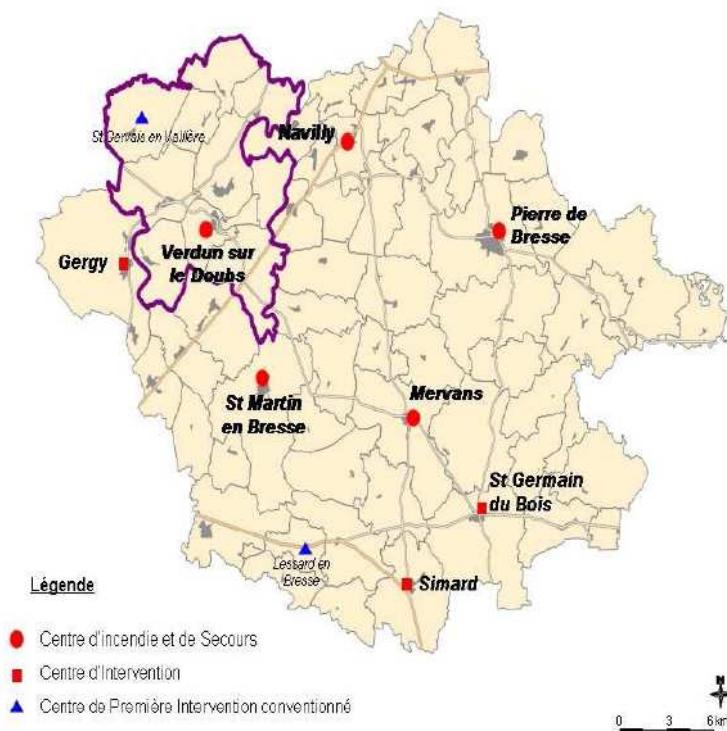
Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	92
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	3

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS VERDUN SUR LE DOUBS**



Sorties de secours moyennes annuelles : **294**

INC	SAP	AVP	OD
37	171	42	44

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	23

Evolution entre 1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
5	7	9	1	3

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	187	282
FPTSR	31	50
CCF	10	18
VTU	48	69

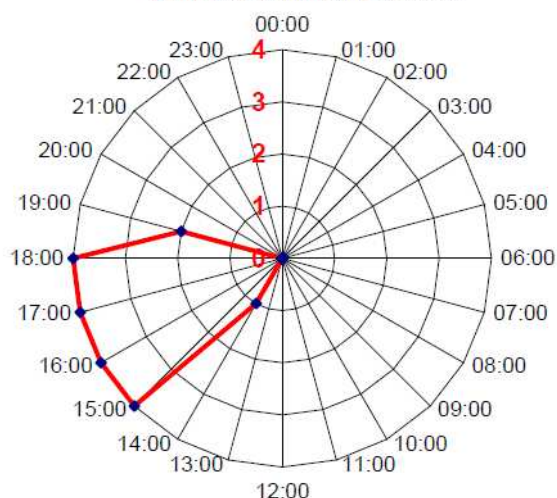
* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

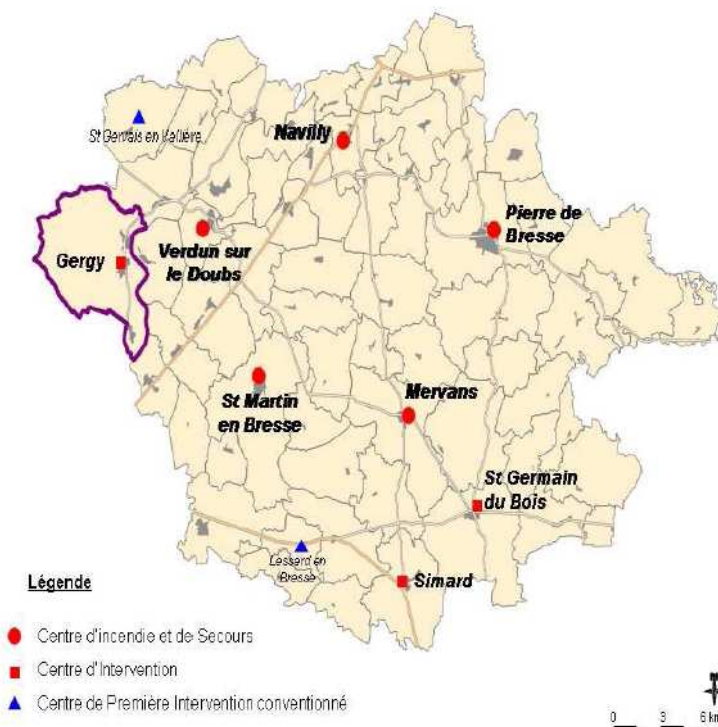
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	91
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	0

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI GERGY**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **80**

INC	SAP	AVP	OD
7	47	8	18

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	17

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
2	5	10	3	1

Sollicitation des engins courants

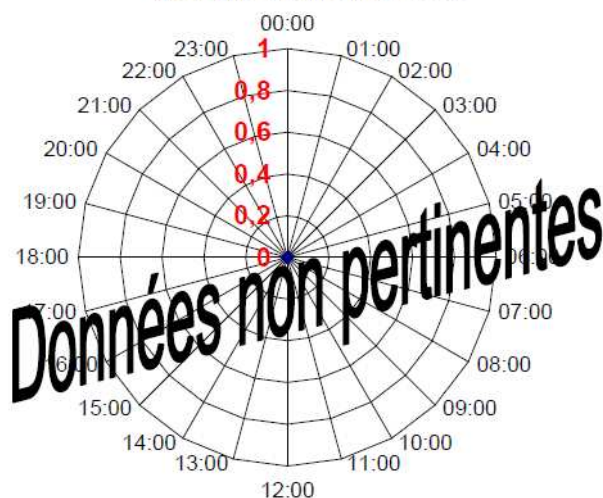
	Nb de sorties	Durée totale (h)
VPI	68	71

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

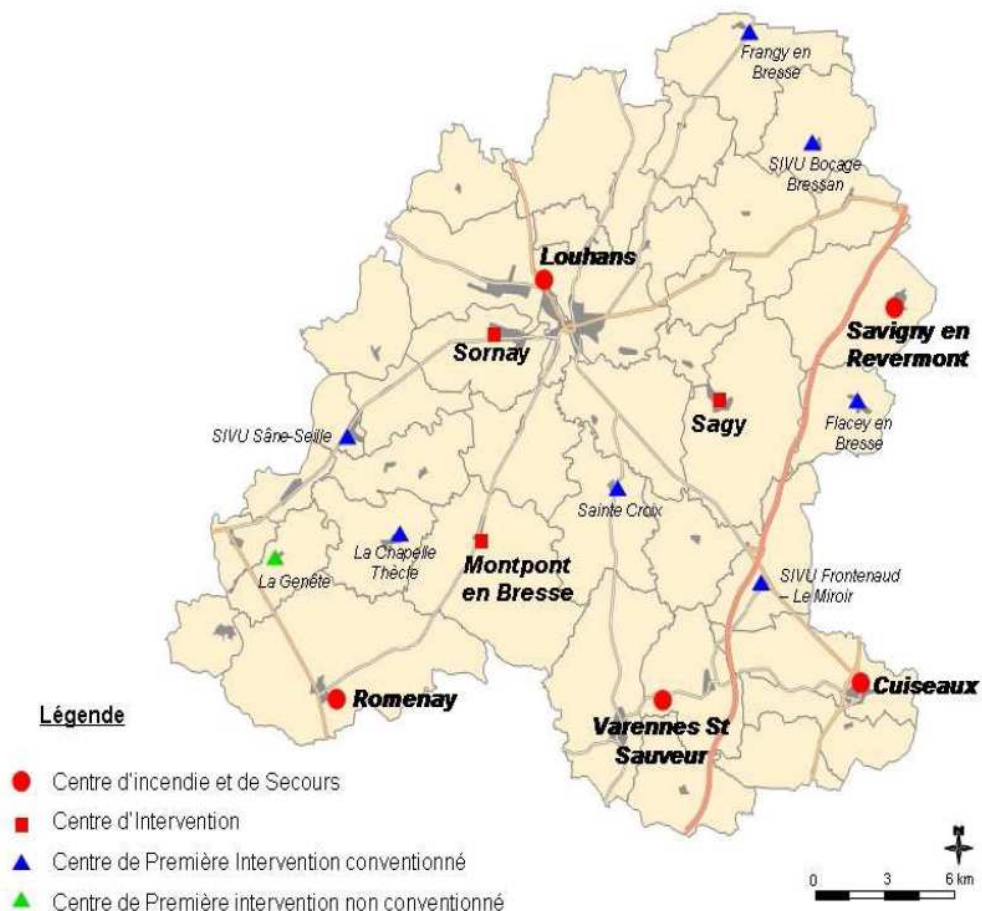
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	/
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	0

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Bassin de RECHERCHES et d'ACTIONS

Louhans – Cuiseaux – Romenay – Savigny-en-revermont –
Varennnes-St-Sauveur



La population défendue

1999	2009
37 876	38 079



Les Sapeurs Pompiers

1999		2009	
SPP	SPV	SPP	SPV
3	213	9	221

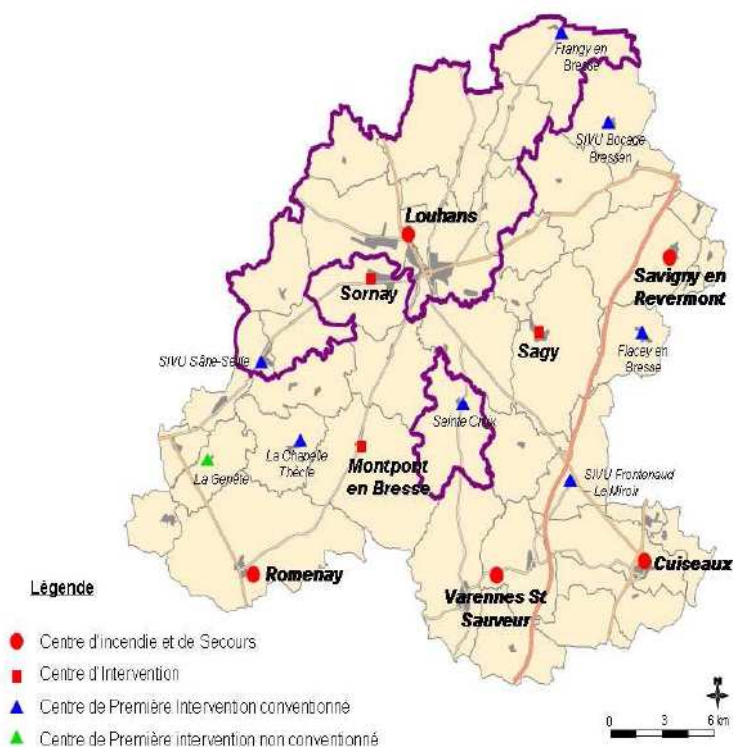


L'activité opérationnelle

1999	2009
1 587	1 795



Centre de : **CIS LOUHANS**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **1 148**

INC	SAP	AVP	OD
128	731	139	151

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	9	↗ Evolution entre 1999-2009
SPV	57	

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
13	24	27	30	22

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	798	1 279
FPT(*)	87	120
CCR*	24	32
FSR(*)	73	71
EPA	48	65
CCGC	13	39
VTU	115	97
FPTSR(*)		

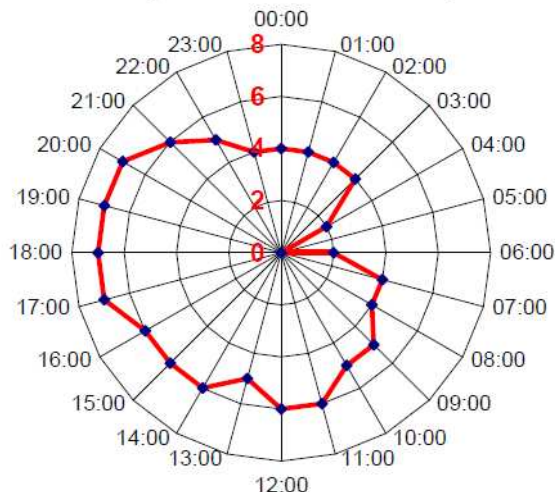
* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	96
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	2

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI MONTPONT EN BRESSE**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **47**

INC	SAP	AVP	OD
7	32	5	3

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	18

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
3	4	11	2	0

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VPI	35	40

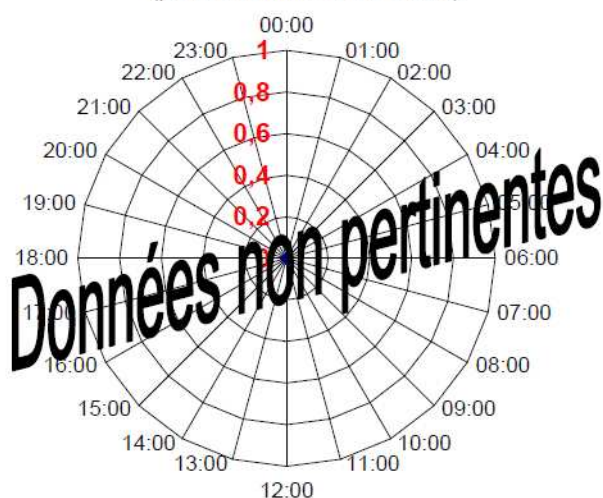
* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	/
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI SAGY**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **60**

INC	SAP	AVP	OD
9	34	6	11

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	14

Evolution
entre
1999-2009
➔

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
2	9	3	3	0

Sollicitation des engins courants

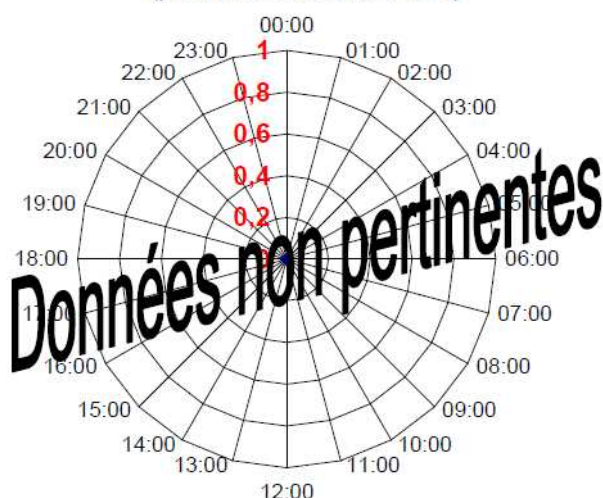
	Nb de sorties	Durée totale (h)
VPI	42	49

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	/
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI SORNAY**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **85**

INC	SAP	AVP	OD
21	37	17	11

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	18

Evolution
entre
1999-2009
➔

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
4	3	11	4	0

Sollicitation des engins courants

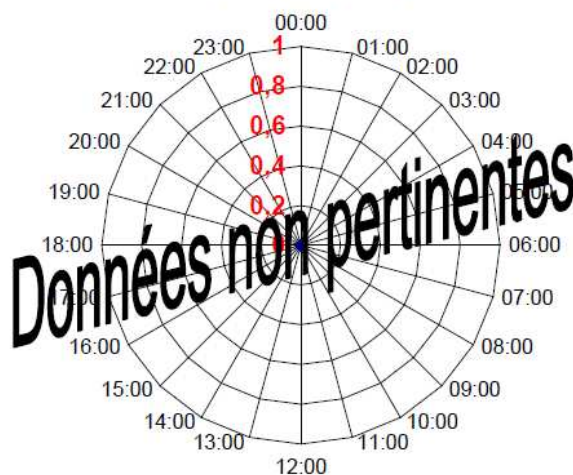
	Nb de sorties	Durée totale (h)
VPI	78	100
VTU	4	14

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

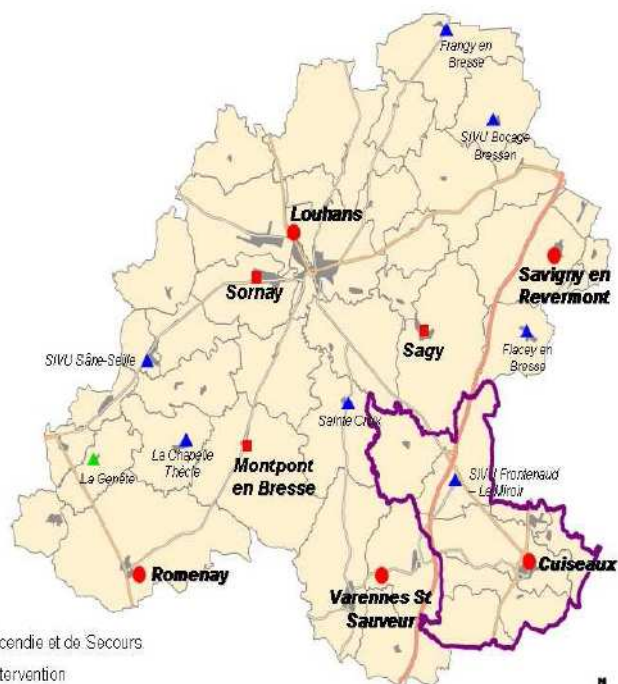
Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	/
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS CUISEAUX**



Légende

- Centre d'incendie et de secours
- Centre d'intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première Intervention non conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **218**

INC	SAP	AVP	OD
27	136	35	20

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	33



Evolution
entre
1999-2009

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
5	13	13	12	6

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	157	265
FPT	21	46
VSR	17	19
CCF	7	11
VTU	24	53

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement

de 2 engins durant la période

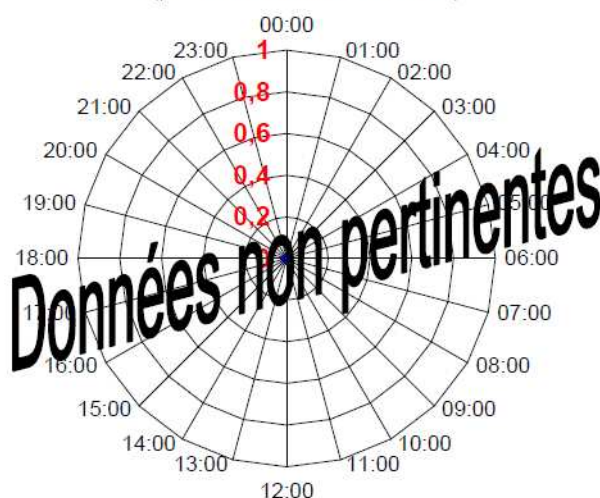
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

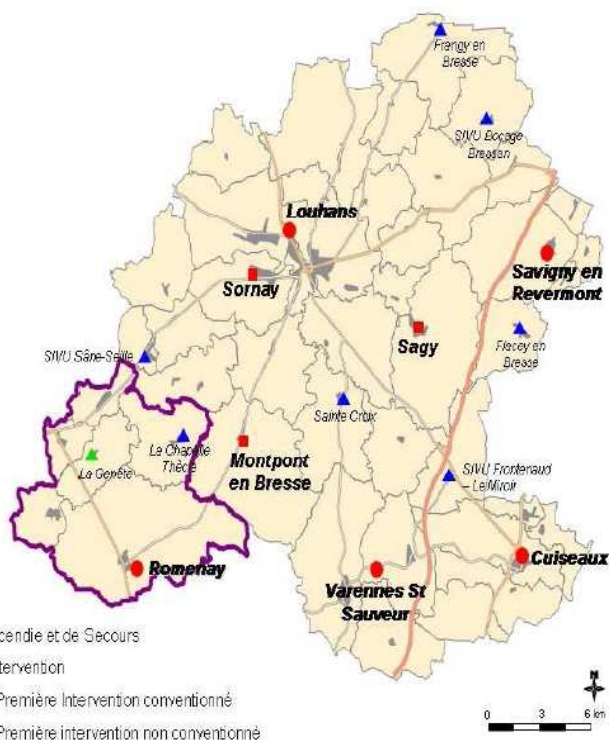
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	101
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS ROMENAY**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **184**

INC	SAP	AVP	OD
26	123	21	14

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	28

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
5	11	10	8	5

Sollicitation des engins courants

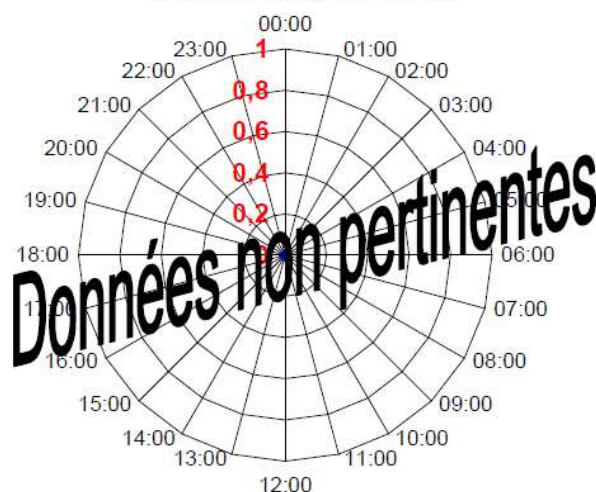
	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	138	254
CCR*	28	47
VTU	20	26

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

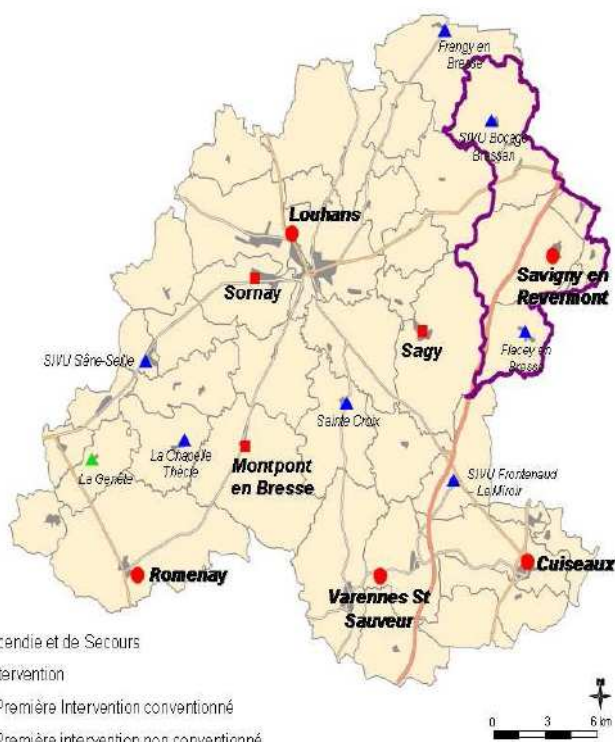
Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	110
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	0

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS SAVIGNY EN REVERMONT**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **121**

INC	SAP	AVP	OD
16	73	18	15

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	24

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
5	14	3	6	2

Sollicitation des engins courants

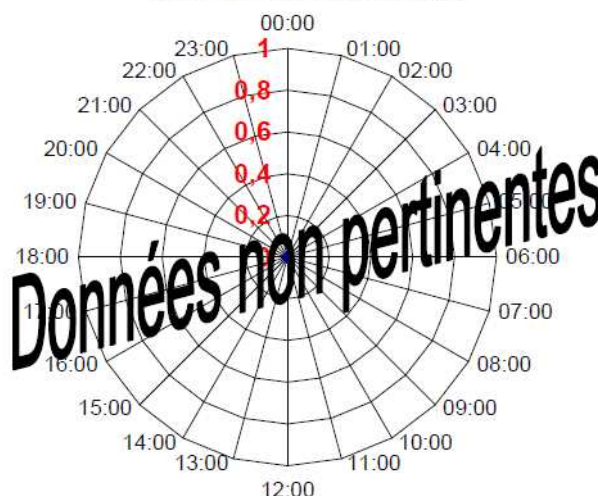
	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	91	132
CCR	14	21
VTU	14	20

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	87
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	0

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS VARENNES SAINT SAUVEUR**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **176**

INC	SAP	AVP	OD
19	104	33	20

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	29

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
5	16	6	8	4

Sollicitation des engins courants

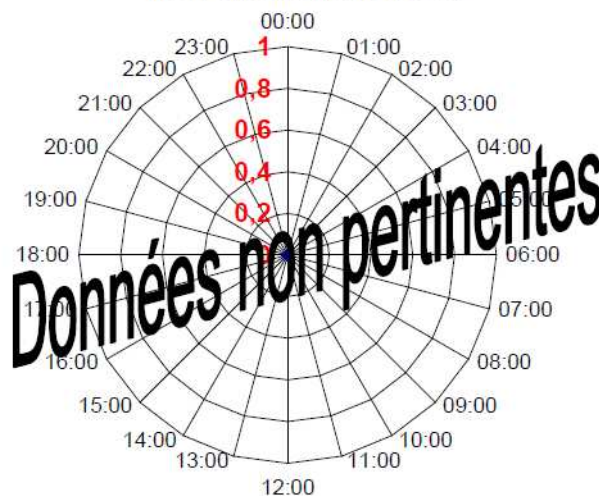
	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	120	224
CCR	15	25
CCGC	1	2
VTU	30	39

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

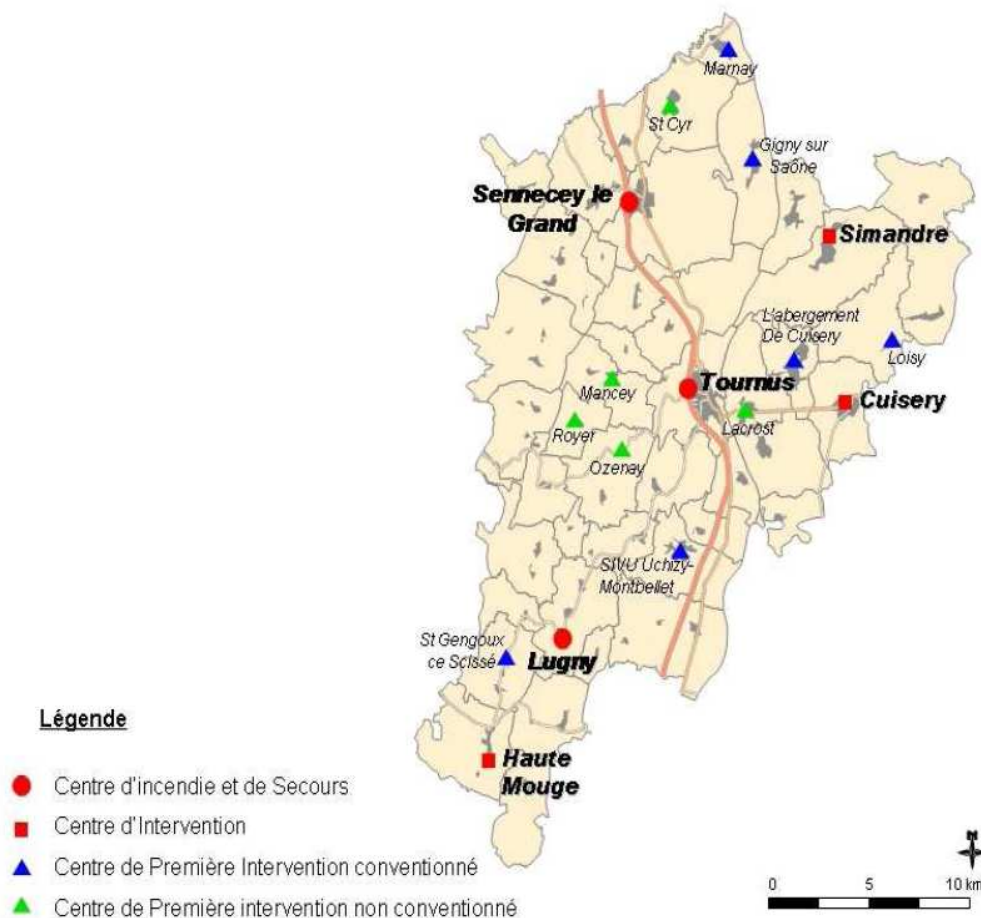
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	111
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Bassin de RECHERCHES et d'ACTIONS

Tournus – Lugny - Sennecey-le-Grand - Haute-Mouge



La population défendue

1999	2009
21 491	22 271



Les Sapeurs Pompiers

1999		2009	
SPP	SPV	SPP	SPV
2	167	9	164



L'activité opérationnelle

1999	2009
1 332	1 576



Centre de : CIS TOURNUS



**Sorties de secours
moyennes annuelles :** **961**

INC	SAP	AVP	OD
124	579	154	104

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	9		Evolution entre 1999-2009
SPV	48		

Evolution
entre
1999-2009

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
11	16	17	22	16

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	676	1 031
FPTSR	101	110
CCR	88	130
EPA	47	83
CCGC	11	32
VTU	107	108

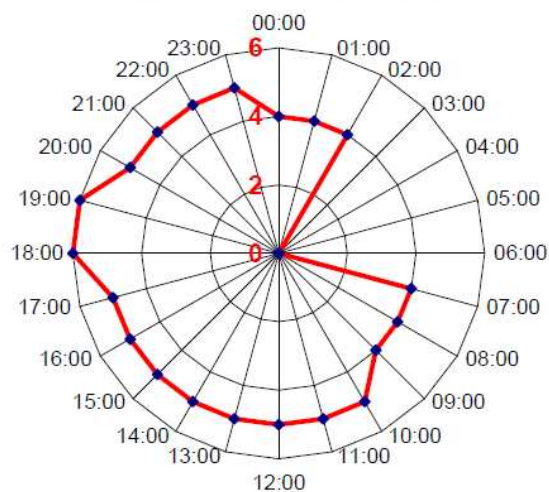
* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	92
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	3

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI CUISERY**



Légende

- Centre d'incendie et de secours
- Centre d'intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **138**

INC	SAP	AVP	OD
14	90	16	18

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	15

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
1	7	5	7	4

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	92	160
VPI	33	45

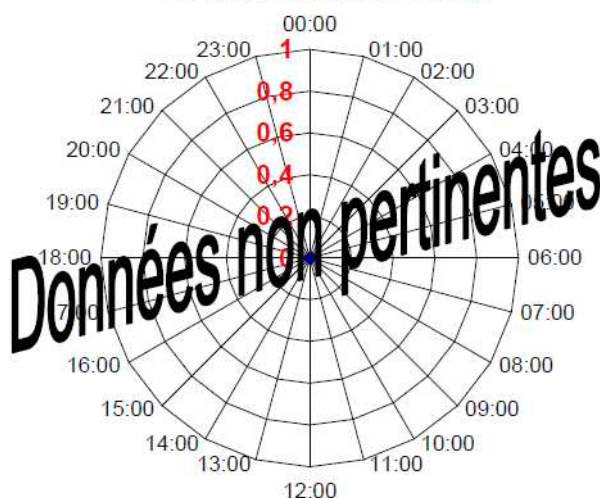
* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

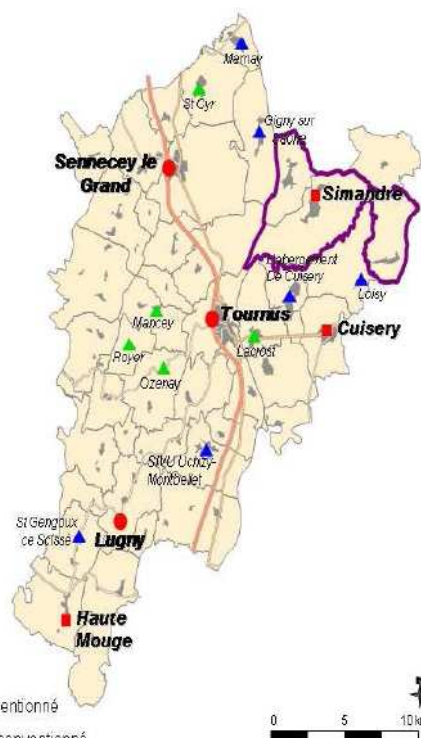
Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	105
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	2

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI SIMANDRE**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné

**Sorties de secours
moyennes annuelles : 127**

INC	SAP	AVP	OD
14	81	17	14

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	23

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
1	3	16	3	2

Sollicitation des engins courants

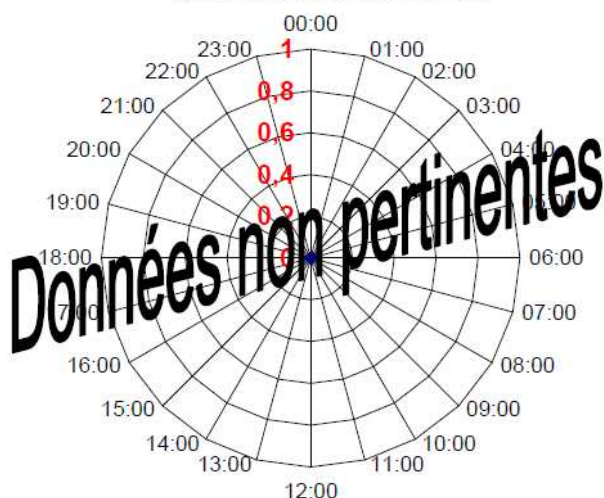
	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	86	144
VPI	27	37

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	100
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	0

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS LUGNY**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **214**

INC	SAP	AVP	OD
37	106	38	33

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	21

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
5	2	10	6	4

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	122	213
FPT	21	35
VTU	31	59

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

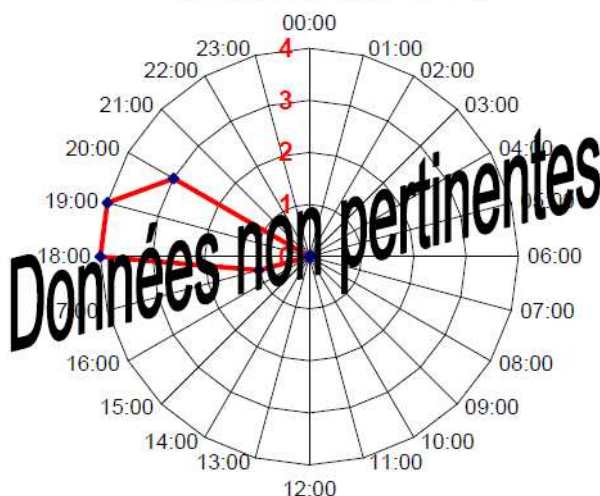
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	105
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	0

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS SENNECEY LE GRAND**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **370**

INC	SAP	AVP	OD
52	188	60	70

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	39

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
10	15	12	3	5

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	210	304
FPTSR*	50	84
CCF	15	32
VTU	73	121

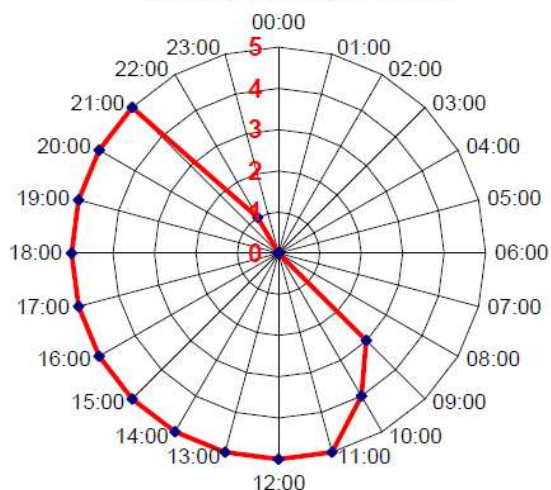
* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	87
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	2

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI HAUTE-MOUGE**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **75**

INC	SAP	AVP	OD
9	43	9	14

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	19

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
4	8	2	0	0

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VPI	71	81

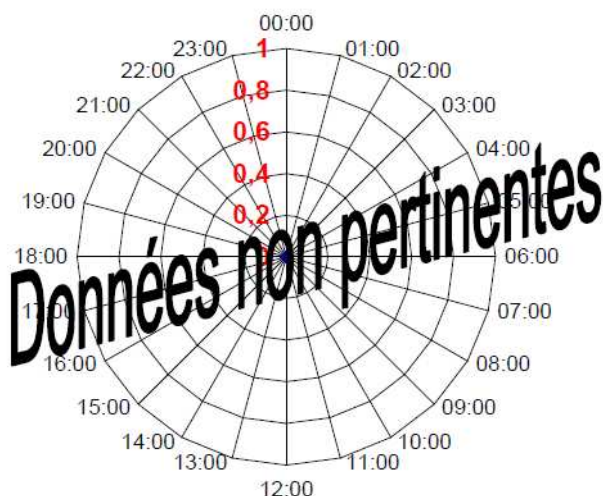
* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

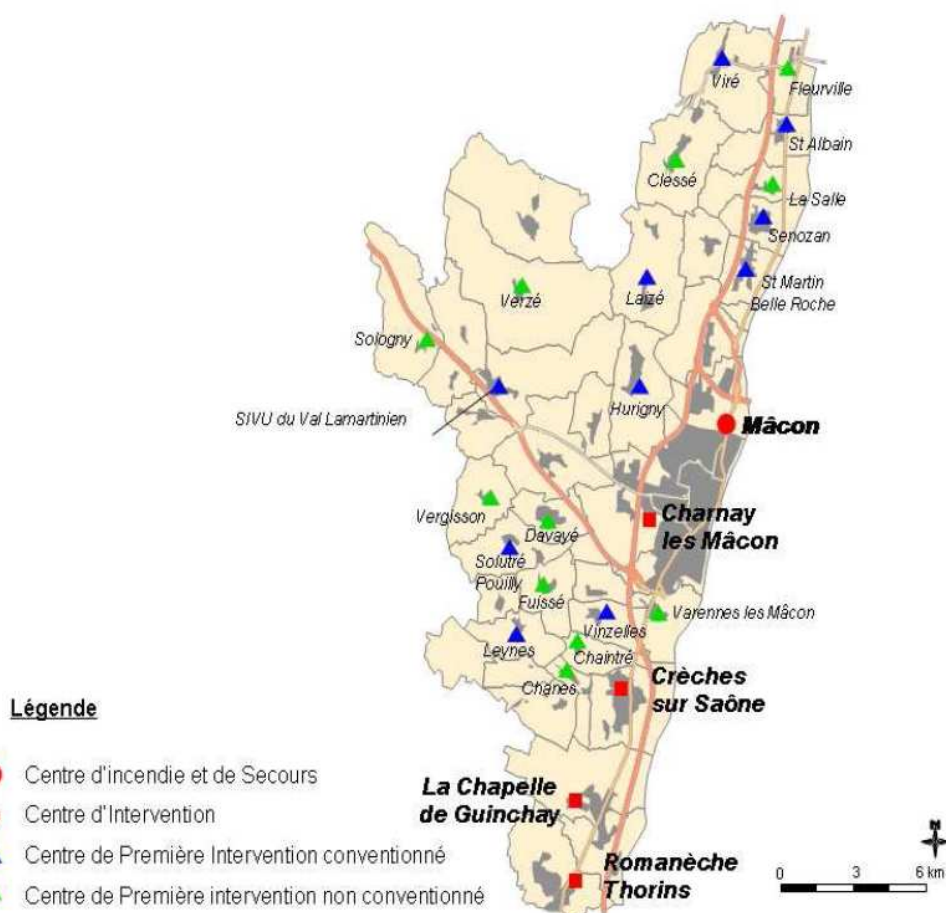
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	/
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Bassin de RECHERCHES et d' ACTIONS

Mâcon



La population défendue

1999	2009
79 773	75 017



Les Sapeurs Pompiers

1999		2009	
SPP	SPV	SPP	SPV
39	121	51	134

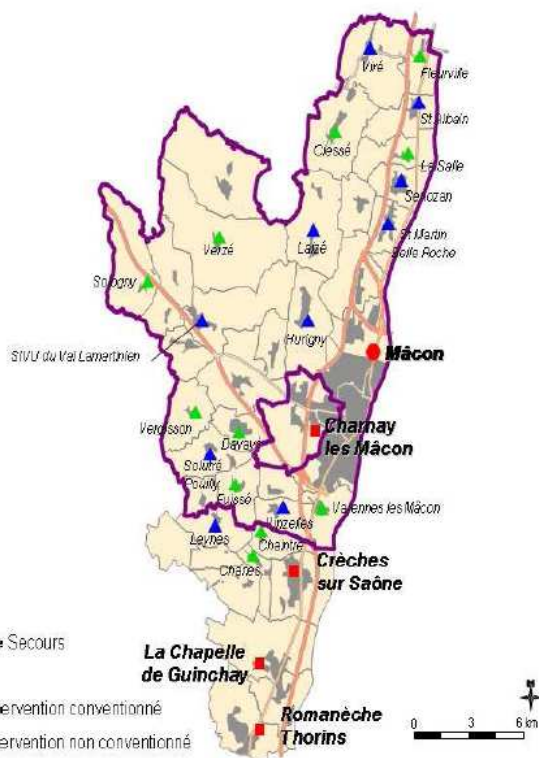


L'activité opérationnelle

1999	2009
3 277	3 920



Centre de : **CIS MACON**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **3 717**

INC	SAP	AVP	OD
419	2 405	483	410

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	51	Evolution entre 1999-2009
SPV	45	

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
41	34	19	52	43

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	2 796	2 464
FPT(*)	310	317
FPTSR	249	264
CCF	52	81
EPA	260	235
CCGC-CEGC	31	55
VTU	478	428
FSR(*)	60	54
FPTSR(*)		

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

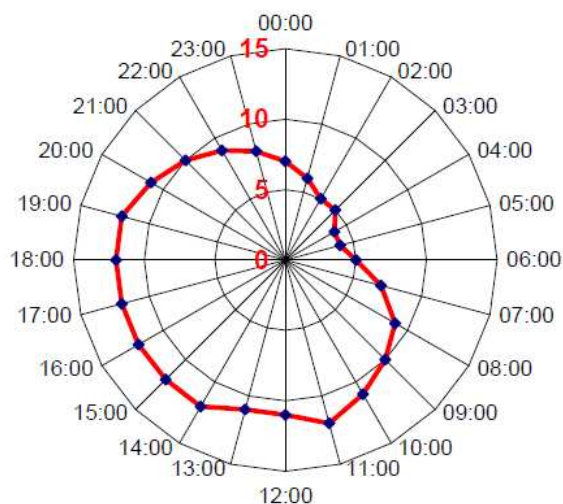
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

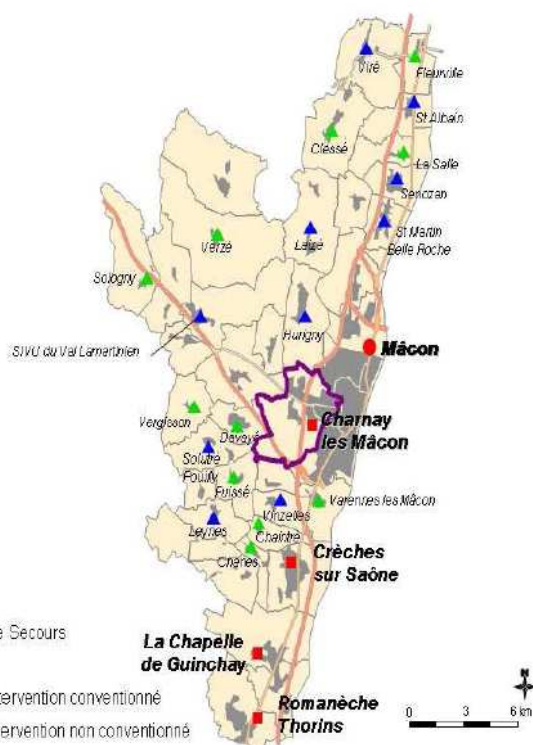
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	53
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	12

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI CHARNAY LES MACON**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **282**

INC	SAP	AVP	OD
31	159	36	56

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	24

Evolution
entre
1999-2009

Sollicitation des engins courants

[illegible]

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

(⁹) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

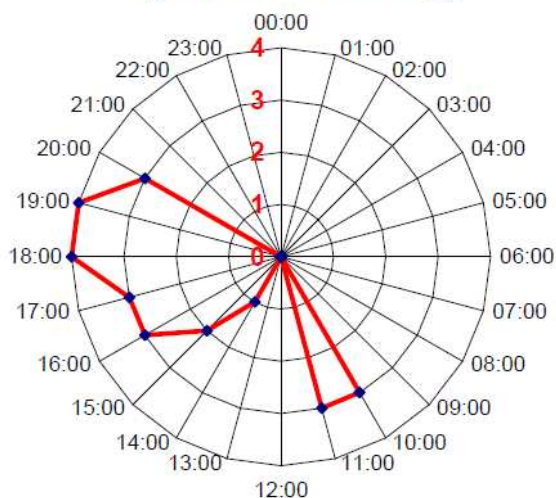
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAP	/
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
3	7	5	8	2

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI CRECHES SUR SAONE**



Légende

- Centre d'incendie et de secours
- Centre d'intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **180**

INC	SAP	AVP	OD
24	94	23	38

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	24

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
7	8	8	10	2

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	107	143
VPI	26	41
VTU	32	55

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

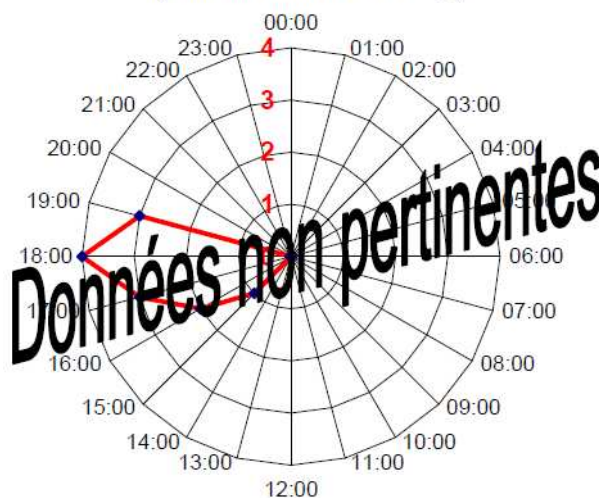
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

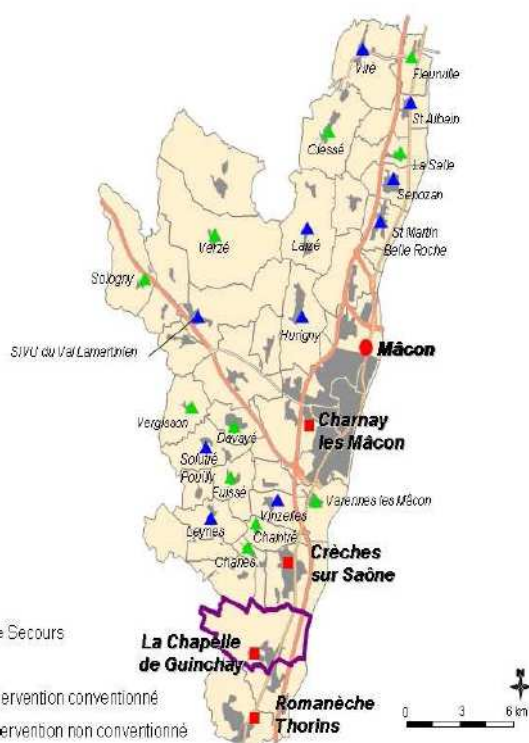
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	80
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI LA CHAPELLE DE GUINCHAY**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **195**

INC	SAP	AVP	OD
26	109	21	39

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	24

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
7	6	9	12	1

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	109	154
VPI	30	53
VTU	30	48

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

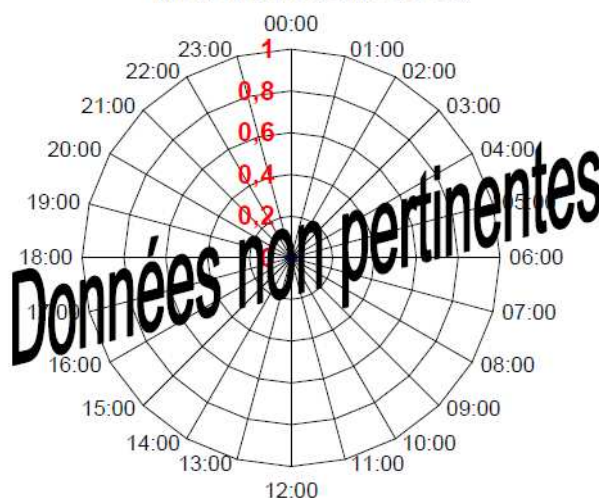
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

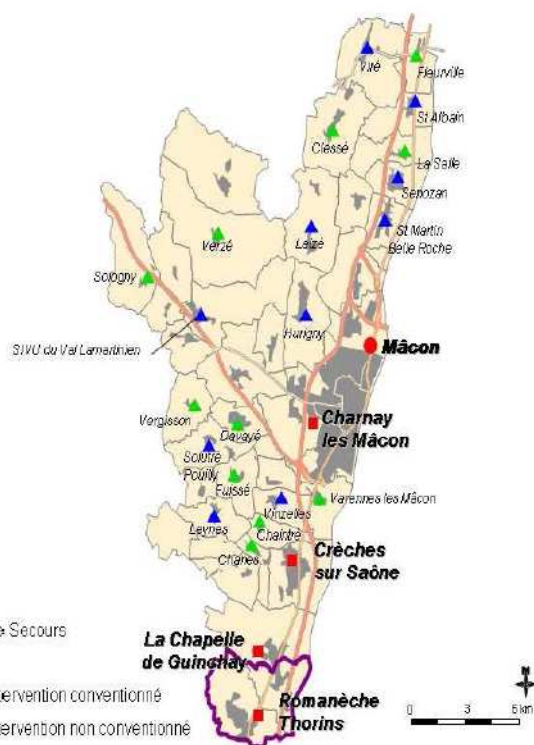
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	85
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	0

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI ROMANECHÉ THORINS**



Sorties de secours
moyennes annuelles : **136**

INC	SAP	AVP	OD
8	90	22	16

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	17

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
4	3	8	4	1

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	109	171
VPI	9	21
VTU	10	19

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

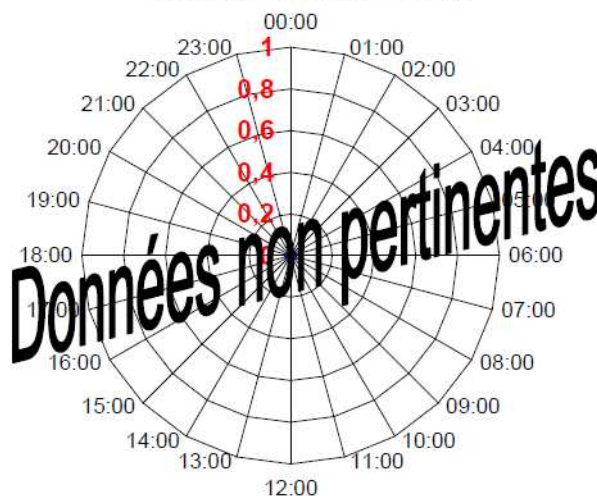
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	94
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Bassin de RECHERCHES et d' ACTIONS

Cluny – Dompierre-les-Ormes – Matour - Tramayes



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné



La population défendue

1999	2009
15 683	16 675



Les Sapeurs Pompiers

1999		2009	
SPP	SPV	SPP	SPV
0	95	0	98



L'activité opérationnelle

1999	2009
593	824



Centre de : **CIS CLUNY**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné



Sorties de secours
moyennes annuelles : **567**

INC	SAP	AVP	OD
63	376	71	57

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	32

Evolution
entre
1999-2009
↑

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
9	11	7	13	8

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	405	576
FPTSR*	83	107
CCF	18	37
VTU	57	61

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période

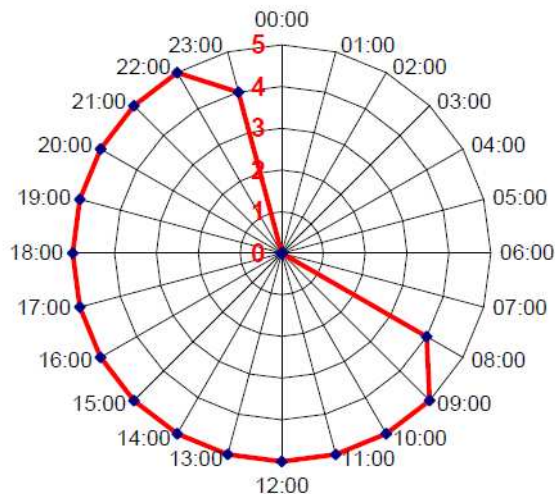
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	85
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS DOMPIERRE LES ORMES**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné



Sorties de secours
moyennes annuelles : **97**

INC	SAP	AVP	OD
19	49	19	10

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	22

Evolution
entre
1999-2009
↑

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
1	11	5	8	3

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	53	95
CCR	23	43
RSR	7	11
VTU	12	23

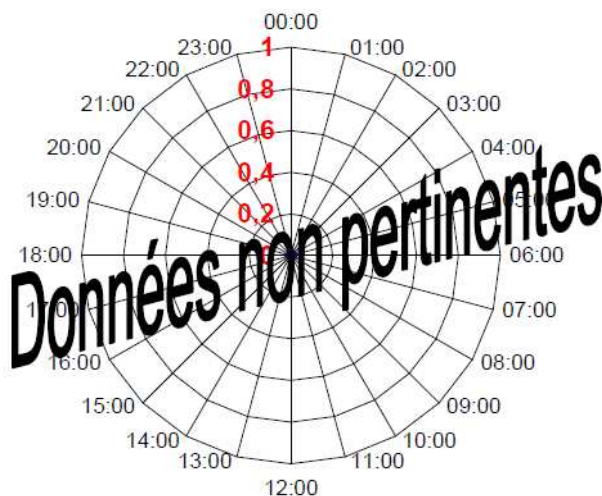
* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période

(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	107
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	0

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS MATOUR**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **123**

INC	SAP	AVP	OD
19	83	13	9

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	24



Evolution
entre
1999-2009

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
2	7	11	6	3

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	92	196
FPT	13	33
CCF	7	19
VTU	15	34

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période

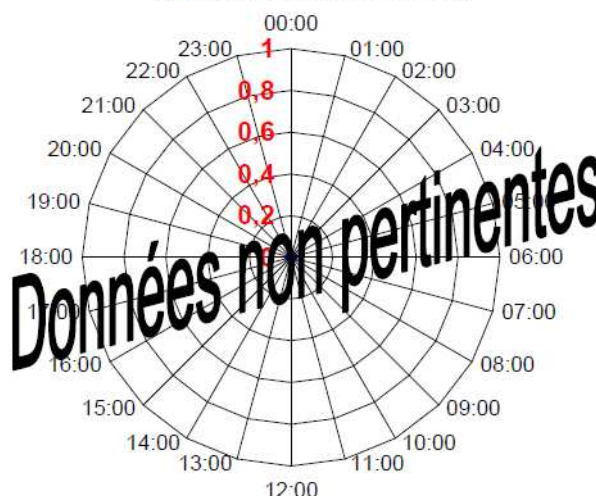
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	128
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : CIS TRAMAYES



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première Intervention non conventionné



Sollicitation des engins courants

[illegible]

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	<i>Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV</i>	112
AVP	<i>Nombre moyen de désincarcérations/an</i>	0

**Sorties de secours
moyennes annuelles :** **139**

INC	SAP	AVP	OD
19	92	18	10

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	20

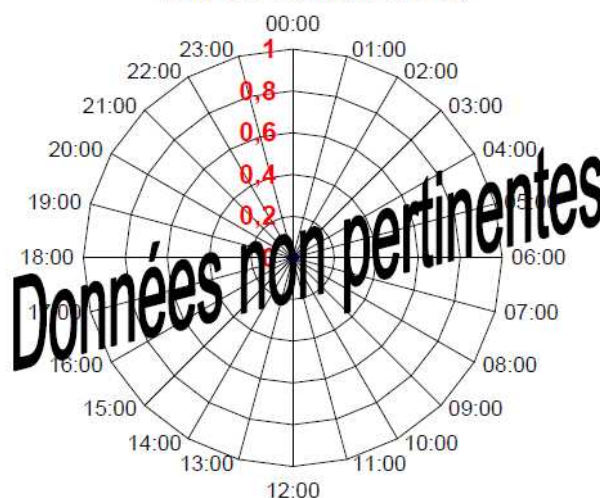
Evolution
entre
1999-2009

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
3	7	10	9	3

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Bassin de RECHERCHES et d'ACTIONS

Joncy - St Gengoux-le-National - Salornay-sur-Guye – St-Bonnet-de-Joux



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné



La population défendue

1999	2009
17 712	19 129



Les Sapeurs Pompiers

1999		2009	
SPP	SPV	SPP	SPV
0	106	0	89



L'activité opérationnelle

1999	2009
569	603



Centre de : **CIS JONCY**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **160**

INC	SAP	AVP	OD
20	99	17	24

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	17

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
4	4	8	5	1

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	105	197
CCR*	18	45
VTU	25	39

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

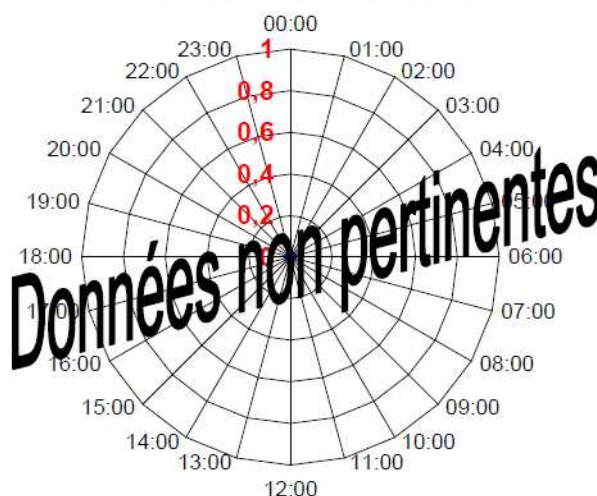
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	112
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS SAINT GENGOUX LE NATIONAL**



Légende

- Centre d'Incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première Intervention non conventionné

Sorties de secours
moyennes annuelles : **329**

INC	SAP	AVP	OD
33	210	45	42

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	29

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
7	13	8	3	7

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	231	437
CCR*	34	80
VSR	22	30
VTU	44	68

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

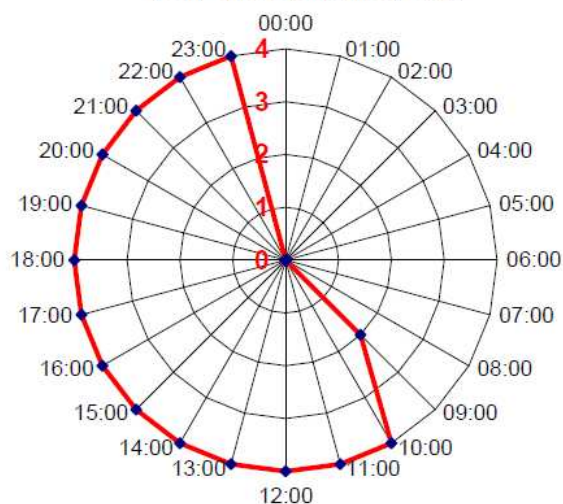
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

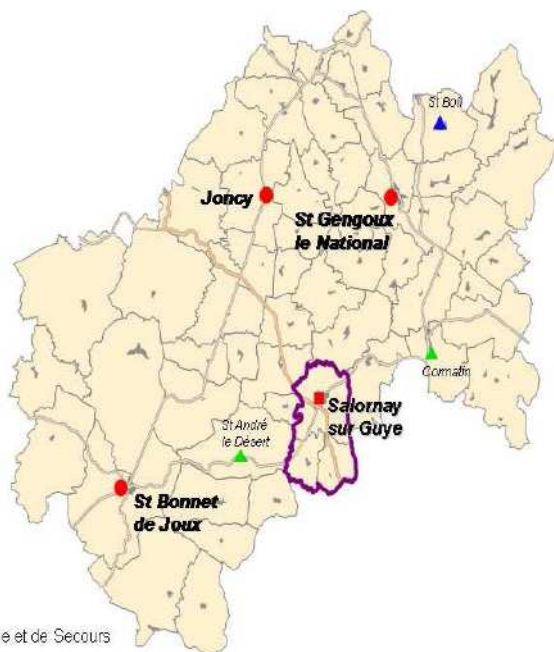
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	114
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	3

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)

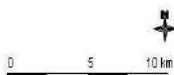


Centre de : **CI SALORNAY SUR GUYE**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné



Sorties de secours
moyennes annuelles : **59**

INC	SAP	AVP	OD
5	39	6	9

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	16

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
4	2	6	5	0

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VPI	59	65

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

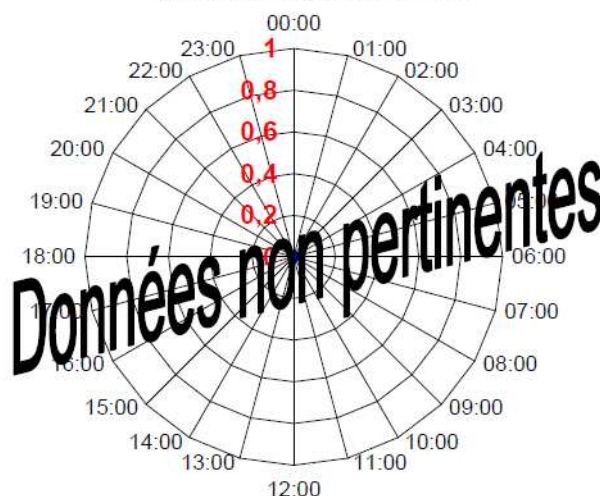
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	/
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS SAINT BONNET DE JOUX**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention
- ▲ Centre de Première Intervention conventionné
- ▲ Centre de Première Intervention non conventionné



Sorties de secours
moyennes annuelles : **141**

INC	SAP	AVP	OD
21	94	14	12

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	27

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
3	9	14	2	6

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	95	207
FPTSR*	21	39
CCF	9	40
VTU	16	28

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

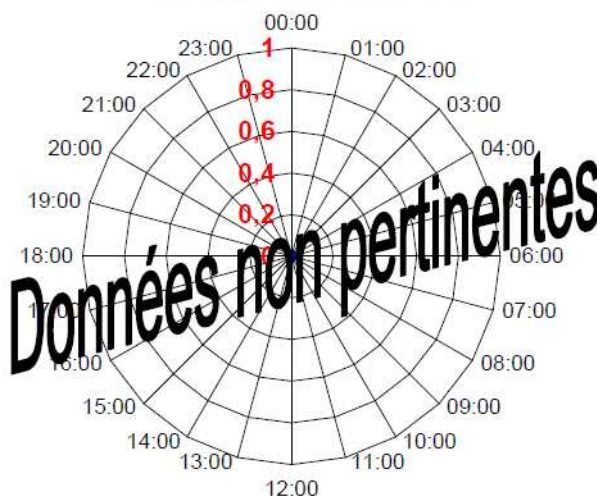
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	131
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	0

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Bassin de RECHERCHES et d'ACTIONS

Charolles – Chauffailles – Clayette (La) – Marcigny – Paray-le-Monial – Digoïn



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- ▲ Centre de Première intervention non conventionné



La population défendue

1999	2009
63 175	63 117



Les Sapeurs Pompiers

1999		2009	
SPP	SPV	SPP	SPV
12	215	16	184



L'activité opérationnelle

1999	2009
2 838	2 409



Centre de : **CIS CHAROLLES**



Légende

● Centre d'incendie et de secours



Sorties de secours
moyennes annuelles : **369**

INC	SAP	AVP	OD
69	166	78	56

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	1
SPV	30



Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
3	5	22	6	4

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	203	282
CCR	46	82
VSR	17	24
EPA	18	35
VTU	39	54

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période

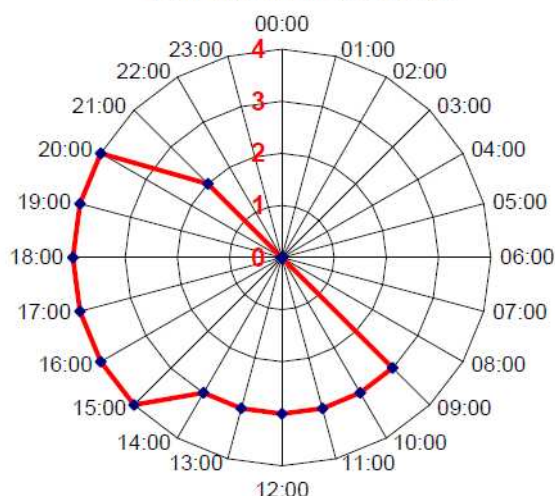
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	83
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS CHAUFFAILLES**



Légende

● Centre d'incendie et de secours

Sorties de secours
moyennes annuelles : **338**

INC	SAP	AVP	OD
30	214	47	47

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	28

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
5	8	14	4	4

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	241	409
FPT	27	38
CCF	8	20
VSR	23	23
VTU	58	81

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

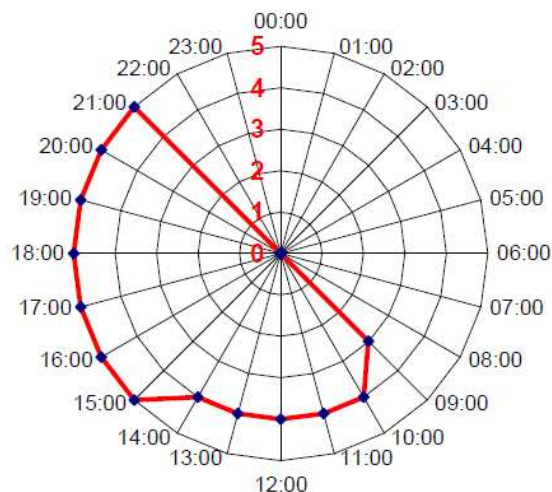
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	102
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS LA CLAYETTE**



Légende

● Centre d'Incendie et de Secours



Sorties de secours
moyennes annuelles : **327**

INC	SAP	AVP	OD
43	201	49	34

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	31

Evolution
entre
1999-2009
↓

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
4	9	19	6	4

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	226	392
FPT(*)	30	64
CCF	13	35
VSR(*)	24	32
VTU	52	67
FPTSR(*)		

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période

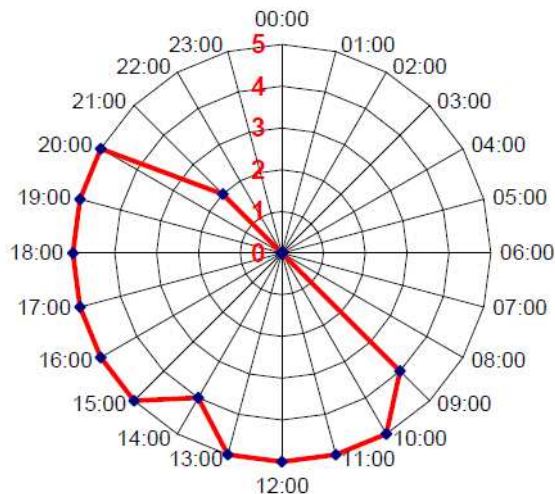
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	104
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	2

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS MARCIGNY**



Légende

● Centre d'incendie et de Secours



Sorties de secours
moyennes annuelles : **342**

INC	SAP	AVP	OD
54	186	47	55

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	25

Evolution
entre
1999-2009
↓

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
5	11	6	11	2

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	214	339
FPT	40	76
CCF	17	42
VSR	24	29
CCGC	11	40
VTU	55	101

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période

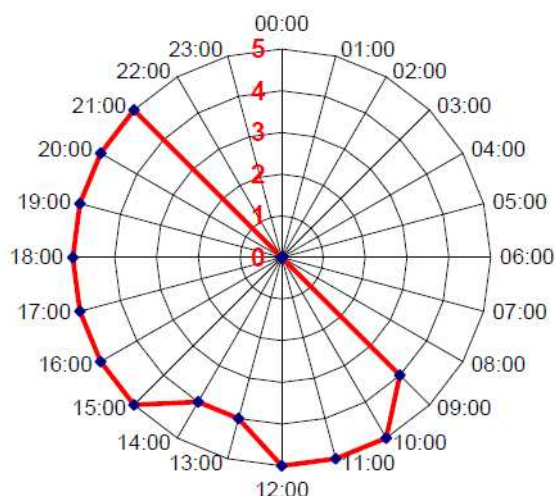
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	95
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	4

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS PARAY LE MONIAL**



Légende

● Centre d'incendie et de Secours



Sorties de secours
moyennes annuelles : **699**

INC	SAP	AVP	OD
93	366	115	125

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	7	↗ Evolution entre 1999-2009
SPV	33	

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
6	13	14	8	9

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	436	377
FPT(*)	79	97
CCF	23	52
VSR(*)	56	58
VTU	130	123
FPTSR(*)		

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement
de 2 engins durant la période

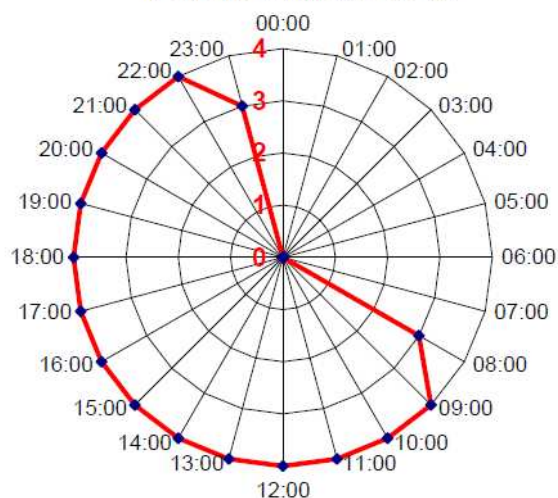
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en
remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	52
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	4

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS DIGOIN**



Légende

● Centre d'Incendie et de Secours



Sorties de secours
moyennes annuelles : **727**

INC	SAP	AVP	OD
103	368	100	155

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	8
SPV	37



Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
11	10	18	13	7

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	440	521
FPTSR	58	78
FPT	47	74
EPA	66	83
VTU	111	110

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

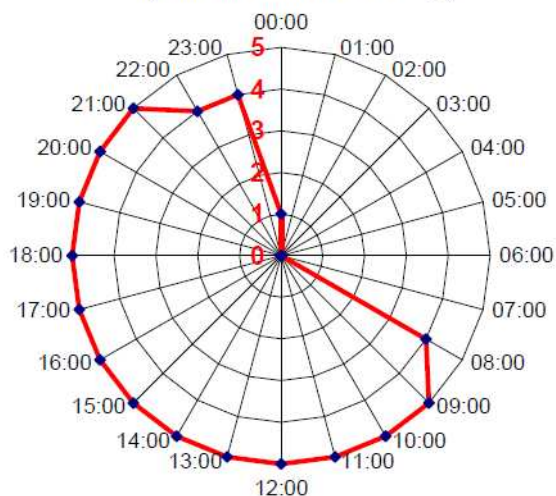
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	71
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	2

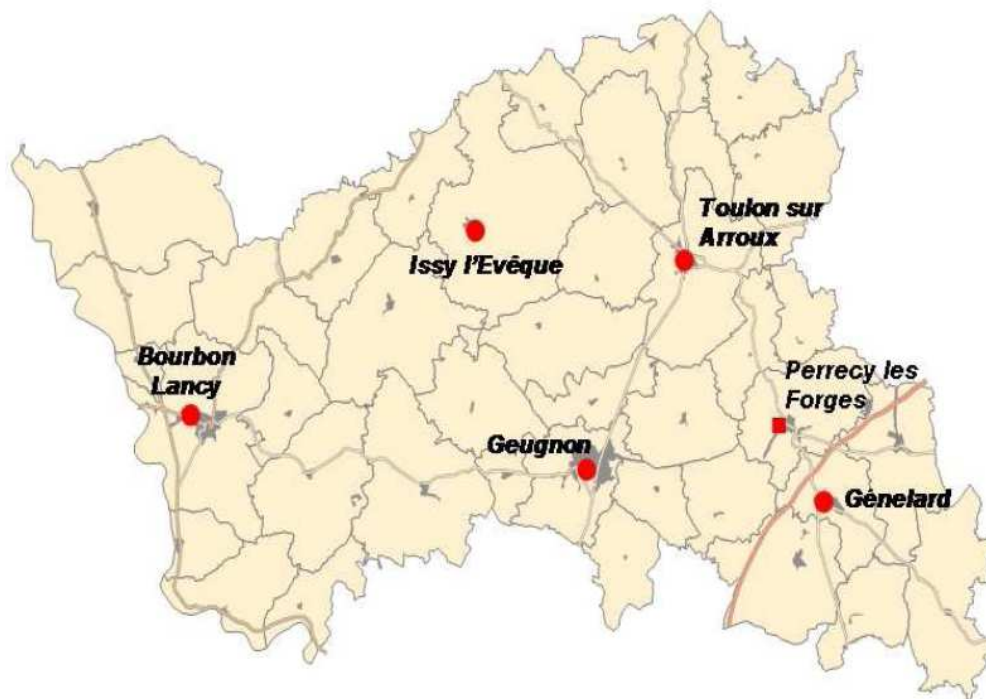
Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Bassin de RECHERCHES et d'ACTIONS

*Bourbon-Lancy – Gueugnon – Issy-L'Évêque – Perrecy-Génélard
– Toulon-sur-Arroux*



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention



La population défendue

1999	2009
34 398	32 679



Les Sapeurs Pompiers

1999		2009	
SPP	SPV	SPP	SPV
0	175	0	169

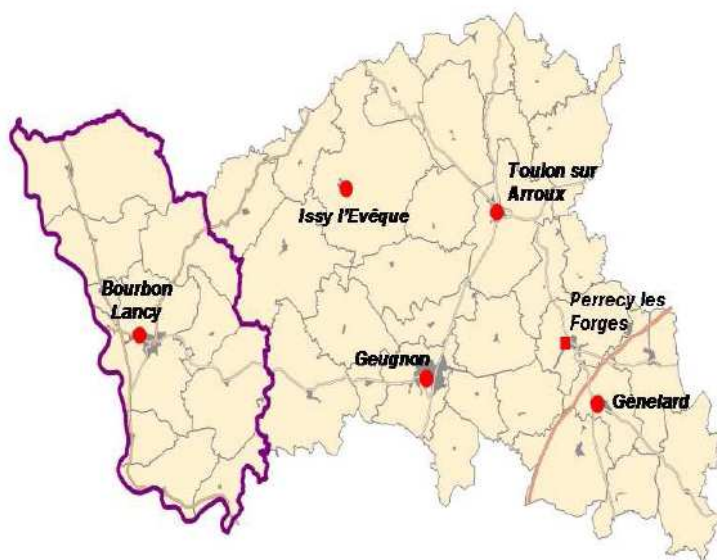


L'activité opérationnelle

1999	2009
1 721	1 321



Centre de : **CIS BOURBON LANCY**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention



Sorties de secours
moyennes annuelles : **442**

INC	SAP	AVP	OD
46	265	46	85

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	33

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
6	12	13	3	6

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	304	633
FPTSR*	56	86
CCF	17	25
VTU	62	85

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

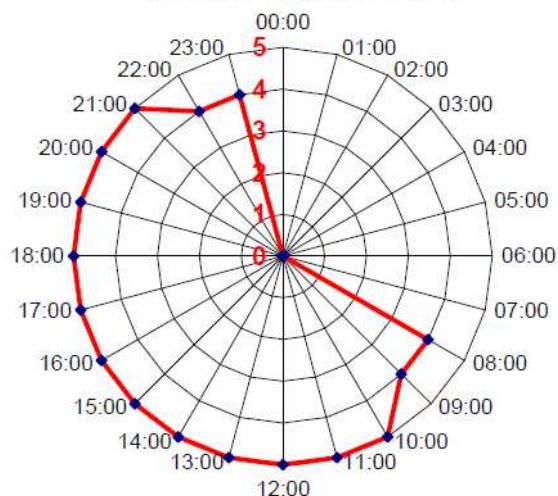
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	125
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	2

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS GUEUGNON**



Légende

- Centre d'Incendie et de Secours
- Centre d'Intervention



Sorties de secours
moyennes annuelles : **424**

INC	SAP	AVP	OD
56	238	49	81

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	36

Evolution
entre
1999-2009
↓

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
11	8	17	4	9

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	281	418
FPT	65	94
CCF	12	17
CCGC	10	34
RSR	22	31
VTU	79	92

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

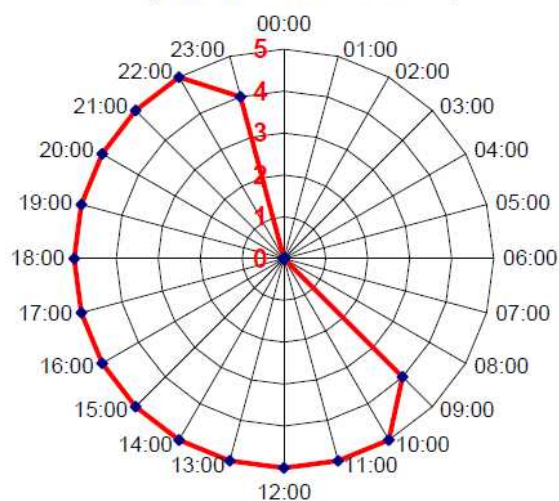
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

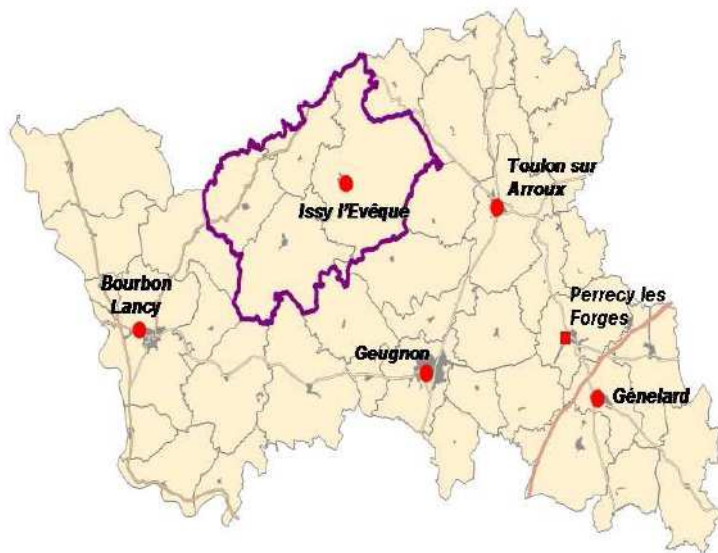
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	89
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS ISSY L'EVEQUE**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention



Sorties de secours
moyennes annuelles : **97**

INC	SAP	AVP	OD
18	38	12	29

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	19

Evolution
entre
1999-2009
↓

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
4	7	7	7	8

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	38	81
FPTSR	18	41
CCF	6	8
VTU	21	43

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

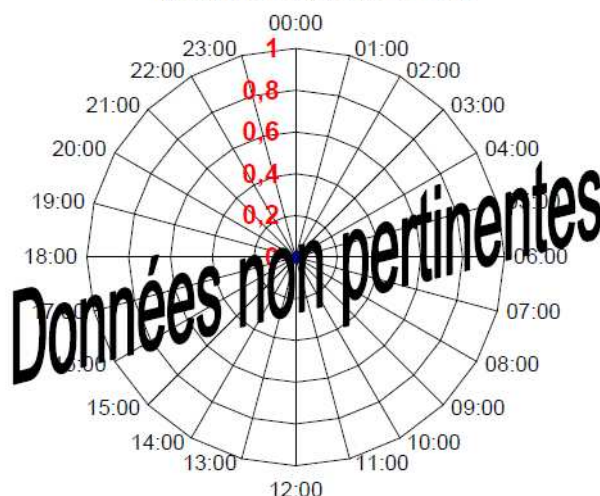
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

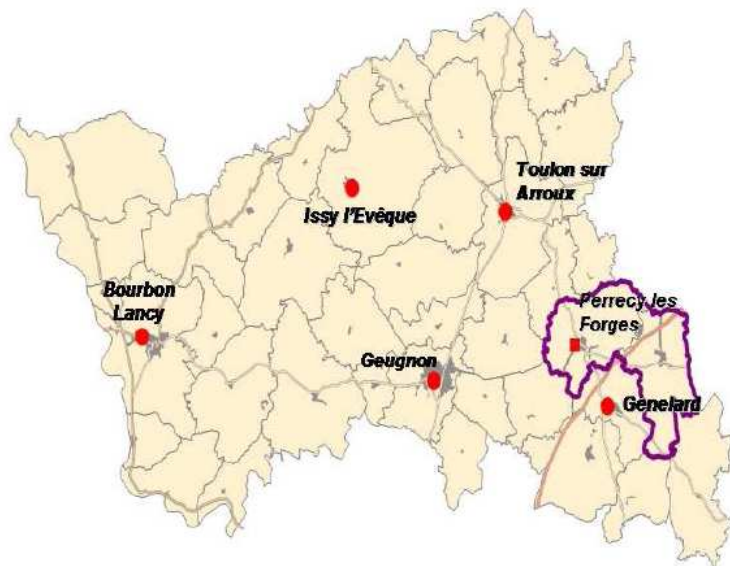
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	127
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	0

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CI PERRECY**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention



Sorties de secours
moyennes annuelles : **163**

INC	SAP	AVP	OD
18	86	27	32

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	15

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
3	6	3	3	3

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	105	140
CCF	16	26
VPI	14	28
VTU	31	

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

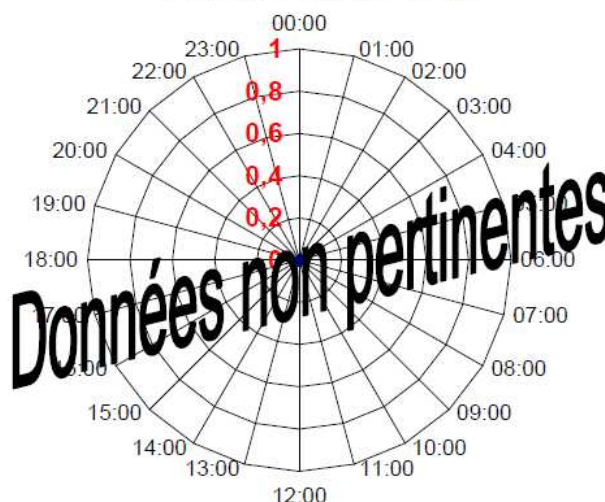
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

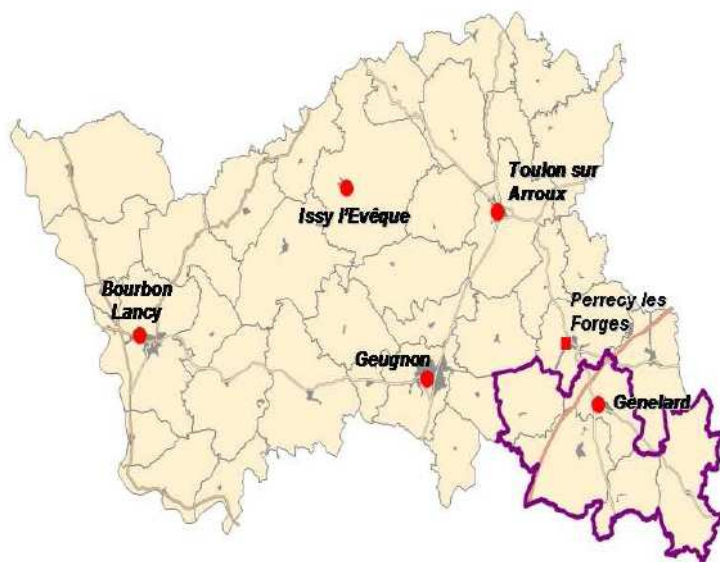
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	80
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)



Centre de : **CIS GENELARD**



Légende

- Centre d'incendie et de Secours
- Centre d'Intervention



Sorties de secours
moyennes annuelles : **195**

INC	SAP	AVP	OD
29	86	41	39

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	36

Evolution
entre
1999-2009



Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
6	7	16	4	2

Sollicitation des engins courants

	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	104	149
FPT	25	52
CCF	3	5
VSR	27	49
VTU	36	60

* Dotation d'en engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période

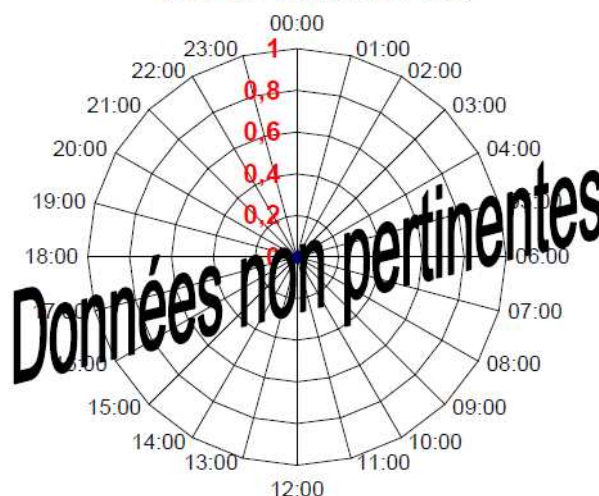
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

Indicateurs d'activité

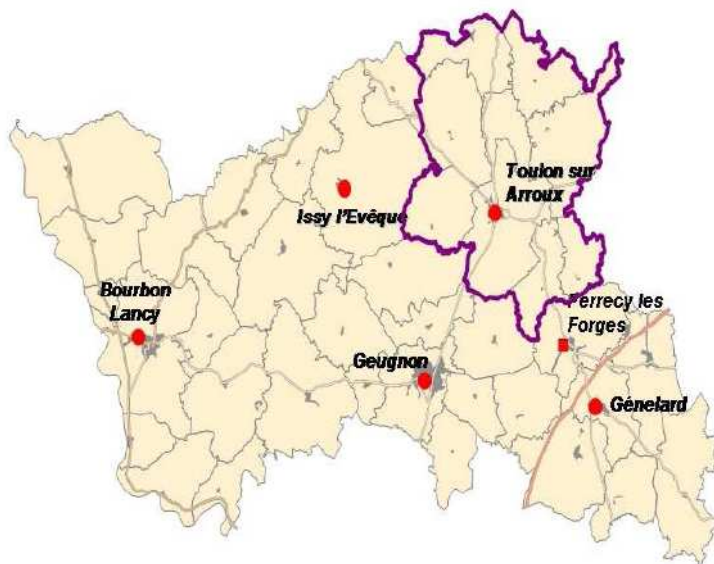
SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAV	86
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	3

Sollicitation horaire des personnels

(pour une autonomie à 95%)

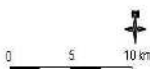


Centre de : **CIS TOULON SUR ARROUX**



Légende

- Centre d'incendie et de secours
- Centre d'intervention



Sorties de secours
moyennes annuelles : **173**

INC	SAP	AVP	OD
21	86	33	33

Ressources au 31/12/ 2009 (hors SSSM)

SPP	
SPV	30

→ Evolution
entre
1999-2009

Les compétences

CA	CE	EQ	COD1	COD2
3	10	12	5	0

Sollicitation des engins courants

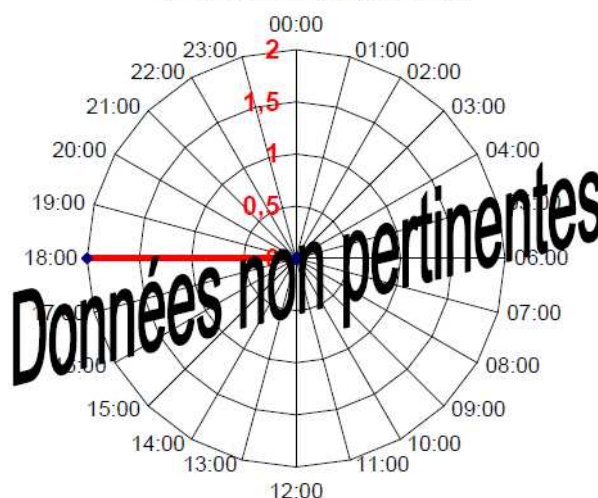
	Nb de sorties	Durée totale (h)
VSAB	100	190
FPTSR	23	52
CCF	6	11
VTU	33	63

* Dotation d'un engin polyvalent en remplacement de 2 engins durant la période
(*) Affectation en 2010 d'1 FPTSR en remplacement de FPT + VSR

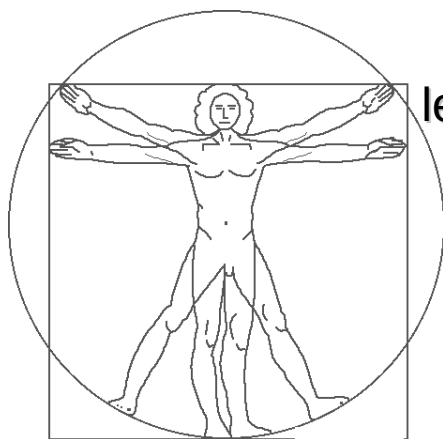
Indicateurs d'activité

SAP	Durée moyenne (mn) d'intervention/VSAB	114
AVP	Nombre moyen de désincarcérations/an	1

Sollicitation horaire des personnels
(pour une autonomie à 95%)



TROIS AXES DE TRANSFORMATION



***Préserver la richesse
humaine***

Pour faire émerger
le S.D.I.S. de demain



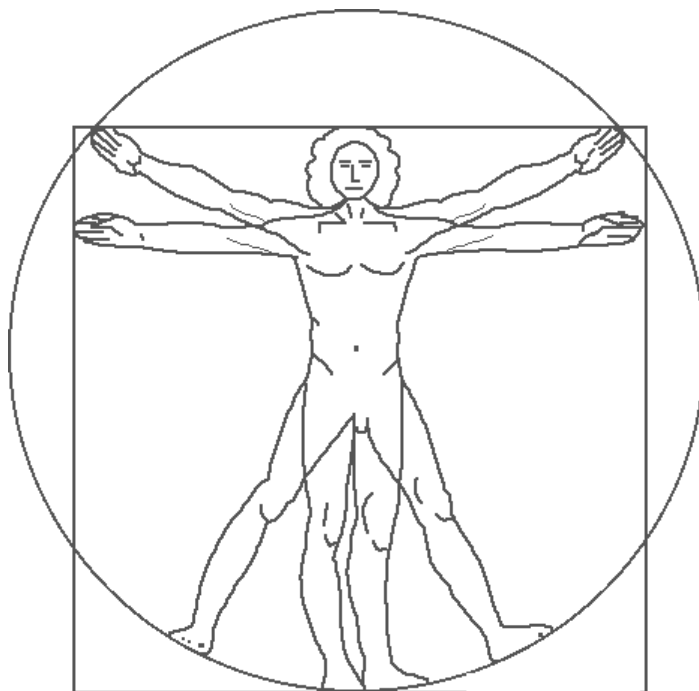
***Adapter l'organisation
et les pratiques***



Développer les relations avec les partenaires

AXE 1

6 Projets



Préserver la richesse humaine

- Projet n° 1 : Management durable et tenable du volontariat
- Projet n° 2 : Développement du S.S.S.M.
- Projet n° 3 : Développement des liens sociaux
- Projet n° 4 : Préserver le capital santé
- Projet n° 5 : Faciliter le parcours individuel pour accroître les compétences et les maintenir
- Projet n° 6 : Développer le plaisir d'agir ensemble



THÈME : Management durable et tenable du volontariat

PROBLÉMATIQUE :

La ressource en sapeurs-pompiers volontaires représente 88 % de la ressource humaine du S.D.I.S. de Saône-et-Loire. Cette ressource est indispensable pour maintenir (ou pour améliorer encore) la qualité et l'équité du service de secours actuel.

Les évolutions rapides de la société ces dernières années viennent impacter fortement la disponibilité et fidélisation de la ressource volontaire et rendent incertain, sur certains secteurs du département, l'avenir de notre système de secours, basé sur la complémentarité entre la ressource professionnelle et volontaire.

Aujourd'hui, même si les envies d'engagement existent, il est plus complexe pour un sapeur-pompier volontaire de trouver un équilibre entre le monde S.P.V. (où l'on est passé d'une exigence de bonne volonté à une exigence de performance), le monde privé (impacté par une gestion du temps libre en pleine évolution et l'éclatement du noyau familial) et le monde du travail (affecté par la crise économique et sociale).

Les effets de ces mutations sont déjà perceptibles et des difficultés de disponibilité, notamment en journée, sont avérées et remettent en cause nos pratiques traditionnelles de couverture des risques.

Dans ce contexte agité, complexe et incertain, quelle approche managériale et organisationnelle mettre en place pour mobiliser et fidéliser les femmes et hommes indispensables à la performance du Service ?

ENJEUX :

- ☛ Pour le Service : garder une forte capacité d'action (nombre, proximité, compétences, disponibilité, santé, épanouissement de la ressource) pour faire face aux risques avérés et émergents de sécurité civile.
- ☛ Pour les sapeurs-pompiers volontaires : garder un espace de libre engagement et d'épanouissement personnel, au service des citoyens.
- ☛ Pour la population : bénéficier des secours de proximité de qualité.

CONDITIONS DE RÉALISATION

1 - CONDITIONS MANAGÉRIALES

- ☞ Développer l'expertise en management tenable de la ressource volontaire pour adapter les pratiques à la spécificité de la ressource volontaire (besoin de souplesse, prise en compte des contraintes avérées, permettre la réalisation de soi pour les individus, faciliter les passerelles entre le monde S.P.V., celui de la famille et du travail, mieux utiliser les compétences des S.P.V., renforcer l'autonomie...).
- ☞ Accompagner les chefs de centre dans leur nouveau rôle de manager (objectifs de performance managériale : recrutement ciblé/formation accessible/fidélisation de la ressource/mise en œuvre du dossier harmonisation des activités et leur indemnisation...).

2 - CONDITIONS ORGANISATIONNELLES

- ☞ Adapter l'organisation opérationnelle en fonction de la disponibilité, de la compétence et de la localisation de la ressource volontaire (engins/localisation/tactique).
- ☞ Adapter l'organisation fonctionnelle à la spécificité du volontariat, le plaisir procuré par l'engagement, chasser les idées reçues...



THÈME : Développement du S.S.S.M.

PROBLÉMATIQUE :

Le S.D.I.S. dispose de médecins et d'infirmiers protocolés, répartis sur le territoire du Département, mais ils sont peu engagés pour la médicalisation des interventions de secours à personne. Méconnus de nos partenaires, ils représentent pourtant un complément essentiel aux services hospitaliers d'aide médicale urgente.

Le dernier C.O.D.A.M.U.P.S. l'a clairement fait apparaître, les moyens humains, matériels et l'organisation du S.D.I.S. sont parfois méconnus des permanenciers et des médecins régulateurs. Comment développer des liens de reconnaissance et de connaissance mutuels entre les acteurs de terrain du S.D.I.S. et du S.A.M.U. ?

Comment mieux utiliser ces ressources ?

ENJEUX :

Renforcer la qualité des secours de proximité en positionnant un Service de Santé et de Secours Médical connu et reconnu comme partenaire de l'aide médicale urgente.

CONDITIONS DE RÉALISATION

1 - LÉGITIMER CES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ☞ Leur assurer acquisition et maintien des compétences professionnelles. Être ambitieux pour la formation : enseignement par simulation, enseignement à distance (E.A.D.), partenariats hospitaliers, agrément du S.D.I.S. comme organisme formateur des professions de santé.
- ☞ Faire connaître leur existence et leur rôle auprès des partenaires de terrain : sapeurs-pompiers, S.A.M.U. et S.A.U./S.M.U.R, mais également de l'Agence Régionale de la Santé (A.R.S.).

2 - FIDÉLISER CETTE RESSOURCE

- ☞ Leur apporter considération et écoute, les impliquer dans la vie du S.D.I.S. Sensibiliser la hiérarchie à leurs problématiques particulières (plannings professionnels, déontologie...).
- ☞ Savoir à la fois les intégrer au S.D.I.S. sans vouloir les assimiler : respecter et comprendre les différences.
- ☞ Créer un réseau avec les structures hospitalières et universitaires. Leur apporter des formations motivantes.

3 - VALORISER ET DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT OPÉRATIONNEL DES MÉDECINS ET DES INFIRMIERS

- ☞ Poursuivre le développement d'une réponse S.S.S.M. graduée, complémentaire aux S.M.U.R., voire aux médecins libéraux.
- ☞ Adapter leur effectif aux besoins des territoires et des centres.
- ☞ Engager sur le terrain les infirmiers et les médecins dès la notion de risque vital, proposer systématiquement au S.A.M.U. les ressources disponibles dans les autres situations.



THÈME : Développement des liens sociaux

PROBLÉMATIQUE :

Le développement des liens sociaux est une impérieuse nécessité. Ils conditionnent l'ensemble des relations qui unissent les acteurs du S.D.I.S. et leur permettent de faire face collectivement aux situations opérationnelles.

Comment développer, au-delà des organisations classiques (instances paritaires), des liens sociaux solides et permanents ?

Comment s'appuyer sur les ressources propres du Service mais également sur le tissu associatif "pompier" historiquement fort ?

ENJEUX :

Maintenir et développer la qualité du lien social, l'empathie, la bonne ambiance de travail, permettent de combattre le stress opérationnel au quotidien pour permettre d'améliorer le travail collectif et la qualité des secours.

CONDITIONS DE RÉALISATION POUR GARANTIR UN MANAGEMENT DURABLE DES RESSOURCES

1 – AU SEIN DU SERVICE

- ☞ Faire cohabiter deux formes d'organisation, l'une classique et l'autre innovante ;
- ☞ Développer la transversalité ;
- ☞ Développer les projets d'entité ;
- ☞ Utiliser les nouveaux outils (réseaux sociaux, le portail du S.D.I.S,...) ;
- ☞ Utiliser la démarche d'amélioration continue pour résoudre les difficultés ;
- ☞ Poursuivre les démarches de dialogue social local, les étendre aux S.P.V., prendre en compte les préoccupations locales, développer les démarches participatives et mieux faire appréhender les politiques départementales.

2 – AVEC LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS ET SOCIAUX

- ☞ Développer les liens sociaux pour que l'agent soit à la fois épanoui dans son entité et épanoui dans le niveau associatif qui correspond à l'entité ;
- ☞ Favoriser une symbiose entre l'entité du Service et son pendant associatif pour éviter un tiraillement des agents et des jeux de pouvoirs ;
- ☞ Poursuivre l'organisation conjointe de manifestations qu'elles soient locales, départementales ou nationales.



THÈME : Préserver le capital santé

PROBLÉMATIQUE :

Le capital santé permet un épanouissement personnel, il conditionne une meilleure réalisation des missions opérationnelles et fonctionnelles.

Le capital santé comprend trois dimensions : la santé physique, la santé mentale et la santé sociale.

Comment préserver le capital santé des agents ?

ENJEU :

Créer les conditions de préservation et d'amélioration du capital santé.

CONDITIONS DE RÉALISATION POUR PRÉSERVER LE CAPITAL SANTÉ

1 - UN SERVICE QUI MET EN PLACE LES CONDITIONS POUR QUE CHAQUE ACTEUR DU S.D.I.S. SOIT EN CAPACITÉ DE PRÉSERVER SON CAPITAL SANTÉ

A - Santé physique

- ☞ Mettre en œuvre les visites médicales réglementaires et en informer les agents ;
- ☞ Poursuivre le développement de la démarche Activités Physiques et Sportives (A.P.S.) et le mettre en lien avec l'aptitude médicale faite par les médecins et infirmiers du S.S.S.M. via des indicateurs de condition physique ;
- ☞ Développer de nouvelles activités dans le cadre des A.P.S. pour mieux entretenir sa condition physique et être moins accidentogène ;
- ☞ Accompagner collectivement les agents en difficulté.

B - Santé mentale

- ☞ Apprendre à réguler le stress et développer des attitudes permettant à l'individu de faire face à une situation difficile ;
- ☞ Apprendre à se remettre en question, pour atteindre les objectifs fonctionnels et opérationnels ;
- ☞ Accompagner collectivement les agents en difficulté.

C - Santé sociale

- ☞ Développer les liens sociaux (voir projet n° 3) ;
- ☞ Développer une démarche de prévention des accidents avec une prise de conscience sur les coûts des accidents et arrêts de travail ;
- ☞ Accompagner collectivement les agents en difficulté.

2 - UN AGENT RESPONSABLE ET GESTIONNAIRE DE SON CAPITAL SANTÉ

- ☞ L'agent doit prendre conscience de l'évolution de son capital santé ;
- ☞ En fonction des enseignements qu'il en tire, il devra être responsable et acteur de :
 - son hygiène de vie,
 - sa nutrition,
 - son activité physique.

Projet n° 5



THÈME : Faciliter le parcours individuel pour accroître les compétences et les maintenir

PROBLÉMATIQUE :

Dans un contexte changeant où l'incertitude est réelle, l'humain est le facteur primordial d'adaptation.

Comment mettre en place des parcours individualisés qui développent la compétence individuelle des agents et collective de la structure, pour améliorer la performance du Service et faire face aux risques avérés et émergents ?

ENJEU :

Trouver le compromis entre l'intérêt de Service et les souhaits de l'agent, à savoir :

- Disposer d'agents motivés, compétents, épanouis ;
- Développer la réactivité du Service face au risque émergent ;
- Améliorer la performance du Service face au risque avéré.

CONDITIONS DE RÉALISATION

- ☞ Avoir une connaissance des axes de progrès du Service et des entités (domaines de compétence à développer) et de l'éthique du S.D.I.S. ;
- ☞ Donner de la lisibilité sur les parcours professionnels possibles au sein de la structure : rendre transparente la gestion prévisionnelle des emplois en termes de poste et de mobilité interne, tout en permettant au système de s'adapter (travail en cours) ;
- ☞ Déceler les potentiels des agents en généralisant les jurys à partir des emplois de chefs d'agrès (réforme filière), étudier la piste des bilans de compétences et recueillir les aspirations individuelles ;
- ☞ Centrer l'évaluation individuelle sur la participation, les objectifs, les attitudes et le développement des compétences ; améliorer et généraliser l'évaluation sur le modèle du dispositif mis en œuvre pour les agents de catégorie C ;
- ☞ Mettre à disposition une offre de formation et d'accompagnement adaptée (innovation pédagogique, coaching, conseil, médiation,...) ; renforcer le travail des managers sur l'augmentation de la performance individuelle et collective (action du groupement territorial, en appui du groupement des Ressources Humaines, sur le développement des compétences S.P.V., S.P.P. et P.A.T.).



THÈME : Développer le plaisir d'agir ensemble

PROBLÉMATIQUE :

Décider du plaisir d'agir ensemble ne peut être "arrêté" dans un S.D.A.C.R. Et pourtant, cette dimension très émotionnelle est fondamentale dans le développement des actions collectives, dans l'épanouissement de l'individu et le développement de la confiance, ciment invisible d'un collectif performant.

Comment prendre en compte la dimension émotionnelle, partie intégrante des relations de travail ?

ENJEU :

Développer les conditions favorables à l'émergence du plaisir d'agir ensemble.

CONDITIONS DE RÉALISATION POUR DÉVELOPPER LE PLAISIR D'AGIR ENSEMBLE

1 - DES INDIVIDUS ÉPANOUIS

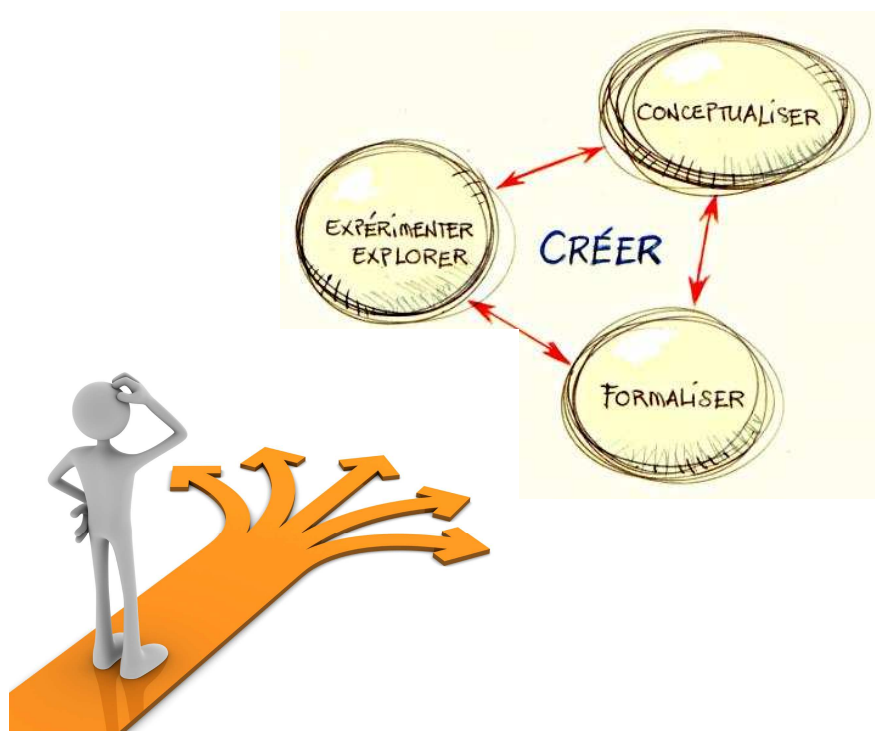
- ☞ Développer la notion d'appartenance : être fier d'appartenir au S.D.I.S. 71 et de participer à la mission de distribution des secours à la population en partageant les bons et les moins bons moments ;
- ☞ Être écouté, valorisé ou simplement que les compétences de l'agent soient pleinement utilisées (grade, responsabilisation dans la fonction, écoute des propositions d'amélioration...) ;
- ☞ Pouvoir transmettre ses valeurs et son savoir-faire.
- ☞ Être acteur des démarches d'améliorations (apporter sa contribution à l'évolution du Service "je sers à quelque chose") ;
- ☞ "Inventer" et construire ensemble notre avenir.

2 - UN SYSTÈME QUI CRÉE LA COHÉSION

- ☞ Prendre en compte le capital santé et ses trois dimensions, physique, mentale et sociale (voir projet n° 4) ;
- ☞ Garantir un management durable des ressources par :
 - La conjugaison des différentes compétences complémentaires (S.P.V., S.P.P., S.S.S.M. et P.A.T.).
 - La reconnaissance et la valorisation de tous les acteurs du Service, chacun dans leur spécificité : sapeurs-pompiers volontaires, professionnels, membres du S.S.S.M. et personnels administratifs et techniques.
 - Un projet individuel pour chacun.
- ☞ Créer les conditions d'une synergie entre ces individus par des liens sociaux, au travers de projets d'entité et une étroite collaboration avec la dimension associative (amicale de sapeurs-pompiers, Union Départementale et Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers).

AXE 2

7 Projets



Adapter l'organisation et les pratiques opérationnelles

- Projet n° 7 : Mode de gouvernance du S.D.I.S.
- Projet n° 8 : Outils de gouvernance, résultat attendu, évaluation
- Projet n° 9 : Adaptation des pratiques opérationnelles
- Projet n° 10 : Secours À Personne
- Projet n° 11 : Adaptation du format des entités
- Projet n° 12 : Évolution, dimensionnement humain
- Projet n° 13 : Évolution, dimensionnement matériel



THÈME : Mode de gouvernance du S.D.I.S.

PROBLÉMATIQUE :

Le mode d'organisation du S.D.I.S., prévu par les textes réglementaires, a fait ses preuves. Il est à la fois le socle de stabilité et de pérennité de l'organisation. Dans le contexte très mouvant où l'adaptation permanente sera la règle, il risque de manquer de souplesse et d'agilité.

Comment à la fois assurer la pérennité et s'adapter ?

Comment faciliter et rendre très productif un nécessaire dialogue rapproché entre les trois autorités (Préfet/S.D.I.S./Président du Conseil Général) ?

Comment prendre en compte les réalités du terrain ?

C'est la problématique à laquelle doit répondre le nouveau mode de gouvernance du S.D.I.S.

ENJEUX :

L'organisation mise en place devra permettre, à chaque acteur du S.D.I.S. (Préfet, Département, Président du Conseil d'Administration, membres du Conseil d'Administration, organisations représentatives), à la fois d'assurer ses prérogatives (organisation classique) et de participer à l'action collective qui permettra de créer des conditions de réalisation favorables à l'adaptation et l'organisation, afin de tenir compte des contraintes financières, des risques et de leur couverture.

CONDITIONS DE RÉALISATION

1 - ORGANISATION CLASSIQUE : RENFORCER LA CONCERTATION

La coordination des acteurs dans la préparation des dossiers au niveau de l'encadrement, le partage avec les organisations paritaires, la décision des Élus du Conseil d'Administration et la mise en œuvre des dossiers par les acteurs du S.D.I.S. nécessiteront une véritable concertation. Seul un dialogue soutenu permettra de garantir au S.D.I.S. sa légitimité, son autonomie de gestion et d'administration, afin d'assurer une distribution des secours de qualité, tout en maîtrisant les coûts.

Certes contraignante, la crise des finances publiques est aussi une opportunité pour revisiter cette organisation. L'organisation du S.D.I.S., qui repose sur de très nombreux textes réglementaires, est très normée. Maintenir, par le biais de la règle, cette organisation peut parfois devenir une fin en soi. Comment replacer cette organisation au rang de moyen, afin qu'elle redevienne un facilitateur de coordination d'une action collective pour atteindre un but : distribuer les secours ? Tel sera le sens de la démarche qui sera conduite.

Ce changement de paradigme, sur le rôle et la place de l'organisation, demandera du temps, à la fois pour que les acteurs du S.D.I.S. puissent s'adapter et être les moteurs de cette transformation et à la fois parce qu'elle prendra sa consistance au moment des départs des cadres des groupements.

Les principes qui seront mis en œuvre :

- ☞ Une concertation renforcée.
- ☞ Une mobilisation des acteurs fondée sur le plaisir et le désir d'agir ensemble.
- ☞ Une logique de résolution de problèmes.
- ☞ Une logique de projets.
- ☞ Une animation territoriale.
- ☞ Une synchronisation des actions.

2 - ORGANISATION INNOVANTE : FACILITÉ LES ADAPTATIONS

Cette organisation s'appuiera sur deux piliers :

A - Le Comité Spécial d'Orientations Stratégiques (C.S.O.S.)

Face aux contraintes financières nécessitant une organisation réactive pour explorer les pistes les plus drastiques dans le domaine des personnels, structures, matériels, en amont du Conseil d'Administration (seul organe pouvant par délibération administrer et gérer le S.D.I.S.), un Comité Spécial d'Orientations Stratégiques a été créé en décembre 2009.

Ce comité est composé de représentants du Conseil d'Administration du S.D.I.S., du Conseil Général et de la Préfecture.

Ce comité stratégique a fait ses preuves, il a permis de réduire les incertitudes et de permettre au Service de procéder à une écriture concertée des documents cadres que sont le S.D.A.C.R. et la convention entre le Conseil Général et le S.D.I.S.

Dans la période de forte mutation et afin de permettre des ajustements concertés qui s'avèreront nécessaires lors de la mise en œuvre du S.D.A.C.R., ce comité est maintenu.

B - Les Bassins de Recherches et d'Actions (partie 2 de la couverture des risques)

Chaque décision, vision globale devra être appliquée, testée ou expérimentée en local. Au-delà des structures existantes et qui pourront être revues, lorsque l'intérêt opérationnel n'est pas démontré, une logique de bassin de Recherches et d'Actions apparaît sur le Département de Saône-et-Loire. En effet, ce bassin, sans être une autorité administrative, correspond à des logiques locales naturelles de mutualisation des secours, lorsque l'autonomie du centre pour faire partie des secours n'est plus possible (éthique et légitimité de terrain).

Les bassins de Recherches et d'Actions impliquent de développer au niveau de chaque territoire, la solidarité et l'adaptation spécifique des politiques publiques aux contraintes locales.

Chaque Élu de terrain pourra ainsi prendre part à l'évaluation des politiques mises en place par le Comité Spécial d'Orientations Stratégiques et le Conseil d'Administration.

La logique des bassins de Recherches et d'Actions met en œuvre également le principe de subsidiarité. Cette organisation permet donc de trouver le bon niveau d'exercice des compétences et de combiner économies de moyens, qualité du service rendu et satisfaction des victimes, des citoyens et des contribuables. Elle garantit ainsi une certaine équité, tant au niveau des moyens dont disposent les entités de secours qu'au niveau des services offerts à la population. Elle permet d'abord une meilleure définition des besoins et elle favorise en outre le renforcement d'un sentiment d'appartenance à une entité tangible et palpable et le renforcement de l'image de proximité et de réactivité de l'institution, en dépassant les égocentrismes locaux et en forgeant une véritable culture du Collectif qui traduit concrètement des valeurs telles que la solidarité. Au delà du simple aspect qualitatif, cette démarche peut permettre la réalisation d'économies d'échelle non négligeables.

Les premières réunions de bassin ont eu lieu, le C.S.O.S. pourra être éclairé régulièrement sur ces démarches territorialisées.



THÈME : Outils de gouvernance
Résultat attendu
Évaluation

PROBLÉMATIQUE :

Dans le contexte très mouvant actuel, le territoire (les Bassins de Recherches et d'Actions) devient de fait le lieu d'une certaine permanence. Les décideurs et acteurs "incertains" du S.D.I.S. ont besoin de repères de sens.

Comment faire remonter les informations du terrain et leur donner une valeur ajoutée pour que le Comité Spécial d'Orientations Stratégiques puisse prendre des décisions éclairées ?

Comment faire converger à la fois les représentations individuelles et celles des acteurs collectifs d'un territoire en s'appuyant sur les orientations données par le Comité Spécial d'Orientations Stratégiques ?

ENJEUX :

Développer la confiance : confiance des acteurs en eux-mêmes, confiance dans leurs projets et dans les autres acteurs, confiance nécessaire au développement de la capacité à faire face à l'imprévu. Enjeu d'autant plus crucial que le format habituel, donc de référence et de croyance, en est modifié.

Permettre aux acteurs internes du S.D.I.S. 71 de prendre en compte le changement de format du S.D.I.S. initié en 2010.

Informers les partenaires externes du changement de format du S.D.I.S. 71.

Organiser la circulation et l'enrichissement des informations à forte valeur ajoutée pour construire des connaissances partagées.

Construire un réseau d'information territorial interactif, véritable support dynamique d'interaction.

CONDITIONS DE RÉALISATION

1 - OUTILS DE GOUVERNANCE

S'appuyer sur et développer l'outil actuel performant, reconnu et utilisé, qu'est le portail du S.D.I.S. de Saône-et-Loire pour :

- ☞ Suivre l'activité du Service en temps réel.
- ☞ Enrichir les bases de données.
- ☞ Développer des représentations cartographiques.
- ☞ Mettre à disposition de chaque acteur des outils d'analyse.
- ☞ Rendre accessibles aux acteurs externes, par le biais de la plateforme de collaboration territoriale, les informations sur le changement de format du S.D.I.S. 71.

2 - RÉSULTAT ATTENDU - ÉVALUATION

À partir des objectifs fixés, les acteurs devront mettre en œuvre un processus d'évaluation dynamique.

- ☞ Décliner localement leur mise en œuvre :
 - C.T.A.-C.O.D.I.S. pour la mise en œuvre opérationnelle.
 - Toutes les entités pour la mise en œuvre de l'ensemble des mesures.
- ☞ Mesurer les impacts sur le terrain des décisions prises pour éclairer le Comité Spécial d'Orientations Stratégiques ;
- ☞ Faire remonter les écarts entre les hypothèses et les réalités constatées ;
- ☞ Intégrer, à titre individuel ou collectivement dans le cadre d'une D.A.C. (Démarche d'Amélioration Continue) ou d'une évaluation individuel, la démarche d'évaluation menée au sein du S.D.I.S. Cette évaluation doit permettre de mesurer la capacité d'un agent ou d'un groupe à s'adapter à un environnement complexe. La notion d'évaluation n'est donc pas dissociable des items suivants : percevoir, prévoir, comprendre, agir.



THÈME : Adaptation des pratiques opérationnelles

PROBLÉMATIQUE :

Le S.D.I.S. de Saône-et-Loire, dans sa composante opérationnelle, donne satisfaction. Cependant, après avoir départementalisé les hommes, les moyens et bâti une organisation administrative, financière et fonctionnelle depuis dix ans, il convient maintenant d'adapter les pratiques opérationnelles, afin de les revisiter sur l'ensemble du département, tout en prenant en compte les contraintes financières liées au changement de contexte et à l'évolution de notre ressource humaine, qu'elle soit volontaire ou professionnelle.

Comment concilier les enjeux financiers, humains et d'aménagement du territoire pour maintenir la capacité opérationnelle du S.D.I.S. ?

Comment appréhender les nouveaux enjeux du Service que constituent l'éventuel passage à A.N.T.A.R.E.S., la mise en place de la convention secours à personne entre le S.A.M.U. et le S.D.I.S., qui impactent de fait les pratiques opérationnelles ?

ENJEUX :

Afin de maintenir la capacité opérationnelle, le S.D.I.S. de Saône-et-Loire s'appuiera sur trois principes que sont :

- ☞ Maintenir la réponse de proximité.
- ☞ Améliorer la contextualisation des réponses apportées, notamment dans le secours à personne.
- ☞ Conserver l'autonomie des centres (95 % d'autonomie) et augmenter la mutualisation inter-centres (formation, matériels, échange de pratiques...).

Dans ce cadre, cinq dossiers demanderont une attention particulière :

- ☞ Le dossier secours à personne.
- ☞ L'interfaçage avec le S.A.M.U.
- ☞ L'évaluation de la qualité des secours.
- ☞ Le changement de pratiques opérationnelles.
- ☞ L'éventuel déploiement d'A.N.T.A.R.E.S.

CONDITIONS DE RÉALISATION

1 - RÉPONSE DE PROXIMITÉ

Ce principe dicte au départ les engagements du C.T.A., renforcé par la mise à disposition de la cartographie qui permet d'engager le véhicule le plus proche. Ce principe permet de revisiter :

- ☞ les engagements de la chaîne de commandement où la notion de proximité doit primer ;
- ☞ l'engagement d'une première réponse, même incomplète, et de la renforcer par un autre centre ;
- ☞ de revoir la couverture opérationnelle des C.I. en fonction de leur capacité, tout en évitant les doublons avec le C.I.S. le plus proche.

2 - CONTEXTUALISATION

Le dimensionnement du C.T.A./C.O.D.I.S., les échanges en amont entre les acteurs de terrains et C.T.A., l'utilisation de nouveaux outils (GIPSI, cartographie, logiciel prévention...) permettent au Service d'être plus réactif et de mieux contextualiser toutes les interventions.

Le lien entre le C.O.S. et l'opérateur/chef de salle sera un des enjeux du dossier.

La remise à plat des départs type pour les interventions doit permettre de mieux contextualiser les départs.

Pour le secours à personne, la mise en place de la réponse secouriste de proximité (É.L.I. : Équipe Légère d'Intervention) lors des départs réflexes permettra également de donner du sens pour certaines situations particulières de l'urgence.

La remise à plat du parc de véhicules de secours routier à l'étude lors des Bassins de Recherches et d'Actions doit également être l'occasion, pour le C.T.A., de réfléchir à la priorisation de ce type d'engin lors des départs et faire partir le V.S.A.V. d'un autre centre en cas de carence de personnel.

3 - L'ÉQUILIBRE ENTRE L'AUTONOMIE DES CENTRES ET LA MUTUALISATION INTER-CENTRE

Issue de la mise en place d'engins polyvalents et de la gestion de la disponibilité des personnels et compétences (gestion dynamique des ressources), la mutualisation inter-centres fait partie des pratiques connues des centres du département (28 431 sorties de secours en 1999 et 30 546 sorties de secours en 2009 pour une activité opérationnelle stabilisée).

La proximité de plusieurs centres lors d'une intervention ne doit pas conduire à cumuler des moyens, mais au contraire à les compléter. Ainsi :

- ☞ Lorsque la V.L. du C.I. n'est pas engagée en réponse secouriste de proximité, seul le V.S.A.V. du secteur sera engagé.
- ☞ Lorsque que la capacité "*Opérations diverses*" est nécessaire, le C.T.A. pourra s'appuyer sur l'échelon de proximité que représente le C.P.I. ou le C.I.
- ☞ Lorsque deux centres (parmi les C.P.I., C.I. ou C.I.S.) sont engagés, la complémentarité sera recherchée en tenant compte des effectifs initiaux engagés et de leur disponibilité. Par exemple :
 - V.L. à 2 + V.S.A.V. à 2 ;
 - F.P.T. à 4 + V.L. à 2 du C.I. pour compléter l'engin du C.I.S. à 6.
- ☞ À l'image de tous les centres du corps départemental, les moyens matériels et humains du C.I. n'ont pas de secteur géographique défini et ont vocation à intervenir sur l'ensemble du département. Le V.P.I., engin polyvalent du C.I., doit être considéré comme le deuxième engin d'incendie lorsqu'un F.P.T., un C.C.R. ou F.P.T.S.R. est déjà engagé.

☞ le maintien de l'autonomie des centres : ce principe permet, à chaque centre, d'être autonome sur son secteur de premier appel. La contextualisation et la mutualisation, associées au principe d'autonomie, doivent permettre un engagement du centre pour tout type de mission :

- *Secours à personne* : l'engin de base est le V.S.A.V., complété par le C.T.A. de moyens complémentaires nécessaires (S.S.S.M., V.T.U...) ou une E.L.I. dans le cadre de la réponse secouriste de proximité.
- *Incendie* : l'engin de base est le F.P.T. ou C.C.R. ou F.P.T.S.R., complété par le C.T.A. de moyens complémentaires nécessaires (E.P.A., C.C.F., V.P.I...). À ce titre, le V.P.I. est considéré soit comme une première réponse en attendant un deuxième porteur d'eau, soit comme un deuxième engin pompe en renfort en fonction du contexte et l'E.P.A., engagée soit selon le contexte, soit systématiquement dès lors que l'intervention se situe à partir du 3^{ème} étage.
- *Accident de circulation* : l'engin de base est le V.S.A.V., complété par une capacité secours routier en fonction du contexte (désincarcération ou non, jour/nuit/éclairage, urbain/rural/vitesse, présence des forces de l'ordre, un ou plusieurs véhicules impliqués ou plus...).



THÈME : Secours À Personne (S.A.P.)

PROBLÉMATIQUE :

Le S.A.P. représente 65 % de l'activité opérationnelle du S.D.I.S. De par la loi du 3 mai 1996, c'est une mission partagée avec le S.A.M.U., les ambulanciers privés et certaines associations de secouristes lors de manifestations ponctuelles.

Le S.D.I.S. de Saône-et-Loire a souvent innové en matière de réponse, que ce soit dans la réponse graduée avec l'engagement de l'infirmier, du projet de mise en place de la levée de doute dans l'intérêt de la victime, de la mise en place du protocole anti-douleur au niveau des infirmiers ou bien comme dans la mise à disposition de moyens dans le cadre de la politique du S.A.P./C.P.I. Cette politique, décidée par le Conseil d'Administration en 2006 avec la dotation d'appareils de géolocalisation ou de matériels type D.S.A. et sacs de l'avant dans certains C.P.I. rattachés au réseau d'alerte, a permis un meilleur maillage du territoire.

La nouvelle convention entre le S.A.M.U. et le S.D.I.S. a été signée le 25 août, elle permet de préciser la place du S.D.I.S. dans l'Aide Médicale Urgente (A.M.U.) et donner une lisibilité à la population sur la réponse qui sera apportée en cas de secours à personne.

Face aux problèmes de disponibilités dans certains centres de S.P.V. et face à la réorganisation des hôpitaux notamment, comment trouver des modalités concrètes de mise en œuvre de la convention qui permettent de donner la meilleure réponse de proximité à la population et qui prennent en compte les nouveaux types de missions (départs réflexes) en séparant la réponse secouriste de proximité et l'éventuel transport ?

ENJEUX :

Humain : il s'agit de mobiliser, motiver le personnel du S.D.I.S. en apportant une lisibilité et une meilleure réponse de proximité dans le cadre du secours à personne.

Politique : cette lisibilité doit permettre à la population d'être rassurée par la réponse donnée lors de la prise en charge mais également ces nouvelles pratiques doivent permettre de sensibiliser la population sur les réponses qui lui seront données en matière de secours à personne (bonne utilisation des numéros d'urgence notamment).

En terme d'aménagement du territoire, la mise en place de la réponse secouriste de proximité des secteurs ruraux ou éloignés d'une structure d'accueil d'urgence devrait permettre de rassurer toute une partie de la population inquiète face à la désertification médicale.

Financier : l'augmentation du nombre d'interventions dans le cadre de l'engagement des départs réflexes devra être analysée, en effet, il ne s'agit pas de faire augmenter significativement les dépenses du S.D.I.S. dans un contexte financier toujours très contraint.

Opérationnel : la mise en place de la réponse secouriste de proximité sera l'occasion de préciser les missions et dans un certain nombre de cas de définir, la distinction entre le secours et le transport.

CONDITIONS DE RÉALISATION

1 – LE S.D.I.S. MAÎTRISE L'ENGAGEMENT DE SES MOYENS

Il s'agit de clarifier les missions, l'annexe 1 du référentiel S.A.P. dans la convention bipartite qui permet au S.D.I.S. d'engager ses moyens dans les cas relevant de détresse vitale ou dans les cas relevant de circonstances particulières de l'urgence.

Chaque départ de l'annexe 1 fera l'objet de procédures au niveau des opérateurs et chef de salle C.T.A. en concertation avec le médecin-chef.

2 – LE S.D.I.S. SE CONCENTRE SUR LES MISSIONS DE PROXIMITÉ ET DE PRISE EN CHARGE DES DÉTRESSES VITALES

Pour toutes les détresses vitales, le vecteur de référence sera le V.S.A.V. et en fonction des circonstances (gravité, environnement, contexte) en zone éloignée d'un service d'urgence, une Équipe Légère d'Intervention (E.L.I.) pourra être dépêchée sur les lieux.

L'E.L.I. serait composée d'un équipage de deux sapeurs-pompiers (dont un membre du S.S.S.M. quand cela est possible). Cette E.L.I. serait dotée du matériel de l'avant et d'un D.S.A. Les secours d'urgence réalisés, sur la base d'un bilan, le médecin régulateur aura toute latitude pour déterminer les suites (laisser sur place, transfert qui pourra être réalisé par les ambulanciers privés, les sapeurs-pompiers ou un hélicoptère).

Ce dispositif présente un double avantage, il permet de ne pas mobiliser les ressources S.P.V. sur des temps de transports longs (les secteurs à faible disponibilité en journée ne seront pas dégarnis sur de longues périodes) et si elles font augmenter le nombre d'interventions du corps départemental, elles permettront également de faire diminuer le ratio du délai d'interventions (homme/heure).

Ce dispositif pourra être élargi aux C.P.I. déjà concernés par la politique S.A.P./C.P.I. après évaluation de la mise en place des E.L.I. dans tout le département.

3 – ASSURER LES LIENS

Il s'agira de mesurer concrètement l'inévitable écart entre ce qui a été imaginé et prescrit (convention S.A.M.U./S.D.I.S. et S.D.A.C.R.) et ce qui est réalisé. Ainsi, l'évaluation régulière de la mise en place de cette convention, comme les formations conjointes des opérateurs / permanenciers / chefs de salle / médecins régulateurs et intervenants terrain (S.M.U.R./V.S.A.V.) devront permettre une meilleure adaptation sur des décisions ou pratiques de chacun.

L'information interne des membres du corps départemental et la communication grand public, professionnels de santé et Élus doivent également permettre de rassurer la population et de donner une meilleure lisibilité dans le secours à personne.



THÈME : Adaptation du format des entités

PROBLÉMATIQUE :

L'implantation des structures C.I.S., C.I., C.P.I. s'est construite au fil du temps, elle est le fruit de l'histoire (exemple : implantation des C.P.I. sur une seule moitié du département).

Tout en tenant compte de cette "histoire" complexe, comment prendre en compte, au travers de l'activité du Service, une dimension d'aménagement du territoire pour maintenir les structures essentielles à l'équité dans la distribution des secours ?

Parallèlement à cette organisation opérationnelle, la départementalisation a conduit à mettre en place une organisation structurante s'appuyant sur des groupements territoriaux et fonctionnels. Comment, à l'instar de l'effort envisagé sur la capacité opérationnelle, revisiter cette organisation ?

ENJEUX :

Pour les corps communaux (Centres de Première Intervention), permettre aux structures qui présentent un intérêt opérationnel et notamment dans le secours à personne (éloignement d'un C.I.S. à plus de 10 minutes environ), de continuer de mener à bien leur mission.

Pour les C.I. et C.I.S. du Corps Départemental, le maillage du territoire assuré par 65 structures actives (64 lors de la fusion Perrecy/Génélard prévue fin 2010) est bien dimensionné. Toutefois, pour les C.I. limitrophes d'un C.I.S., il conviendra à la fois de leur donner une autonomie opérationnelle en terme de couverture de secteur tout en évitant les doublons lorsque ceux-ci sont engagés simultanément avec le C.I.S. le plus proche.

Pour les groupements territoriaux et fonctionnels, après 7 ans de mise en place, il convient de les faire évoluer en tenant compte de la création des Bassins de Recherches et d'Actions, du nouveau mode de gouvernance du S.D.I.S. et de l'évolution des entités C.P.I., C.I., C.I.S.

Enfin, il s'agit de faire supporter équitablement l'effort entre les différentes entités.

CONDITIONS DE RÉALISATION

1 – POUR LES CORPS COMMUNAUX (C.P.I.)

Les graphiques dans l'analyse des risques et enseignements permettent d'identifier les C.P.I. qui sont éloignés de plus de 10 minutes d'un C.I. ou C.I.S. au nombre de 16 (voir carte des C.P.I. à plus de 10 mn).

Lors du Conseil d'Administration du 9 octobre 2009 sur la politique de secours à personne mise en place par le S.D.I.S. dans les C.P.I., quatre critères ont été retenus pour l'attribution du matériel :

- ☞ Distance d'un C.I. ou C.I.S. par rapport à un C.P.I.
- ☞ Compétences secouriste du C.P.I.
- ☞ Pérennité du C.P.I.
- ☞ Rattachement du C.P.I. au réseau d'alerte.

L'effort du S.D.I.S. se poursuivra pour les C.P.I. rentrant dans les critères énoncés ci-dessus.

2 – POUR LES CENTRES D'INTERVENTION (C.I.)

Les C.I. proches des C.I.S. ne seront pas remis en question. En revanche, afin de les rendre plus efficaces, leur secteur opérationnel sera revu, afin qu'ils puissent être engagés en fonction de leur capacité opérationnelle. Cependant, un certain nombre de pratiques devront évoluer, en tenant compte notamment des doublons n'apportant pas de plus-value.

En revanche, pour les secteurs du Sud de MÂCON (C.I. LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY, CRÊCHES-SUR-SAÔNE, ROMANÈCHE-THORINS) où les secteurs du Sud-Est de CHALON-SUR-SAÔNE avec les C.I. OUROUX-SUR-SAÔNE, SAINT-ÉTIENNE-EN-BRESSE et les C.P.I. SAINT-MARCEL et EPERVANS, les C.I. ST-GERMAIN-DU-BOIS et SIMARD, comment imaginer l'évolution de ces structures, afin de tenir compte de l'activité grandissante sur ces axes (économique, humaine, routière...) et de l'éloignement du C.I.S. de 1^{er} appel (MÂCON ou CHALON-SUR-SAÔNE) ? De la même façon, comment imaginer des regroupements ou plus de mutualisations sur un bassin lorsque les ressources de C.I. s'amenuisent fortement, comme c'est le cas par exemple sur le secteur de TOURNUS avec les C.I. CUISERY et SIMANDRE, le secteur de VERDUN-SUR-LE-DOUBS avec le C.I. GERGY qui connaissent des difficultés en personnels ?

L'armement de ces C.I., comme pour les C.I.S., sera étudié lors de l'approche menée par les Bassins de Recherches et d'Actions. Pour certains C.I. éloignés de leur C.I.S. (distance à plus de 20 minutes d'un V.S.A.V.) l'étude de la mise en place d'un V.S.A.V. sur ce secteur pourra être lancée en fonction de la capacité du centre à l'armer (disponibilité, compétence, infrastructure).

Le règlement opérationnel sera réactualisé.

3 – POUR LES GROUPEMENTS TERRITORIAUX ET FONCTIONNELS

Les groupements territoriaux et fonctionnels contribuent, en coresponsabilité, activement à la préparation, au relais et à l'évaluation des politiques publiques.

Les fortes contraintes qui pèsent sur les ressources humaines et qui ne sont pas uniformément réparties nécessiteront de trouver un nouvel équilibre pour maintenir un niveau d'équité entre les acteurs et les charges fonctionnelles à supporter.

Dans ce contexte, le passage de 5 à 3 groupements territoriaux pourrait être initié en mesurant les impacts humains en mettant en place les nouvelles missions dévolues à chaque groupement.

L'axe de développement de la performance individuelle et collective, plus large que la notion de compétences et de ressources humaines, serait à développer au sein du groupement territorial.

Les missions Logistique, Opérations/Prévention/Prévision, l'appui administratif et financier seraient gérés directement par les groupements fonctionnels avec un relais territorial.



THÈME : Évolution, dimensionnement humain

PROBLÉMATIQUE :

La ressource du S.D.I.S. de Saône-et-Loire, qu'elle soit S.P.P., S.P.V. ou P.A.T. est issue à la fois des corps communaux et de la montée en puissance des S.D.I.S. depuis la départementalisation de 1996. Elle a été aussi conditionnée pour les S.P.P. et P.A.T., par la mise en application des dispositifs sur l'A.R.T.T. et la réforme de la filière.

L'activité opérationnelle est stable, voire diminue dans certains secteurs géographiques et d'activités. Elle varie également en fonction de la plage horaire de la journée.

Le format actuel du S.D.I.S. est issu de la mise en place de la réduction du temps de travail, de la réforme de la filière S.P.P. et d'un effort constant sur le développement du volontariat. Son évaluation est actuellement possible grâce à la mise en place d'outils statistiques donnant une réelle lisibilité sur la ressource et les besoins et permet d'envisager une adaptation.

La mise en place de nouveaux outils informatiques et de transmission doit également permettre de réfléchir à la juste ressource nécessaire pour répondre aux besoins fonctionnels et opérationnels dans une période de contraintes financières.

Comment dimensionner au plus juste la ressource humaine en tenant compte de la capacité opérationnelle, des contraintes financières et de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ?

Comment rendre lisible la gestion de la ressource humaine, tout en gardant une certaine adaptabilité au sein du Service ?

ENJEUX :

Opérationnels : Il s'agit de faire connaître, partager et décider des besoins par les différents acteurs concernés.

Compétences : Il s'agit de disposer des compétences suffisantes, bien réparties ou mutualisées, opérationnelles et fonctionnelles.

Humains : Il s'agit de faire adhérer et accompagner chaque agent du S.D.I.S. (S.P.P., S.P.V. ou P.A.T.) aux nécessités du changement de contexte et d'adaptation du service public.

Financiers : Le S.D.I.S. doit disposer d'une vision financière pour assurer ses missions dans le temps.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Le contexte financier contraint a imposé au Service des efforts en matière de personnel.

Ces efforts se sont principalement portés :

- ☞ Sur les agents de catégorie C avec la suppression des stationnaires dans les centres mixtes et centres de secours.
- ☞ Sur les agents de catégorie B, concernant principalement la fusion des Majors R.H. et Formation pour créer une fonction compétence.
- ☞ Sur les agents de catégorie A avec le gel du poste du Chef du groupement Ouest.
- ☞ Sur la réduction du nombre de personnel armant les V.S.A.V. et les F.P.T. dans tous les C.I.S. sur la base des effectifs minimum réglementaires.

La réflexion sur les postes fonctionnels tenus par les S.P.P. ou P.A.T. se poursuit à l'occasion de chaque départ, afin d'étudier l'opportunité de leur remplacement avec une suppression ou un redéploiement éventuel de ses missions. D'ores et déjà, un poste sera concerné lors du départ à la retraite d'un agent du Service Patrimoine fin 2011 et qui correspondra à la fin du plan d'équipement mobilier structurant en cours.

1 – IMPACTS SUR L'ASPECT OPÉRATIONNEL

La politique en matière de personnel S.P.P. s'appuie donc, pour les effectifs opérationnels, sur les sollicitations opérationnelles basées sur le principe des 95 % d'autonomie permettant notamment le redéploiement de certains effectifs vers des centres qui voient leur activité augmenter ou qui connaissent des difficultés en journée de ressources volontaires. La mise en place d'un réseau radio dirigé au C.T.A./C.O.D.I.S., en attendant la migration sur le réseau A.N.T.A.R.E.S., permettra la suppression des stationnaires dans tous les centres. Cette pratique opérationnelle est utilisée par tous les départements qui ont migré sur A.N.T.A.R.E.S.

Pour la chaîne de commandement, une réflexion est en cours sur les chefs de garde/chefs de groupe concernant l'encadrement sur interventions qu'ils soient affectés en centre ou en groupement. Les principes dictant la réflexion sont :

- ☞ S'appuyer, à l'instar du régime des chefs de groupe sur AUTUN, sur les taux de sollicitations opérationnelles qui permettront d'identifier les bassins nécessitant un chef de groupe en présence casernée. Les taux de sollicitations varient de 1 à 3.
- ☞ Positionner les chefs de groupe sur un grade et régime de service de cadre B, permettant un meilleur lien et dialogue entre les officiers et les hommes du rang. Les ressources chef de garde/chef de groupe tiendront compte également des officiers issus du concours externe et les officiers de sapeurs-pompiers volontaires.
- ☞ Permettre une sécurisation de notre chaîne de commandement.

L'impact de toutes ces mesures devra être concerté et devra être lissé dans le temps avec une gestion prévisionnelle des effectifs qui tiendra compte du turn-over des personnels, des départs à la retraite mais également des indicateurs de la disponibilité et de sollicitations. Cette gestion prévisionnelle est mise en place depuis fin 2009. Elle a pour objectif la mise en place progressive du gel de 11 postes de S.P.P. et le redéploiement de 9 autres postes pour atteindre les 20 postes impactés par la suppression des stationnaires (4 postes de S.P.P. pour les 5 centres de secours possédant un stationnaire H24).

De la même manière, la suppression de stationnaire dans les C.I.S. à dominante volontaire permettra d'accroître la capacité opérationnelle en dégageant un personnel pour les départs en intervention.

2 – IMPACTS SUR L'ASPECT FONCTIONNEL

La révision des missions et la réorganisation auront un impact sur la répartition des ressources entre les centres et les groupements territoriaux et fonctionnels.

Aussi, au stade d'élaboration de ce document, la réflexion n'est pas aboutie, elle devra se poursuivre. Il conviendra de tirer les enseignements des visites réalisées dans les centres au cours du 1^{er} semestre 2010.

Il s'agira bien :

- ☞ De renforcer le relais vers le terrain des politiques départementales ;
- ☞ De développer une véritable animation des territoires.

Dans ce cadre, il conviendra de renforcer les groupements fonctionnels chargés de la prévention, opérations-prévision, logistique, finances et Gestion et Traitement de l'Information (G.T.I.), ainsi que des secrétariats de centre. Les chefs de groupement territoriaux pourront alors plus librement se consacrer à leur véritable mission : l'animation des territoires.



THÈME : Évolution dimensionnement matériel

PROBLÉMATIQUE :

Le parc actuel des moyens matériels est l'héritage des parcs communaux et des premières politiques départementales. Il constituait jusqu'alors une présence rassurante et les sapeurs-pompiers ont un "attachement viscéral" à leurs véhicules.

Le parc véhicules est-il adapté aux besoins opérationnels et, en corollaire adapté aux contraintes financières, de compétences et de techniques ?

Comment engager dans le S.D.A.C.R. 2011-2016 un vaste travail de préparation pour dimensionner ce parc ?

Comment éclairer le mieux possible les autorités sur les choix à faire en 2012 ?

Comment préparer les sapeurs-pompiers à mettre en œuvre étape par étape, l'évolution du parc, celle des techniques opérationnelles, leur disponibilité et le développement de leurs compétences ?

À quelle vitesse acceptable financièrement et humainement pourra être mise en œuvre l'évolution du parc matériel ?

ENJEUX :

Une approche nécessairement globale des enjeux en forte interaction pour préparer les A.P./C.P. 2012 :

Opérationnels : le parc des matériels doit avoir une capacité nécessaire aux besoins opérationnels connus. Il doit également être facilement adaptable dans le temps en fonction de besoins nouveaux, dont certains sont imprévisibles, sans générer de coûts importants.

Financiers : le S.D.I.S. doit avoir la capacité financière suffisante pour son parc. Pour cela, une vision la plus fine possible du dimensionnement du parc futur, de ses coûts d'acquisition, de renouvellement et d'entretien dans le temps, est nécessaire à la prise de décision des autorités.

Compétences : les plans de développement des compétences des sapeurs-pompiers doivent être liés aux plans d'équipement pour tirer le meilleur parti des matériels.

Techniques : il s'agit de gérer techniquement le parc dans le temps, en tenant compte des enjeux précédents, pour que chaque matériel soit utilisé de façon optimale pendant sa durée de vie.

Managériaux : pour dimensionner le parc de matériel de façon efficace et partagée, il s'agit de réussir à concilier l'approche territoriale des Bassins de Recherches et d'Actions et celle départementale du Comité Spécial d'Orientations Stratégiques. La prise en compte des différentes contraintes, telle que la disponibilité opérationnelle des sapeurs-pompiers, les compétences, les techniques opérationnelles, les finances, et les contraintes techniques doit être au cœur des démarches.

I - CONDITIONS DE RÉALISATION

- ☞ Dimensionner au plus juste les moyens pour répondre aux besoins opérationnels connus. Ce dimensionnement doit être abordé en tenant compte à la fois :
 - des possibilités financières du Service ;
 - de la disponibilité opérationnelle des sapeurs-pompiers ;
 - des compétences à développer ;
 - de l'évolution de la territorialité (mutualisation entre centres, redécoupage de secteurs) ;
 - des techniques opérationnelles nouvelles à employer ;
 - des contraintes techniques liées à l'offre des constructeurs ;
 - des contraintes de réalisation, de gestion et d'adaptabilité, gestion des priorités, acceptabilité et dimension du temps, capacité à réaliser du Service, contraintes de maintenance du parc, adaptabilité face aux besoins futurs non prévisibles.
- ☞ Apporter une lisibilité sur l'évolution du parc matériel pour permettre un choix éclairé aux décideurs. Celle-ci permet une meilleure planification financière et logistique. Elle doit se concrétiser par une vision la plus fine possible du dimensionnement du parc futur, de ses coûts d'acquisition, de renouvellement et d'entretien, et ce dans le temps.
- ☞ Dans le cadre d'un mode de gouvernance réactif et innovant, faire émerger par des projets territoriaux effectués dans les Bassins de Recherches et d'Actions une proposition de parc qui tient compte des enjeux précédents (disponibilité, compétences, finances, territorialité, etc....). Cette proposition de parc doit être conciliée avec les visions politiques des décideurs, exprimées en Comité Spécial d'Orientations Stratégiques. Elle doit être confrontée aux autres besoins du Service dans une recherche d'équilibre financier du Service.

II – OBJECTIF ET DÉMARCHE

1 - OBJECTIF : dimensionner au plus juste les moyens :

- ☞ Il s'agit de dimensionner, centre par centre, en fonction de l'activité opérationnelle actuelle, des aménagements du territoire prévisibles, du positionnement géographique au sein du bassin et du potentiel humain, des moyens opérationnels pour atteindre **95 % d'autonomie** pour :
 - l'incendie ;
 - le secours à personne ;
 - le franchissement et l'accessibilité pour l'assistance des populations lors d'intempéries ;
 - les opérations diverses.
- ☞ À ce dispositif d'autonomie par centre se rajoutent des capacités complémentaires et d'appui par bassins (groupes de centres) pour faire face à des besoins spécifiques qui nécessitent des moyens plus lourds, plus techniques à mettre en œuvre et plus coûteux qui ne pourraient être généralisés à tous les centres. Ces moyens complémentaires concernent le secours routier, l'appui eau, le commandement et les moyens aériens.
- ☞ En complément de ce dimensionnement de capacités opérationnelles, il convient de poursuivre l'effort de polyvalence en affectant des moyens capables de couvrir deux capacités à la fois comme le F.P.T.S.R. qui couvre l'incendie et le secours-routier.

2 - DÉMARCHE : une approche concertée pour trouver un équilibre acceptable et accepté :

☞ Une approche territoriale

Lors des travaux de préparation effectués dans les Bassins de recherche et d'Actions, il s'agit de mettre en perspective le dimensionnement du parc avec les autres domaines cités ci-dessus : finances avec le coût des véhicules, disponibilité actuelle et future des sapeurs-pompiers en fonction des affectations futures de véhicules, compétences à faire évoluer, évolution des secteurs et répartitions des missions, expérimentation de nouvelles techniques opérationnelles, contraintes techniques et de réalisation. L'enjeu est bien de sensibiliser les sapeurs-pompiers, au stade même des propositions, sur le terrain, aux équilibres que les décideurs auront à arbitrer.

☞ Un éclairage des décideurs

Il s'agit de synthétiser les propositions issues des bassins de recherches et d'actions, de les enrichir et au besoin, de les corriger à la lumière d'une vision départementale. Ce travail départemental sera ensuite présenté aux décideurs sous forme d'une vision du parc à long terme, non-contractuelle et souple avec :

- Le nouveau souhaitable du parc et ses capacités opérationnelles ;
- Son atteinte en termes de masse financières pluriannuelles, de délai, d'achat et de gestion technique ;
- Les efforts financiers et techniques pour son maintien dans le temps lorsque le souhaitable aura été atteint.

AXE 3

6 Projets



Développer les relations avec les autres partenaires du S.D.I.S.

- Projet n° 14 : Favoriser les liens entre les acteurs
- Projet n° 15 : Collaboration avec le S.A.M.U. et l'A.R.S.
- Projet n° 16 : Collaboration avec le Département
- Projet n° 17 : Collaboration avec les Maires
- Projet n° 18 : Coopération avec les autres S.D.I.S.
- Projet n° 19 : Collaboration avec la Préfecture

Projet n° 14



THÈME :

Favoriser les liens entre les acteurs grâce aux partages des données structurelles pour garantir une meilleure circulation des informations conjoncturelles

PROBLÉMATIQUE :

Pour faire face aux risques connus, avérés et émergents, à la complexité des situations rencontrées, il est de plus en plus nécessaire de développer des liens avec les autres acteurs détenteurs d'une information qu'il convient de partager. Il en est ainsi, par exemple, de l'interconnexion avec les autres services de secours (S.A.M.U., Police, Gendarmerie...), de la connaissance des bornes incendie par les sociétés gestionnaires des réseaux d'eaux ou du besoin des Élus d'être informés de l'activité opérationnelle sur leurs secteurs.

Le Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale l'a clairement exposé, le "renseignement" et, en corolaire "l'information", deviennent des éléments fondamentaux à la connaissance du contexte et permettent ainsi d'apporter une réponse anticipée ; élément réducteur de crise.

Dans une société où l'information est diffusée de plus en plus rapidement, que ce soit en image, en parole ou en écrits, via des supports maîtrisés (médias) ou libres (internet), comment les organisations peuvent-elles mieux collaborer entre elles dans le partage de l'information (autres S.D.I.S., Département, Préfecture, Maires et autres services ou partenaires) ?

Le S.D.I.S., à travers le C.T.A.-C.O.D.I.S. et ses bases de données enrichies (entrepôt de données, cartographie dynamique, remontée de l'information en temps réel depuis le terrain...), peut servir de support pour une plateforme de collaboration territoriale.

Comment établir des protocoles d'échanges, afin de mutualiser les données structurelles entre partenaires ?

Comment redistribuer, en temps réel ou quand nécessaire, à nos partenaires internes et externes l'information "métier" calibrée les concernant ?

ENJEUX :

Développer les valeurs/attitudes nécessaires à ce changement (volonté de participer à l'échange et la mise à jour des données, au partage de l'information "métier", susciter l'adhésion...).

Favoriser la création d'un réseau d'échange de données et d'information pour en faciliter la mise en commun ou le partage.

Tisser des liens avec les partenaires pour construire un réseau de collaboration territoriale.

Garantir aux détenteurs du pouvoir de police (générale ou spéciale) la transmission de l'information nécessaire à l'exercice de leurs pouvoirs.

Garantir aux acteurs de l'aménagement du territoire de disposer d'une information pertinente pour l'exercice de leurs missions.

Imaginer, en lien avec les principes de gouvernance du S.D.I.S., un outil de gouvernance externe qui permettrait :

- ☞ De donner des informations opérationnelles, en temps réel, aux Directeurs des Opérations de secours (D.O.S. : Préfet – Maires).
- ☞ D'alimenter, par des indicateurs administratifs et financiers, nos autorités financières et de gestion (P.C.G., P.C.A.).
- ☞ D'alimenter un outil de communication externe pour le grand public.

CONDITIONS DE RÉALISATION

- ☞ Faire un point d'étape sur les actions déjà entreprises dans la collaboration entre partenaires et services.
- ☞ Lister les partenaires, acteurs territoriaux et acteurs opérationnels, susceptibles d'être intéressés par cette démarche et quels sont les besoins de chacun d'eux (informations, format des données, exploitation...).
- ☞ Développer collectivement avec ces partenaires intéressés une plateforme de collaboration territoriale :
 - Définir les moyens et outils nécessaires à l'acquisition, à la mutualisation et au partage des données et informations.
 - Réaliser le "catalogue des métadonnées" dans le cadre du partenariat avec Géo-Bourgogne.
 - Développer les conventions d'échange de données entre partenaires internes et institutionnels pour définir le périmètre de la collaboration (types de données, fréquence des échanges...).
 - Faciliter le croisement des bases de données.
 - Étendre l'intranet du S.D.I.S. aux autres acteurs tout en respectant la confidentialité des échanges.
 - Recueillir toutes les données et informations nécessaires à la prise en compte du contexte par le C.T.A.-C.O.D.I.S., pour assurer sa mission de distribution des secours et de l'information.
 - Développer des outils de transmission sécurisée de l'information (S.M.S., messagerie ...).
 - Garantir la pérennité et la sécurité du Système d'Information Géographique (mise à jour, accès permanent...) et la capacité à gérer les données et informations.
- ☞ Évaluer en direct la qualité de la remontée de l'information : satisfaction – insatisfaction des autorités décisionnelles (Préfet, Élus) et des autres services partenaires (S.A.M.U. – Département – O.P.A.C. – Forces de l'ordre...).

Évaluation :

- ☞ Nombre de conventions signées.
- ☞ Fréquence des échanges de mises à jour des "données".
- ☞ Nombre d'échanges "d'informations" en temps réel... entre chaque acteur et répondant aux besoins initialement exprimés (exploitable directement, formatage satisfaisant).
- ☞ Satisfaction des acteurs.

Les fiches suivantes déclinent les pistes de collaboration avec les partenaires et autres services.



THÈME : Collaboration avec le S.A.M.U. et l'A.R.S.

PROBLÉMATIQUE :

Les interventions relatives à l'Aide Médicale Urgente représentent près de 70 % des interventions effectuées par les sapeurs-pompiers et font l'objet d'une assise réglementaire par l'arrêté du 24 avril 2009, fixant les relations entre le S.D.I.S. et le S.A.M.U. par voie conventionnelle bipartite.

Elle doit être en cohérence avec le S.D.A.C.R. et le S.R.O.S. (Schéma Régional d'Organisation Sanitaire et Sociale).

À chaque demande de secours, il s'agit bien de choisir et assurer le suivi des vecteurs à engager en tenant compte de la disponibilité des moyens, des compétences disponibles, de l'état de la victime et du lieu d'intervention, activité complexe qui mobilise de nombreux acteurs et fait appel à plusieurs items tels *la réception et le traitement des appels, les départs réflexes, la régulation médicale, la mobilisation des moyens et leur suivi, l'orientation de la victime ou du patient, l'évaluation globale du dispositif et les financements.*

Comment garantir la qualité, l'équité et la rapidité des secours portés à la population de Saône-et-Loire ?

Un nouvel échelon de décision et de coordination a remplacé l'Agence Régionale d'Hospitalisation. Comment établir des contacts avec l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) et les autres S.D.I.S. de la région ?

CONDITIONS DE RÉALISATION

À l'occasion de la mise en œuvre de la nouvelle convention S.A.M.U./S.D.I.S. :

- ☞ Créer du "lien social", ciment nécessaire :
 - À la stabilité des relations S.A.M.U./S.D.I.S.
 - À la coordination et la synchronisation des acteurs du S.D.I.S. et du S.A.M.U.
 - Au développement des compétences de chaque acteur du S.A.M.U. et du S.D.I.S. dans des projets d'autonomie et de coresponsabilité.
 - Au bien-être des agents, facteur de réussite de l'action collective.
- ☞ Renforcer le dispositif "visioconférence" existant avec le S.A.M.U.
- ☞ Accélérer les échanges de données et d'informations entre C.T.A. et C.R.R.A. 15 en supprimant la double saisie de la localisation de l'intervention.

- ☞ Réussir la migration coordonnée des deux services vers A.N.T.A.R.E.S. :
 - Renforcer puis automatiser les échanges en temps réel relatif au suivi de chaque intervention ou de chaque appel reçu par chaque service ;
 - Garantir l'historisation et la traçabilité des actions réalisées.
- ☞ Mettre en place une démarche d'amélioration continue pour mesurer et corriger les dispositifs existants.
- ☞ Créer des échanges avec l'A.R.S. :
 - Des réunions, en présence du Président du Conseil d'Administration concernant les financements des outils communs entre S.D.I.S. et S.A.M.U., l'étude des compensations financières lors de la participation du S.D.I.S. à la permanence des soins pourront être organisées.
 - Des réunions techniques concernant l'interfaçage des logiciels ou l'organisation de la régulation pourront être également organisées.



THÈME : Collaboration avec le Département

PROBLÉMATIQUE :

Au-delà de l'aspect financier, comment établir au quotidien des relations de sens dans les domaines fonctionnels et péri-opérationnels où les plus values peuvent être partagées, mutualisées ou déléguées ?

CONDITIONS DE RÉALISATION

1 - CLASSIQUE

- ☞ Développer des projets communs d'achats groupés :
 - De fournitures (mobiliers, vestiaires, papier...).
 - De véhicules et matériels.
 - De prestations de service (entretien et nettoyage de locaux, maintenance photocopieurs, télécommunications, maintenance pour la sécurité incendie, vérifications réglementaires des installations des bâtiments...
- ☞ Intégrer la plateforme de covoiturage mise en service par le Département.

2 - INNOVANT

- ☞ Développer la plateforme de collaboration territoriale :
 - Systématiser, voire automatiser l'information de la D.R.I. pour tout accident de circulation sur le domaine routier départemental.
 - Informer le S.D.I.S., via une mise à jour automatique du S.I.G., des conditions de circulation du réseau routier départemental (travaux, fermetures, accidents...).
 - Dans le cadre de sa mission d'aménagement du territoire, permettre au Département de mesurer les impacts de la réglementation Établissements Recevant du Public (E.R.P.) sur des établissements ciblés. On peut citer, par exemple, les impacts de la mise en conformité des Petits Hôtels sur le département de Saône-et-Loire.

Une démarche de collaboration en ce sens est en cours avec l'O.P.A.C. Après le renforcement des liens sociaux entre les deux services (information mutuelle, échanges sur la mise en place d'une "cellule de crise"), l'objectif est maintenant de croiser les données pour que le S.D.I.S. soit en mesure d'informer automatiquement l'O.P.A.C. de toute intervention des services de secours sur son domaine patrimonial. En retour, l'O.P.A.C. met à disposition ses données pour parfaire la connaissance des lieux de l'intervention par les sapeurs-pompiers.

- ☞ Participer activement au projet de mutualisation inter-départements initié par le Conseil Général de Saône-et-Loire au travers de l'A.D.F.
- ☞ Resserrer les liens entre les deux services en matière de prévention des E.R.P., le Département étant propriétaire ou gestionnaire d'un parc d'E.R.P. Cette collaboration pourrait se traduire en définissant, au sein du Département, un correspondant unique en relation avec le Chef du Service Prévention du S.D.I.S.
- ☞ Favoriser les transferts de compétences :
 - du S.D.I.S. vers le Département :
 Dans le cadre de ses missions opérationnelles, le S.D.I.S. doit fréquemment faire face à des opérations importantes et des événements générateurs de crises. Cette pratique régulière a amené le S.D.I.S. et ses cadres à développer une culture de gestion de crise basée sur la sociologie des organisations, les démarches d'amélioration continue et les techniques de Recherche-Action.
 Le S.D.I.S. peut accompagner les cadres du Conseil Général pour une meilleure appréhension des situations de crise.
 - du Département vers le S.D.I.S. :
 À définir avec le Département.



THÈME : Collaboration avec les Maires

PROBLÉMATIQUE :

En Saône-et-Loire, la départementalisation des S.D.I.S. a, malgré tout, permis de conserver le lien historique des sapeurs-pompiers avec les Élus locaux.

À chaque occasion, lors des consultations du S.D.A.C.R. ou lors des séances du Conseil d'Administration, les maires ont montré leur volonté d'être consultés sur la distribution des secours.

Lors de ces consultations, les Élus ont affiché leur attachement :

- ☞ Aux secours de proximité, notamment via les C.P.I.
- ☞ À la disponibilité, la compétence et le dévouement des personnels.
- ☞ Aux innovations entreprises.
- ☞ À être informés de l'activité opérationnelle sur leur secteur de compétence.

et leurs préoccupations face :

- ☞ À l'équité de traitement des appels.
- ☞ Aux délais et la rapidité d'intervention.
- ☞ Aux doublons d'engagement de moyens.
- ☞ À la connaissance des lieux par les sapeurs-pompiers.
- ☞ Au contexte de démographie médicale en lien avec la régulation médicale.

Comment, à travers la plateforme de collaboration territoriale, informer les Maires, détenteurs du pouvoir de police, des interventions concernant leur commune ?

ENJEUX :

Mieux aider les Maires, en opération, dans leur rôle de Directeur des Opérations de Secours.

Mieux collaborer avec les Maires, pour leur permettre de mieux développer l'aménagement territorial de leur commune, par la prise en compte des politiques fixées par le Conseil d'Administration du S.D.I.S.

Pour le S.D.I.S., disposer d'un relais local des politiques définies par le Comité Spécial d'Orientations Stratégiques (information des administrés, niveau de subsidiarité...).

CONDITIONS DE RÉALISATION

- ☞ Informer les autorités de l'activité opérationnelle sur leur secteur de compétence par accès au portail du S.D.I.S. 71.
- ☞ Porter à la connaissance des Élus locaux des représentations permettant d'évaluer la qualité de la distribution des secours (délai d'intervention, moyens mobilisés...).
- ☞ Renforcer la mise à niveau de la cartographie du S.D.I.S. en formalisant des échanges entre les collectivités et le S.D.I.S., notamment au travers de procédures de dématérialisation (rues et lieudits, arrêtés de circulation ou de manifestations sportives...).



THÈME : **Coopération avec les autres S.D.I.S.**

PROBLÉMATIQUE :

Le S.D.I.S. de Saône-et-Loire est confronté à une double problématique :

- ☞ **Un financement contraint du fait de la crise financière : le Département, de par la loi, est la seule collectivité pouvant servir de variable d'ajustement pour l'évolution des besoins du S.D.I.S., la contribution des communes étant plafonnée à l'inflation. Les contraintes actuelles du budget du Département se répercutent donc sur celui du S.D.I.S.**
- ☞ **L'impact des projets sur la réforme territoriale engagée par l'État : celle-ci est en cours de préparation. Elle suscite de nombreuses questions et pose le problème des futures compétences des collectivités et la suppression/fusion/création d'autres entités. Pour l'instant, la question des S.D.I.S. n'est pas directement abordée dans cette réforme.**

Comment, dans le contexte actuel incertain financièrement qui mobilise toutes les énergies, dégager une autre problématique hypothétique concernant une réforme des S.D.I.S. ?

Comment développer une coopération fonctionnelle équitable entre deux établissements publics autonomes, l'aspect opérationnel étant abordé via les conventions interdépartementales ?

Est-ce que cette coopération suffirait et est-ce qu'un bouleversement plus profond serait judicieux ?

ENJEUX :

Une des forces du S.D.I.S. 71 est sa capacité à innover. Compte tenu du contexte actuel, de la réforme des collectivités territoriales en cours, il semble opportun d'explorer de nouveaux champs d'action pour les S.D.I.S.

Le S.D.I.S. évolue au sein d'un système complexe, il ne peut construire son avenir que s'il le fait en interaction avec d'autres collectivités. Un futur système ne peut être équitable que si toutes les parties influencent également les autres. Le S.D.I.S. doit être à l'initiative des coopérations, en veillant à mettre en place des conditions de réalisation permettant des échanges fructueux avec les autres S.D.I.S.

Les résultats pourront être évalués d'un point de vue financier, mais aussi au regard de l'investissement humain, de l'apport de compétences techniques et juridiques permettant aux S.D.I.S. d'appliquer les principes de complémentarité ou de subsidiarité technique.

I - CONDITIONS DE RÉALISATION

1.1 - LA DÉMARCHE

Il existe deux types de rapprochements possibles, celui qui consiste à ce que les décideurs se rapprochent et impulsent une coopération, l'autre qui consiste à ce qu'au plus près du terrain, des coopérations naturelles se créent tout en étant ensuite officialisées, après avoir été reconnues. La présente démarche reprend cette seconde solution :

- ☞ Initier de façon très simple, entre services homologues, cette coopération ; avec l'aval des autorités, sans première formalisation élaborée.
- ☞ La laisser vivre et faire ses preuves.
- ☞ Lui donner ensuite une légitimité décisionnelle et administrative.
- ☞ Lui permettre d'évoluer.

II - SOLUTIONS POSSIBLES

2.1 - POUR QUEL TYPE DE COOPÉRATION ?

Au départ, il ne s'agit pas forcément de viser un gain financier hypothétique. Cette coopération pourrait prendre la forme d'un échange de service sans échange financier, sous la forme d'une mutualisation de compétences. Ex : on peut imaginer qu'un S.D.I.S. fasse les vérifications des bouteilles d'A.R.I. de son département et d'un autre, et que l'opération inverse soit mise en œuvre pour le contrôle des explosimètres. Les gains avérés seraient ceux de la fiabilité et de la technicité et du bon emploi des ressources. Les gains financiers seraient encore à prouver.

Cette coopération par mutualisation de compétences porterait sur :

- ☞ Des domaines nouveaux.
- ☞ Des domaines qui ne donnent pas entièrement satisfaction.
- ☞ Des domaines, qui ne nécessitent pas au départ de formalisations particulières.

2.2 - COMMENT FAIRE ?

- ☞ Établir le contact entre S.D.I.S.
- ☞ Lister les domaines de coopération possible.
- ☞ Élaborer des objectifs partagés avec un échéancier et les modes d'évaluation.
- ☞ Mettre en œuvre la coopération.
- ☞ Évaluer la coopération.
- ☞ Après évaluation des premières actions, envisager des dossiers plus complexes à enjeux multiples en commençant à officialiser les coopérations.



THÈME : Collaboration avec la Préfecture

PROBLÉMATIQUE :

La loi de modernisation de la Sécurité Civile a clarifié les missions des différents acteurs de la Sécurité Civile. Néanmoins, le "couple" État-S.D.I.S. reste particulièrement fort car le service incendie est le "Bras armé" de l'État en cas d'évènements majeurs ou du Maire en tant que Directeur des Opérations de Secours.

Au-delà des thématiques de gouvernance qui sont abordées lors du Comité Spécial d'Orientations Stratégiques et en amont de la crise nécessitant des liens étroits, rapides entre le C.O.S., le C.T.A.-C.O.D.I.S. et le D.O.S. avec ou sans C.O.D. en fonction de son intensité, comment préparer, renforcer ces liens qui sont à la fois techniques et humains, de façon à être plus réactif en travail inter-services ?

CONDITIONS DE RÉALISATION

1 - CLASSIQUE

- ☞ Opérations : informer le plus tôt possible la Préfecture de l'action des services de secours dans les Etablissements Recevant du Public et les Installations Classées pour la Protection contre l'Environnement.
- ☞ Prévention :
 - Poursuivre le développement du logiciel ERP2 du Ministère de l'Intérieur.
 - Renforcer la lisibilité de l'activité de prévention par des représentations cartographiques (S.I.G.) à partir des données du logiciel ERP2.
- ☞ Planification et mise en œuvre des plans : l'État est chargé de coordonner l'action des différents acteurs de la Sécurité Civile et d'animer ce réseau (*Schéma joint de la "Cartographie des outils de planification des acteurs de Sécurité Civile de Saône-et-Loire"*). Dans ce cadre, le S.D.I.S. 71 apporte son expertise à la préparation de plans, dont la compétence entre dans le champs du Service Incendie. Ainsi, le S.D.I.S. concourt notamment à la préparation des divers plans ORSEC planifiés par l'État en fournissant les données à sa disposition et en participant aux divers exercices organisés par la Préfecture. Une cartographie "Des outils de planification des acteurs de la Sécurité Civile de Saône-et-Loire" est jointe à cette fiche 19.
- ☞ Systèmes d'Informations et de Communications :
 - SYNERGI : favoriser le développement des échanges à caractère opérationnel entre tous les services par le biais de ce vecteur.
 - A.N.T.A.R.E.S. : dans le contexte actuel de crise financière globale, trouver collectivement les solutions qui permettront à la fois au S.D.I.S., mais aussi aux autres services (S.A.M.U. et S.M.U.R. notamment), de migrer sur cette infrastructure nationale et de définir les principes communs de collaboration grâce à cet outil.

2 - INNOVANT

- ↳ Dans le cadre de ses activités, l'ex-D.D.E., composante de la Direction Départementale des Territoires, établit la carte des Z.A.A.C. (Zones d'Accumulation d'Accidents) sur le réseau national (R.N.) et le réseau structurant des routes départementales soit 403 km de R.N. et 759 km de R.D. Les indicateurs de risque (taux et densité) permettent de repérer les sections anormalement accidentogènes. Le S.D.I.S., acteur disposant de l'information en temps réel d'un accident, pourrait ainsi informer directement ce Service. De même, le classement des routes par ce Service intéresse le S.D.I.S. soit dans l'engagement à priori de ses moyens (V.S.A.V., V.S.R., C.D.G.), soit dans le positionnement de ses véhicules de désincarcération dans les centres au plus près des points sensibles.

CONCLUSION

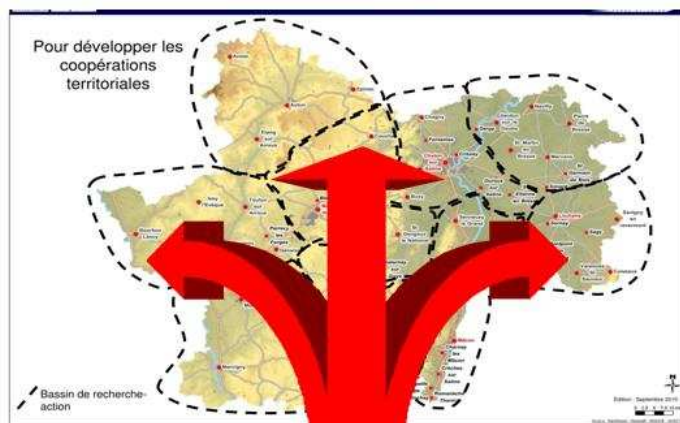
❶ Un S.D.I.S. toujours plus efficace et proche des populations

L'évaluation de la performance, des politiques publiques et de la communication sont au cœur des préoccupations.

L'établissement apporte une attention particulière à :

- ☞ *la réalisation des objectifs opérationnels du S.D.A.C.R. ;*
- ☞ *la maîtrise des dépenses ;*
- ☞ *la communication auprès des autorités et des Élus ;*
- ☞ *la concertation avec les acteurs S.P.V., S.P.P. et P.A.T. ;*
- ☞ *la communication avec la population pour développer une culture de sécurité civile comprise et partagée.*

❷ Un S.D.I.S. qui s'appuie sur deux piliers, le S.D.A.C.R. et la convention S.D.I.S./Département, pour conduire ses propres politiques publiques, dans une démarche contextualisée et territorialisée



③ Un S.D.I.S. qui cultive sa capacité d'adaptation

3 axes de transformation – 19 projets :

- ☞ pour préserver et développer la seule vraie richesse du S.D.I.S. : la ressource humaine ;
- ☞ pour adapter l'organisation et les pratiques opérationnelles ;
- ☞ pour développer les relations avec les partenaires.



**Les risques évoluent
Les sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire aussi**

Glossaire

Glossaire

A.M.U.	Aide Médicale Urgente
A.N.T.A.R.E.S.	Adaptation Nationale des Transmissions Aux Risques Et au Secours
A.P./C.P.	Autorisation de Programme/Crédit de Paiements
A.P.R.R.	Autoroute Paris Rhin Rhône
A.P.S.	Activité Physique et Sportive
A.R.S.	Agence Régionale de Santé
A.R.T.T.	Aménagement et Réduction du Temps de Travail
A.S.L.L.	Arrivée Sur Les Lieux
A.T.S.U.	Association des Transports Sanitaires d'Urgence
A.V.P.	Accident sur le Voie Publique
B.R.A.	Bassin de Recherches et d'Actions
C.A.	Conseil d'Administration
C.C.F.	Camion Citerne Feux de Forêts
C.C.G.C.	Camion Citerne Grande Capacité
C.C.M.	Communauté Le Creusot-Montceau
C.C.R.	Camion Citerne Rural
C.D. 71	Corps Départemental de Saône-et-Loire
C.I.	Centre d'Intervention
C.I.G.C.	Centre d'Ingénierie et de Gestion de Crise
C.I.S.	Centre d'Incendie et de Secours
C.O.D.	Centre Opérationnel Départemental
C.O.D.I.S.	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
C.O.G.I.C.	Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises
C.O.S.	Commandant des Opérations de Secours
C.O.Z.	Centre Opérationnel Zonal
C.P.I.	Centre de Première Intervention
C.R.R.A.	Centre de Réception et de Régulation des Appels
C.T.A.	Centre de Traitement des Alertes
D.A.C.	Démarche d'Amélioration Continue
D.D.R.M.	Dossier Départemental des Risques Majeurs
D.A.T.A.R.	Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
D.D.T.	Direction Départementale des Territoires
D.G.C.L.	Direction Générale des Collectivités Locales
D.G.F.I.P.	Direction Générale des Finances Publiques
D.I.R.	Direction Interdépartementale des Routes
D.O.S.	Directeur des Opérations de Secours
D.R.I.	Direction des Routes et des Infrastructures
D.R.I.R.E.	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
E.D.F.	Électricité De France
E.L.I.	Équipe Légère d'intervention
E.P.C.I.	Établissement Public de Coopération Intercommunale
E.R.P.	Établissement Recevant du Public
F.C.T.V.A.	Fonds de Compensation sur la Taxe à la Valeur Ajoutée
F.P.T.	Fourgon Pompe Tonne
F.P.T.H.R.	Fourgon Pompe Tonne Hors Route
F.P.T.S.R.	Fourgon Pompe Tonne Secours Routier
F.P.T.S.R.L.	Fourgon Pompe Tonne Secours Routier Léger

I.N.C.	Incendie
I.N.S.E.E.	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
I.P.C.	Indice des Prix à la Consommation
I.S.P.	Infirmier Sapeur-Pompier
I.T.T.	Interruption de Travail Temporaire
J.S.L.	Journal de Saône-et-Loire
M.I.S.E.	Missions Inter-Services de l'Eau
N.R.B.C.E.	Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique et Explosif
N.T.I.C.	Nouvelle Technologie d'Information et de Communication
N.T.I.C.	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
O.D.	Opérations Diverses
O.P.A.C.	Office Public d'Aménagement et de Construction
P.A.T.	Personnel Administratif et Technique
P.C.A.	Président du Conseil d'Administration
P.C.G.	Président du Conseil Général
P.L.	Poids Lourd
R.A.	Recherche Action
R.C.E.A.	Route Centre Europe Atlantique
R.G.P.P.	Révision Générale des Politiques Publiques
R.N.	Route Nationale
R.S.R.	Remorque de Secours Routier
S.A.M.U.	Service d'Aide Médicale Urgente
S.A.P.	Secours À Personne
S.D.A.C.R.	Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques
S.M.U.R.	Service Mobile d'Urgence et de Régulation
S.N.C.F.	Société Nationale des Chemins de Fer
S.D.A.C.R.	Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques
S.D.I.S.	Service Départemental d'Incendie et de Secours
S.I.G.	Système d'Information Géographique
S.I.V.U.	Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
S.P.P.	Sapeur-Pompier Professionnel
S.P.V.	Sapeur-Pompier Volontaire
S.R.	Secours Routier
S.R.O.S.	Schéma Régional d'Organisation Sanitaire et Sociale
S.S.S.M.	Service de Santé et de Secours Médical
S.Y.N.E.R.G.I. .	SYstème Numérique d'Échange, de Remontée et de Gestion des Informations
T.M.D.	Transport de Matières Dangereuses
V.L.	Véhicule Léger
V.N.F.	Voies Navigables de France
V.P.I.	Véhicule de Première Intervention
V.P.R.O.	Véhicule de PROtection
V.S.A.V.	Véhicule de Secours d'Assistance aux Victimes
V.S.A.V.C.I. ...	V.S.A.V. affecté en Centre d'Intervention
V.S.R.	Véhicule Secours Routier
V.T.U.	Véhicule tous Usages
Z.A.A.C.	Zone d'Accumulation d'ACcidents
Z.U.S.	Zones Urbaines Sensibles

